Projet Régional de Santé Nouvelle-Aquitaine

DIAGNOSTIC TERRITORIAL VIENNE

V01

Septembre 2017

Ce document que nous soumettons à votre lecture est une première version d'un panorama de l'état de santé des habitants du territoire de la Vienne, au travers :

- d'un état des lieux des déterminants de santé de la région et de ses départements,
- des impacts des actions de prévention qui ont été menées,
- d'un diagnostic de l'offre en structures, services et ressources humaines,
- des indicateurs de mortalité, morbidité et recours aux soins des Viennois.

Il a été élaboré avec les contributions

- des trois Observatoires régionaux de la santé (ORS) des anciennes régions Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes en collaboration avec des référents métier de l'ARS,
- des Centres régionaux d'études, d'actions et d'information (CREAI) d'Aquitaine et Limousin,
- du pôle santé environnement de l'ARS,
- et du pôle études, statistiques et évaluation de l'ARS.

Il fait partie d'un ensemble dans lequel s'intègrent :

- les onze autres diagnostics départementaux,
- les études produites par les CREAI et les ORS sur des thématiques particulières sanitaires ou médico-sociales.

Les remarques, demandes de précisions ou d'analyses complémentaires sont à adresser par mail à l'adresse fonctionnelle :

ARS-NA-DSTRAT-ETUDES-STAT@ARS.SANTE.FR
en précisant dans l'**objet du mail :** ***PRS – Thématique concernée - Département***

dans l'objectif de traiter dans les meilleurs délais toutes les demandes.

Bonne lecture !

Le pôle études, statistiques et évaluation
ARS Nouvelle-Aquitaine

Sommaire

1 LA DEMOGRAPHIE 4
1.1 Population, densité, structure, évolution 4
1.2 Ménages et familles 9
2 LES DETERMINANTS DE SANTE 11
2.1 Déterminants socio-économiques (emploi, chômage, précarité) 11
2.2 Déterminants géographiques et environnementaux 16
2.3 Risques comportementaux 21
2.4 Risques professionnels 25
3 L'ETAT DE SANTE 28
3.1 L'espérance de vie 28
3.2 La mortalité 28
3.3 La morbidité (au travers des ALD) 30
4 LA PROMOTION DE LA SANTE ET LA PREVENTION 35
4.1 Une grande diversité d'acteurs 35
4.2 Vaccination et maladies à prévention vaccinale 35
4.3 Prévention et dépistage 36
4.4 Les infections sexuellement transmissibles 39
4.5 L'éducation thérapeutique du patient 39
5 LES RESSOURCES HUMAINES EN SANTE ET LES SOINS AMBULATOIRES 41
5.1 Les professionnels de santé libéraux 41
5.2 Accessibilité à la médecine de ville 44
5.3 Les zones fragiles en médecine générale 44
5.4 Les maisons de santé pluridisciplinaires 46
5.5 La consommation de soins en ambulatoire 47
6 LES SOINS HOSPITALIERS 49
6.1 Les équipements 49
6.2 Les urgences 51
6.3 Médecine, chirurgie, obstétrique 54
6.4 L'hospitalisation à domicile 62
6.5 Les soins de suite et de réadaptation 63
6.6 La psychiatrie 65
7 L'OFFRE MEDICO-SOCIALE 68
7.1 L'offre pour les personnes âgées 68
7.2 L'offre pour les personnes en situation de handicap 73
8 LES CONTRATS LOCAUX DE SANTE (CLS) 79
9 FOCUS : PATHOLOGIES OU PRISES EN CHARGE SPECIFIQUES 80
9.1 Les cancers 80
9.2 Les accidents vasculaire cérébraux (AVC) 87
10 TABLE DES ILLUSTRATIONS 91
11 BIBLIOGRAPHIE (provisoire) 94

1 LA DEMOGRAPHIE

1.1 Population, densité, structure, évolution

Début 2015, la Vienne compte 433 700 habitants[1], soit 7,4 % de l'ensemble de la région. Avec 62 habitants au km², la densité de population est inférieure à la moyenne régionale (70 habitants/km²). Elle se situe dans une position intermédiaire entre celle de la Gironde (155 habitants au km² et celle de la Creuse (22 habitants/km). Le département présente un profil démographique dual avec d'un côté l'axe Poitiers-Châtellerault qui concentre les trois quarts de la population et de l'autre, des territoires ruraux peu densément peuplés. Huit habitants sur dix vivent dans une aire urbaine[2], c'est un peu plus qu'au sein de la Nouvelle-Aquitaine.

Sur la période 2008-2013, le nombre d'habitants a augmenté de 0,3 % par an, soit un gain d'environ 1 400 habitants par an, grâce au dynamisme de l'aire urbaine de Poitiers. Les territoires de proximité de Fontaine-Le-Comte, Jaunay-Clan, Chauvigny et Châtellerault-Sud ont gagné près de 11 000 habitants en 5 ans. A l'inverse, les villes-centre de Châtellerault et Poitiers en ont perdu plus de 4 000 au cours de la même période. La population tend à se stabiliser dans les territoires ruraux.

Figure 1 : Population dans les territoires de proximité de la Vienne en 2013

	Population 2013	Densité de population 2013 (hab/km²)	Variation annuelle moyenne de la population entre 2008 et 2013 (%)	Part de la population âgée de 75 ans ou plus (%)	Part de la population âgée de 85 ans ou plus (%)	Indice de vieillissement
Châtellerault Nord	19 251	46,0	0,3	10,0	3,0	78,7
Châtellerault Sud	35 859	51,7	0,7	10,5	3,3	81,3
Châtellerault ville	31 262	602,0	-1,4	15,2	5,2	117,3
Chauvigny	34 477	45,1	0,8	10,5	3,3	83,4
Civray	31 784	27,4	0,2	15,5	5,2	133,0
Fontaine-Le-Comte	60 872	72,2	1,4	8,9	2,8	73,0
Jaunay-Clan	78 408	97,1	1,0	8,3	2,7	64,2
Loudun	25 425	28,2	0,0	13,4	4,2	108,2
Montmorillon	26 483	20,2	-0,2	15,9	5,5	147,7
Poitiers	87 427	2 076,2	-0,4	8,2	2,9	60,3
Vienne	**431 248**	**61,7**	**0,3**	**10,6**	**3,5**	**83,1**
Nouvelle-Aquitaine	**5 844 177**	**69,5**	**0,6**	**11,4**	**3,7**	**96,3**

Source: Insee, RP2008, RP2013, réalisation ARS Nouvelle-Aquitaine, Pôle études, statistiques et évaluation

[1] Les données de population sont celles du recensement de 2013. Ce sont les données les plus récentes disponibles début 2017, permettant l'élaboration d'indicateurs démographiques détaillés à un niveau infra départemental.

[2] Une **aire urbaine** est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain et par des communes dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communs attirées par celui-ci. Le zonage en aires urbaines distingue trois tailles : les « grandes aires urbaines » avec un pôle urbain de plus de 10 000 emplois, les « moyennes aires » avec un pôle urbain de 5 000 à 10 000 emplois, les « petites aires » avec un pôle de 1 500 à 5 000 emplois.

Figure 2 : Densité de population de la Vienne (carte communale lissée à 5 km)

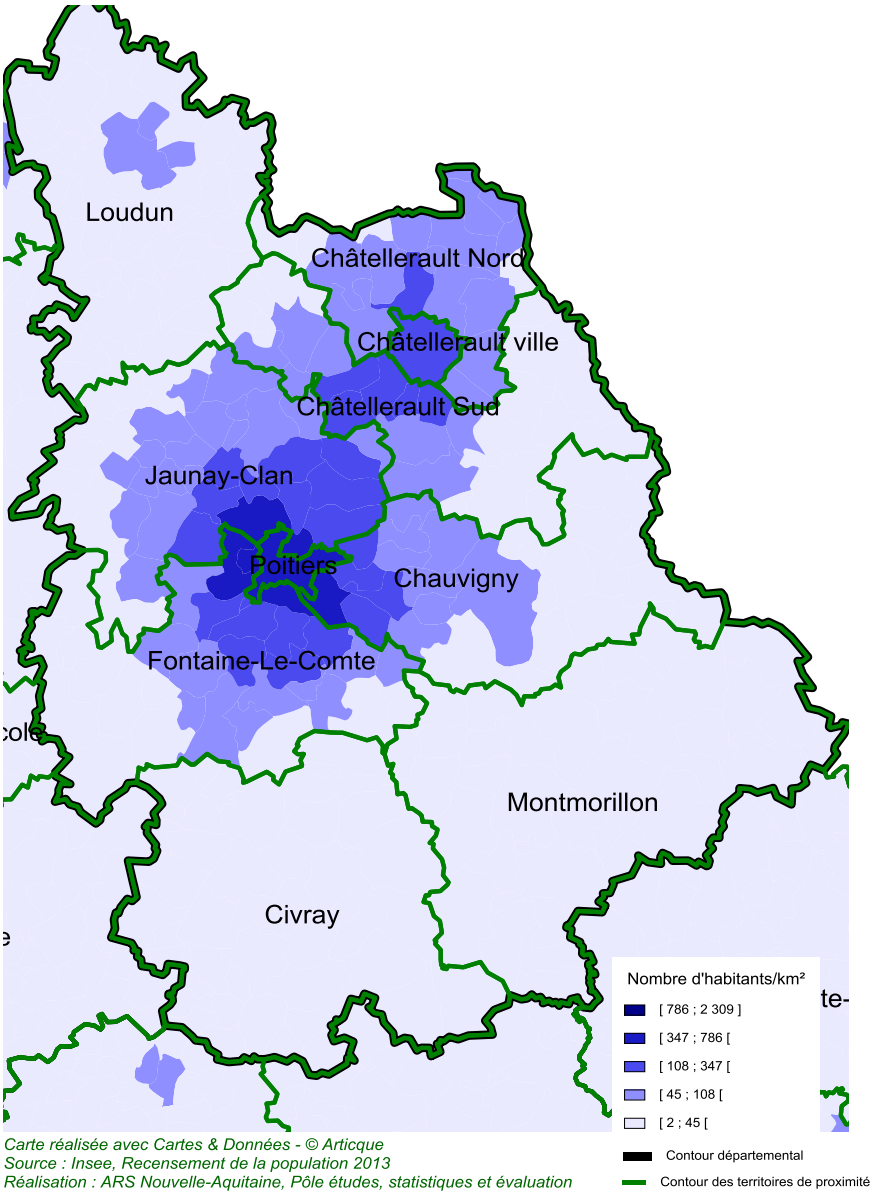

Carte réalisée avec Cartes & Données - © Articque
Source : Insee, Recensement de la population 2013
Réalisation : ARS Nouvelle-Aquitaine, Pôle études, statistiques et évaluation

Figure 3 : Évolution de population entre 2008 et 2013 de la Vienne (carte communale lissée à 5 km)

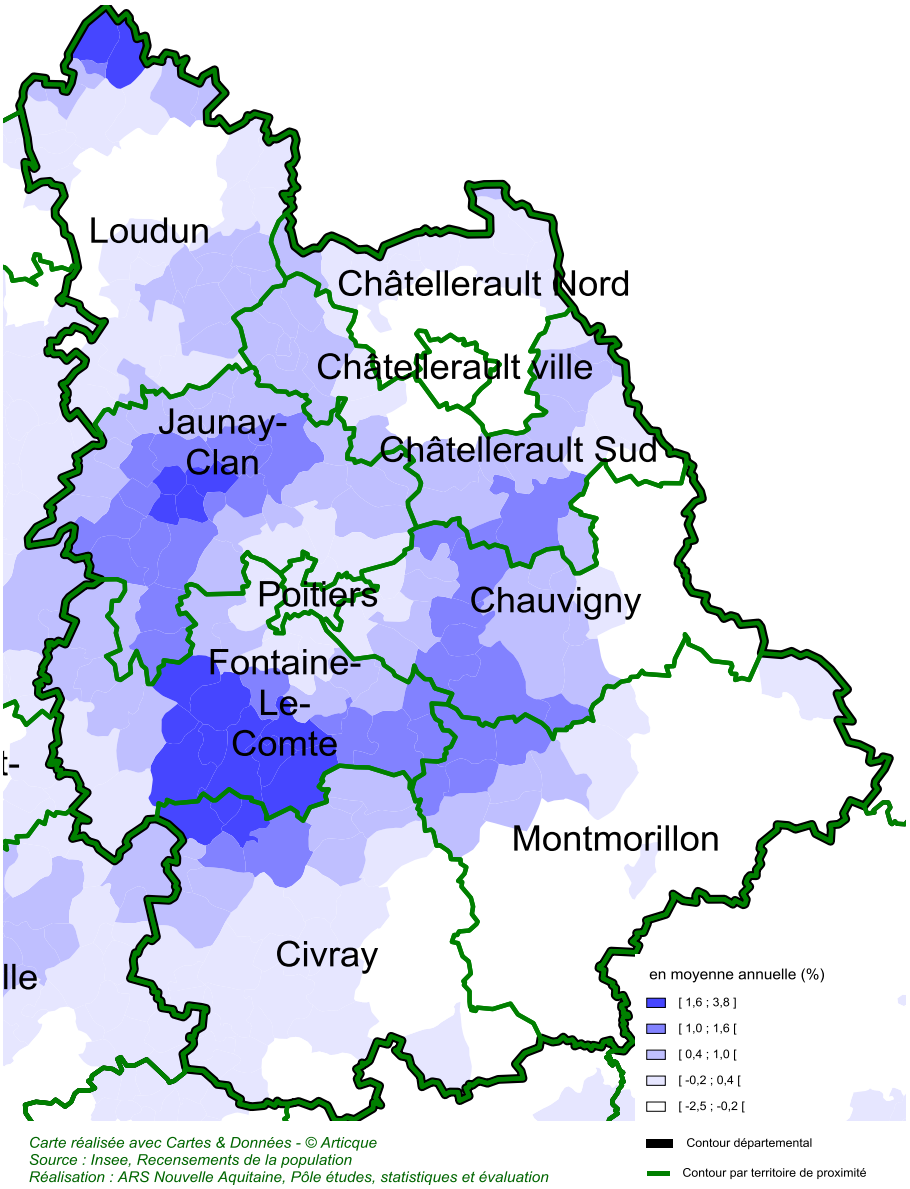

La Vienne se distingue par une croissance de population faible mais équilibrée entre solde naturel[3] et migratoire[4]. En effet, avec + 0,2 % par an, l'excédent naturel, concentré sur la zone de Poitiers-Châtellerault, est le premier contributeur à cette croissance. C'est le seul département de la région qui présente cette caractéristique. La contribution du solde migratoire à l'évolution de la population n'est que de 0,1 %, ce qui place le département au même niveau que la Haute-Vienne.

[3] Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés.

[4] **Le solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire donné et le nombre de personnes qui en sont sorties.

Figure 4 : Population[5] et indicateurs démographiques[6] en Vienne

	Vienne	Nouvelle-Aquitaine	France métropolitaine
Population au 1er janvier 2015	**433 700**	**5 904 800**	**64 277 200**
Densité moyenne (hab/km²)	**62,0**	70,3	118,2
Variation annuelle moyenne de la population entre 2008 et 2013 (%)	**0,3**	0,6	0,5
due au solde naturel (en %)	**0,2**	0,0	0,4
due au solde apparent des entrées ou sorties (en %)	**0,1**	0,6	0,1
Nombre de naissances en 2014	**4 686**	58 647	779 278
Taux de natalité brut en 2014 (‰)	**10,8**	10,0	12,2
Taux de fécondité en 2014 (‰ femmes de 15 à 49 ans)	**50,3**	48,5	55,3
Nombre de décès en 2014	**3 909**	59 563	545 028
Taux de mortalité brut en 2014 (‰)	**9,0**	10,1	8,5
Taux de mortalité standardisé des personnes âgées de 0 à 64 ans (‰)	**1,8**	1,8	1,9
Taux de mortalité standardisé des personnes âgées de 65 ans ou plus (‰)	**34,0**	36,4	36,7
Taux de mortalité infantile (‰ enfants nés vivants entre 2012 et 2014)	**3,2**	3,2	3,4
Part des personnes âgées de 75 ans ou plus (%)	**10,7**	11,3	9
Part des personnes âgées de 85 ans ou plus (%)	**3,7**	3,8	3
Indice de vieillissement	**86,3**	**99,5**	**76**

Source : Insee, Estimations de population 2015, RP2008 et 2013, réalisation ARS Nouvelle-Aquitaine, Pôle études, statistiques et évaluation

Ce département est relativement jeune. Près d'un quart de la population a moins de 20 ans et la part des 20-24 ans est la plus importante de la région. La présence de l'université de Poitiers contribue largement à la jeunesse de la population de la Vienne. La part des étudiants dans la population est de 6,1 %, c'est la plus élevée de la région. A l'opposé, après la Gironde, la Vienne est le département où la part des 65 ans ou plus est la plus faible (19,7 %). L'indice de vieillissement, soit le rapport entre les moins de 20 ans et les plus de 65 ans, s'établit à 83,1 contre 96,3 en Nouvelle-Aquitaine. Mais dans les territoires ruraux de proximité (Montmorillon, Civray, Loudun), et à Châtellerault, on compte davantage de personnes âgées de 65 ans ou plus que de jeunes.

[5] Les données de population 2015 sont issues des estimations localisées de population diffusées par l'Insee. Contrairement aux données du Recensement de 2013, elles ne sont pas disponibles à un niveau géographique inférieur au département.

[6] **Taux de natalité** : rapport du nombre de naissances vivantes à la population totale moyenne de l'année.

Taux de fécondité : le taux de fécondité à un âge donné est le nombre d'enfants nés vivants des femmes de cet âge au cours de l'année, rapporté à la population moyenne de l'année des femmes de même âge.

Taux de mortalité brut : rapport du nombre de décès de l'année à la population totale moyenne de l'année.

Taux de mortalité standardisé : nombre de décès pour 100 000 habitants si la répartition par âge de la zone géographique étudiée était la même qu'au niveau national. Autrement dit, c'est le taux que l'on observerait dans la population étudiée si elle avait la même structure d'âge que la population de la France métropolitaine.

Taux de mortalité infantile : nombre d'enfants décédés à moins d'un an rapporté à l'ensemble des enfants nés vivants.

Figure 5 : Vieillissement de la population de la Vienne (carte communale lissée à 5 km)

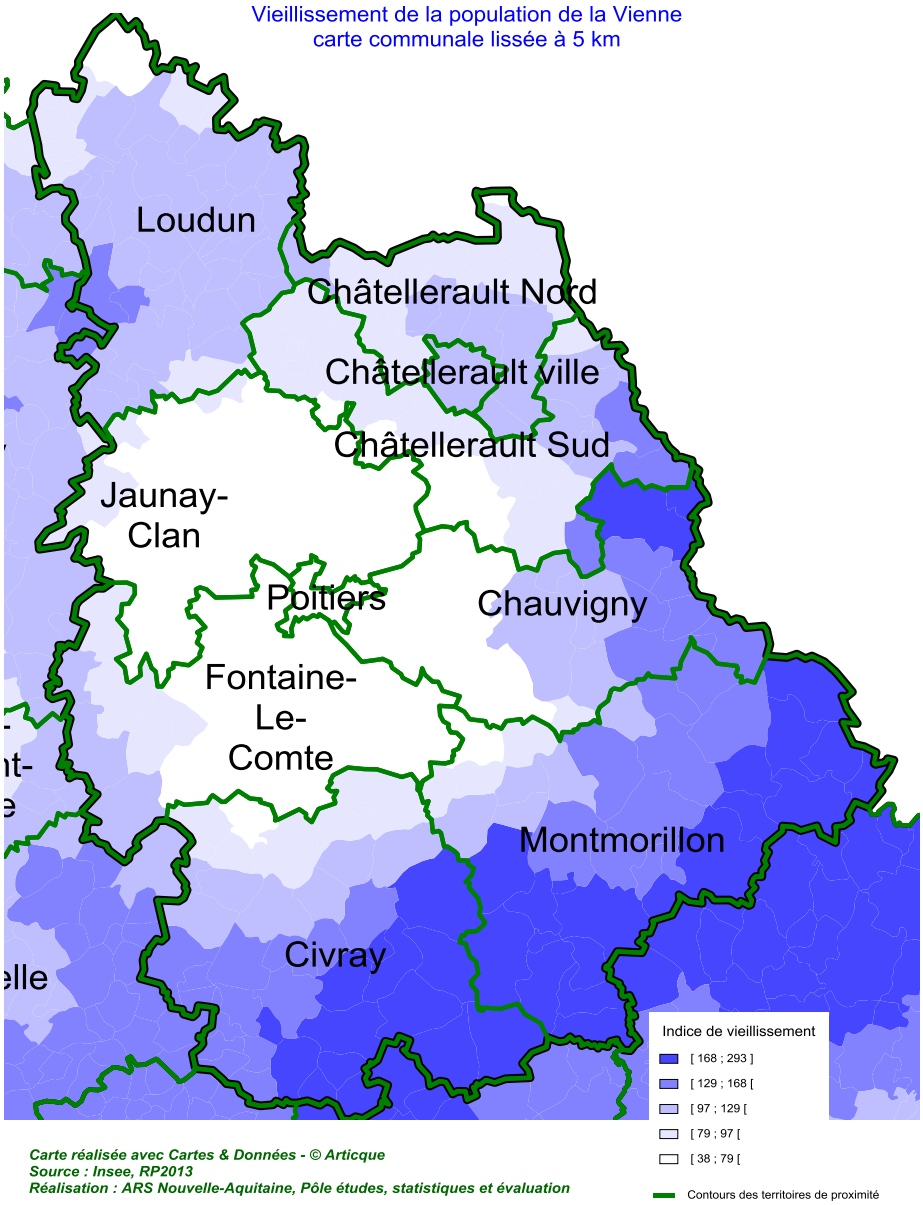

A l'horizon 2040, selon les dernières projections réalisées par l'Insee[7], si les tendances démographiques actuellement constatées se prolongeaient, la Vienne compterait 515 000 habitants. Elle gagnerait environ 93 000 habitants sur la période 2007-2040. Dans les 10 prochaines années, entre 2017-2027, la population augmenterait de 29 000 personnes soit une progression de 6 %, comme en région. La Vienne n'échappera pas au vieillissement de la population même si, après la Gironde, la part des 85 ans ou plus restera la plus faible de la région. En 2040, une personne sur 17 aurait 85 ans ou plus, soit 2,3 fois plus qu'en 2007 (1 sur 39).

[7] **Projections OMPHALE 2010** – Insee, établies à partir des évolutions de la population de 1990 à 2005, elles portent sur la période 2007-2040. L'Insee publiera, en 2017 un nouveau jeu de projections s'appuyant sur les tendances démographiques récentes.

Figure 6 : Vienne - Projections de population en 2007 et 2040 - Répartition de la population selon l'âge

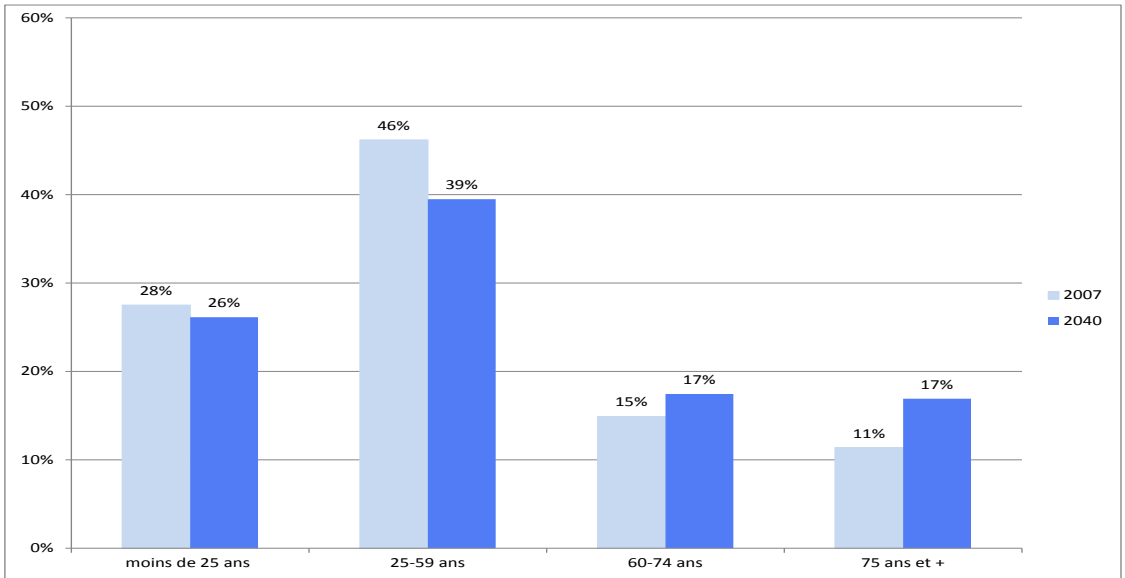

Source : INSEE, projections de population, omphale 2010, scénario central, réalisation ARS Nouvelle-Aquitaine, Pôle études, statistiques et évaluation

1.2 Ménages et familles

Dans la Vienne, 37 % des ménages[8] sont constitués d'hommes ou de femmes vivant seuls (36 % en région). Ils concernent 17 % de la population départementale. La part des logements occupé par une seule personne dépasse la moyenne régionale dans deux territoires de proximité : à Poitiers avec la présence des étudiants et à Châtellerault où plus d'une personne sur deux âgées d'au moins 80 ans vit seule.

Parmi les 120 170 familles[9] du département, les couples sans enfants représentent 49 % des familles. Cette proportion atteint 56 % sur le territoire de proximité de Montmorillon. Les familles monoparentales sont légèrement moins fréquentes qu'à l'échelle régionale (12,5 % vs 13,4 %) mais surreprésentées à Poitiers et à Châtellerault (respectivement 21 et 19 % de l'ensemble des familles, mais 41 et 39 % des familles avec enfants).

Figure 7 : Les ménages et leur composition en Vienne, par territoires de proximité

	Châtellerault			Loudun	Jaunay-Clan	Poitiers	Chauvigny	Fontaine-Le-Comte	Civray	Montmo-rillon	Vienne	Nouvelle Aquitaine	France métropoli-taine
	Ville	Nord	Sud										
Ménages	15 465	8 119	15 120	11 305	33 203	48 001	14 761	25 105	14 262	12 222	**197 563**	**2 663 572**	**27 806 631**
Ménages 1 personne	43,3%	25,6%	27,7%	31,6%	28,9%	56,6%	28,4%	25,9%	32,2%	34,3%	**36,9%**	**35,5%**	**34,8%**
dont Ménages Hommes seuls	*16,8%*	*11,1%*	*12,7%*	*14,6%*	*13,9%*	*23,0%*	*12,4%*	*10,6%*	*14,0%*	*13,9%*	***15,7%***	***14,9%***	***14,8%***
dont Ménages Femmes seules	*26,5%*	*14,5%*	*15,0%*	*17,0%*	*15,0%*	*33,6%*	*16,0%*	*15,3%*	*18,2%*	*20,4%*	***21,2%***	***20,6%***	***20,0%***
Ménages Autres sans famille	1,9%	1,8%	2,0%	2,3%	1,6%	4,5%	2,2%	1,5%	1,7%	2,4%	**2,5%**	**2,5%**	**2,6%**
Ménages avec famille(s)	54,7%	72,5%	70,2%	66,1%	69,5%	38,9%	69,4%	72,5%	66,0%	63,3%	**60,6%**	**62,0%**	**62,6%**

Source : Insee, RP2013, réalisation ARS Nouvelle-Aquitaine, Pôle études, statistiques et évaluation

[8] **Ménage** : ensemble des occupants d'un même logement, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut ne comprendre qu'une seule personne. Les personnes vivant dans un ménage de plusieurs personnes mais n'appartenant pas à une famille sont classées dans la catégorie « Ménages Autres sans famille ». Au sens du recensement de la population, les personnes vivant dans des habitations mobiles, les mariniers, les sans-abri et les personnes vivant en communauté (maison de retraite, résidences universitaires, maisons de détention…) sont considérées comme vivant hors ménage. Il y a égalité entre le nombre de ménages et le nombre de résidences principales.

[9] **Famille** : partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée soit d'un couple formé d'un homme et d'une femme, marié ou non, avec ou sans enfant(s), soit d'un adulte avec ou plusieurs enfants. Les seuls enfants pris en compte dans les familles sont les personnes célibataires n'ayant elles-mêmes pas d'enfant et vivant avec au moins un de leurs deux parents, sans limite d'âge.

Figure 8 : Les familles en Vienne, par territoires de proximité

	Châtellerault			Loudun	Jaunay-Clan	Poitiers	Chauvigny	Fontaine-Le-Comte	Civray	Montmo-rillon	Vienne	Nouvelle Aquitaine	France métropoli-taine
	Ville	Nord	Sud										
Nombre de familles	8 498	5 914	10 684	7 493	23 131	18 722	10 266	18 245	9 466	7 749	**120 169**	**1 661 627**	**17 526 085**
Part des couples avec enfants	29,8%	41,5%	41,7%	37,9%	44,3%	30,8%	42,8%	42,0%	33,5%	34,1%	**38,4%**	**38,4%**	**42,6%**
Part des couples sans enfants	50,9%	49,0%	48,0%	51,5%	45,3%	48,1%	47,9%	48,4%	55,3%	55,5%	**49,1%**	**48,2%**	**42,8%**
Part des familles monoparentales	19,3%	9,6%	10,3%	10,6%	10,4%	21,1%	9,3%	9,6%	11,2%	10,4%	**12,5%**	**13,4%**	**14,5%**

Source : Insee, RP2013, réalisation ARS Nouvelle-Aquitaine, Pôle études, statistiques et évaluation

Figure 9 : Mode d'habitation des personnes de 75 ans ou plus (%) en Vienne

	Vienne	Nouvelle-Aquitaine	France métropolitaine
Vivant en couple, en couple ou seules avec leur(s) enfant(s), autres cas (ne vivant pas seules)	52,2	54,1	51,8
Vivant en institution	10,8	9,5	9,7
Vivant seules	37,0	36,4	38,5

Source : Insee, RP 2013, Indicateurs sociaux départementaux,
Réalisation ARS Nouvelle-Aquitaine, Pôle études, statistiques et évaluation

2 LES DETERMINANTS DE SANTE

2.1 Déterminants socio-économiques (emploi, chômage, précarité)

Début 2015, la Vienne compte 174 100 **emplois**[10] soit 7 % de l'ensemble régional. Il se décompose en 156 000 emplois salariés et 18 100 emplois non salariés. Avec un peu plus de 10 %, la part de l'emploi non salarié est la plus faible des départements de la région. Globalement, le tertiaire regroupe 78 % des emplois, un niveau proche de celui de la Nouvelle-Aquitaine ; cependant avec 37 %, la partie non marchande est un peu plus élevée dans le département. L'Agriculture, industrie et construction représentent respectivement 3,3 %, 12,9 % et 6,1 % de l'emploi total. Dans le domaine de **l'agriculture**, les grandes cultures (céréales et oléagineux) sont prépondérantes et la Vienne possède **le 2ème cheptel de caprins le plus important des départements français**, après les Deux-Sèvres. **L'industrie** rassemble 14 % de l'emploi salarié de la Vienne : c'est un peu plus que dans la région (13 %). Hormis la centrale nucléaire de Civaux qui est le premier employeur industriel du département, l'industrie s'appuie sur de grands établissements en grande partie localisés entre Poitiers et Châtellerault : la Snecma pour le traitement et la réparation des moteurs militaires, Magneti-Marelli France, Valéo Systèmes d'essuyage et Autoliv-Isodelta pour les équipements automobiles, la Saft pour les équipements électriques.

Près de huit salariés sur dix travaillent dans le secteur tertiaire. Au sein de l'emploi public, 43 % dépendent de la fonction publique d'Etat, soit deux points de plus que la région. Ce constat s'explique par la présence de l'université et d'établissements de la technopole du Futuroscope (Ensma, Esen, Cned, Cndp). La fonction publique territoriale pèse un peu moins dans l'emploi public qu'en Nouvelle-Aquitaine (32 % contre 34 %), contrairement à la fonction publique hospitalière légèrement plus présente qu'en région (23 %). Les emplois du **tertiaire marchand** du département se retrouvent principalement dans le commerce et la réparation, et dans les activités administratives et de soutien des entreprises. Ce dernier secteur comprend notamment plusieurs centres d'appel situés sur la zone du Futuroscope.

En 2015, **le taux de chômage de la Vienne est l'un des plus faibles de la région**. Il s'élève 8,5 % de la population active en moyenne annuelle. La zone d'emploi de Châtellerault est la plus touchée, avec un taux de 10 %. Début 2015, les jeunes de moins de 25 ans représentent, comme dans les Deux-Sèvres, 18 % des demandeurs d'emploi. Au sein de la région, il s'agit de la proportion la plus élevée (16 % pour la Nouvelle-Aquitaine). Cette présence plus importante reflète en partie la structure de la population, qui compte elle-même plus de jeunes. Le taux de chômage des jeunes est en fait relativement moins élevé (23 % pour les 15-24 ans contre 25 % en Nouvelle-Aquitaine).

[10] **Emploi :** Personne active ayant travaillé pendant une durée quelconque sur la dernière semaine de l'année. Tout emploi déclaré, salarié ou non salarié, est comptabilisé. Source : Insee, estimations d'emploi localisées 2015 (provisoires)

Figure 10 : Emplois et taux de chômage localisés en Vienne

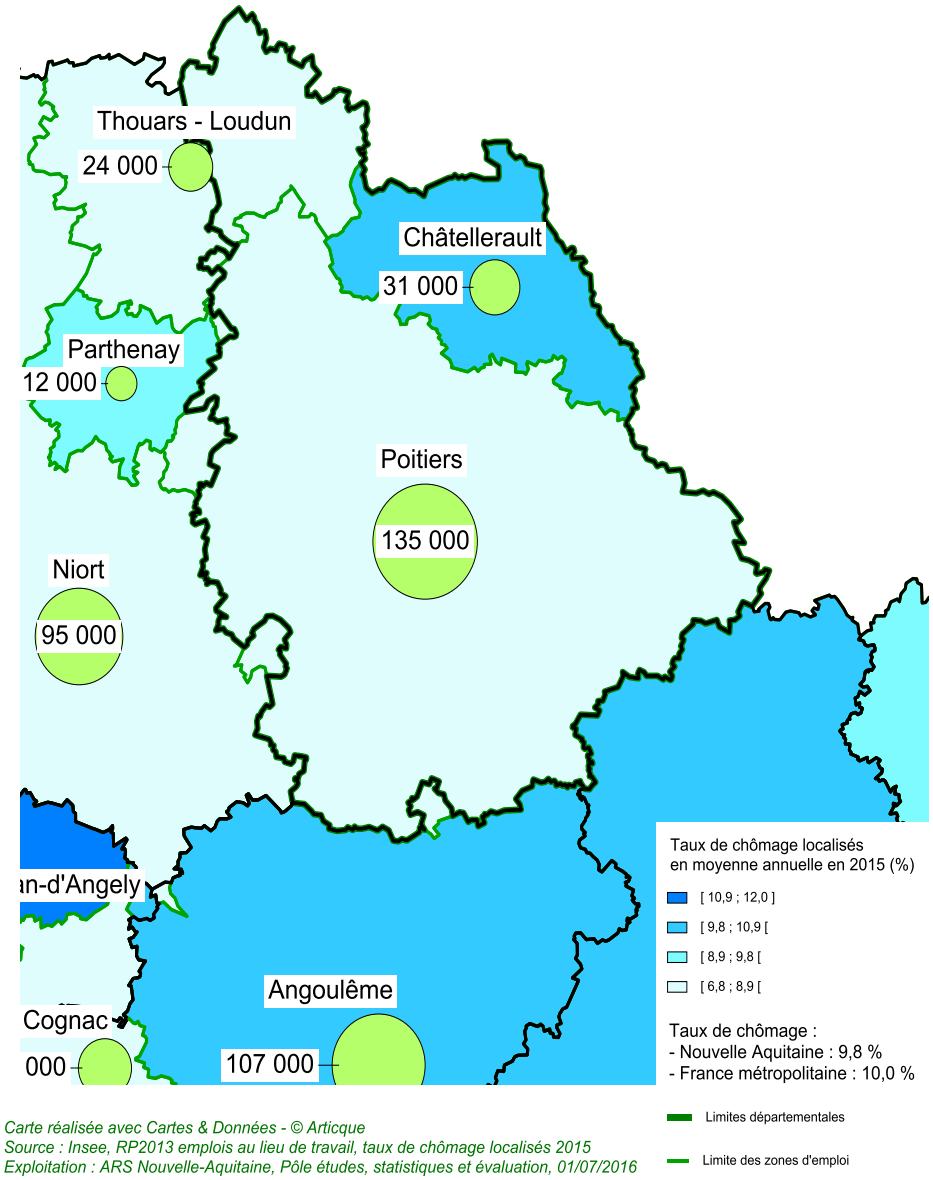

En 2012, **13,2 % des habitants de la Vienne vivent sous le seuil de pauvreté**. Ce taux est identique à celui de la région. Il est légèrement supérieur aux deux extrémités de la pyramide des âges : pour les moins de 30 ans (22,6 % contre 22,4 % en Nouvelle-Aquitaine), et les plus de 75 ans (13,1 % contre 12,3 % en Nouvelle-Aquitaine). Les revenus proviennent à 70 % de salaires et de revenus d'activité, soit trois points de plus qu'au niveau régional. La part des prestations sociales est légèrement plus élevée que dans la région (5,3 % vs 4,9 %), alors que les parts des pensions et retraites (28,5 % vs 30,9 %) et des revenus du patrimoine (11,4 % vs 12,6 %) sont moindres. En 2014, 7,4 % des habitants âgés de 15 à 64 ans sont allocataires d'un des trois minima sociaux (AAH[11], ASS[12], RSA[13] socle). La part

[11] **L'allocation aux adultes handicapés** (AAH), instituée en 1975, s'adresse aux personnes handicapées ne pouvant prétendre ni à un avantage vieillesse ni à une rente d'accident du travail. Son montant s'élève à 743,62 euros au 1er janvier 2012 pour une personne seule.

[12] **L'allocation de solidarité spécifique (ASS)** est attribuée aux personnes ayant épuisé leurs droits au chômage sous conditions d'activité antérieure et de ressources.

[13] **Le revenu de solidarité active (RSA)** est une allocation à deux composantes instaurée le 1er juin 2009 : la composante « minimum social » et la composante « complément de revenus d'activité ». Sous sa principale forme, le RSA socle a remplacé le revenu minimum d'insertion (RMI), l'allocation de parent isolé (API) et les dispositifs d'intéressement à la reprise d'emploi. C'est la composante « minimum social » du RSA. Si l'allocataire perçoit un revenu d'activité inférieur à un certain seuil, il peut percevoir le RSA activité, c'est-à-dire la composante « complément de revenus d'activité ».

des allocataires du minimum vieillesse (ASPA, ASV) s'établit à 2,6 % et les bénéficiaires de la CMUC représentent 7,2 % de la population départementale.
Le revenu disponible médian par unité de consommation s'élève à 19 200 €, soit environ 150 euros de moins que celui de la région. Dans certains bassins de vie ruraux, comme Civray au sud ou Loudun au nord, la population cumule des fragilités socio-économiques. Sur l'ensemble du département, les 10 % les plus aisés disposent d'un revenu supérieur à 33 559 euros soit environ 1 000 euros de moins qu'en Nouvelle-Aquitaine.

Figure 11 : Revenus et pauvreté en Vienne

en euros et en %

	Vienne	Nouvelle-Aquitaine	France de province
Part des ménages fiscaux imposés (en %)	**60**	61	62
Revenu disponible par unité de consommation (en euros)			
1er décile (D1)	**10 857**	10 819	10 593
Niveau de vie médian	**19 206**	19 360	19 402
9e décile (D9)	**33 559**	34 620	35 071
Rapport D9/D1 *	**3,1**	3,2	3,3
Taux de pauvreté à 60%	**13,2**	13,3	14,1

* Le rapport entre le niveau de vie au-delà duquel vivent les 10 % de personnes les plus aisées (9e décile) et celui en deçà duquel vivent les 10 % les moins aisés (1er décile) est un indicateur d'inégalités de niveau de vie.

Champ : population des ménages fiscaux ordinaires

Sources : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2012

Figure 12 : Revenu disponible par unité de consommation selon la commune en Vienne

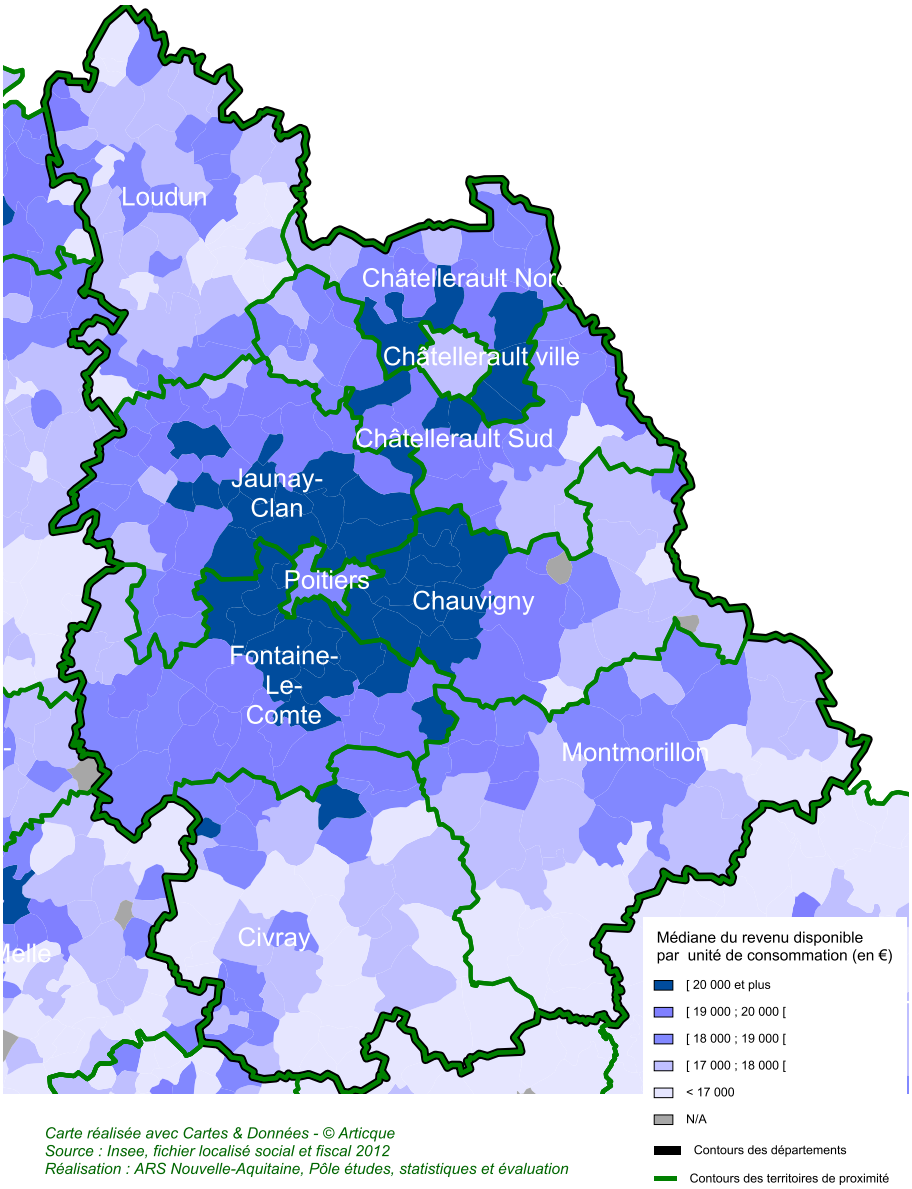

Carte réalisée avec Cartes & Données - © Articque
Source : Insee, fichier localisé social et fiscal 2012
Réalisation : ARS Nouvelle-Aquitaine, Pôle études, statistiques et évaluation

Figure 13 : Indicateurs de précarité en Vienne

	Vienne		France métropolitaine
	(%)	Rang	
Part de la population bénéficiaire de la CMUC en 2015	7,2	61	7,2
Part de la population couverte par le RSA socle au 31/12/2014	5,8	71	5,5
Part des allocataires de l'AAH, de l'ASS ou du RSA socle au 31/12/2014	7,4	45	7,7
dont part des allocataires de l'AAH au sein de la population des 15-64 ans	2,2		2,5
dont part des allocataires de l'ASS au sein de la population des 15-64 ans	0,9		1,1
Part des allocataires du minimum vieillesse au 31/10/2014	2,6	49	3,0
Part des jeunes de 18 à 25 ans non insérés	18,7	13	22,7

Insee, RP 2013, Indicateurs sociaux départementaux, réalisation ARS Nouvelle-Aquitaine, Pôle études, statistiques et évaluation

Figure 14 : Indicateurs de précarité : comparatif Vienne / Nouvelle-Aquitaine

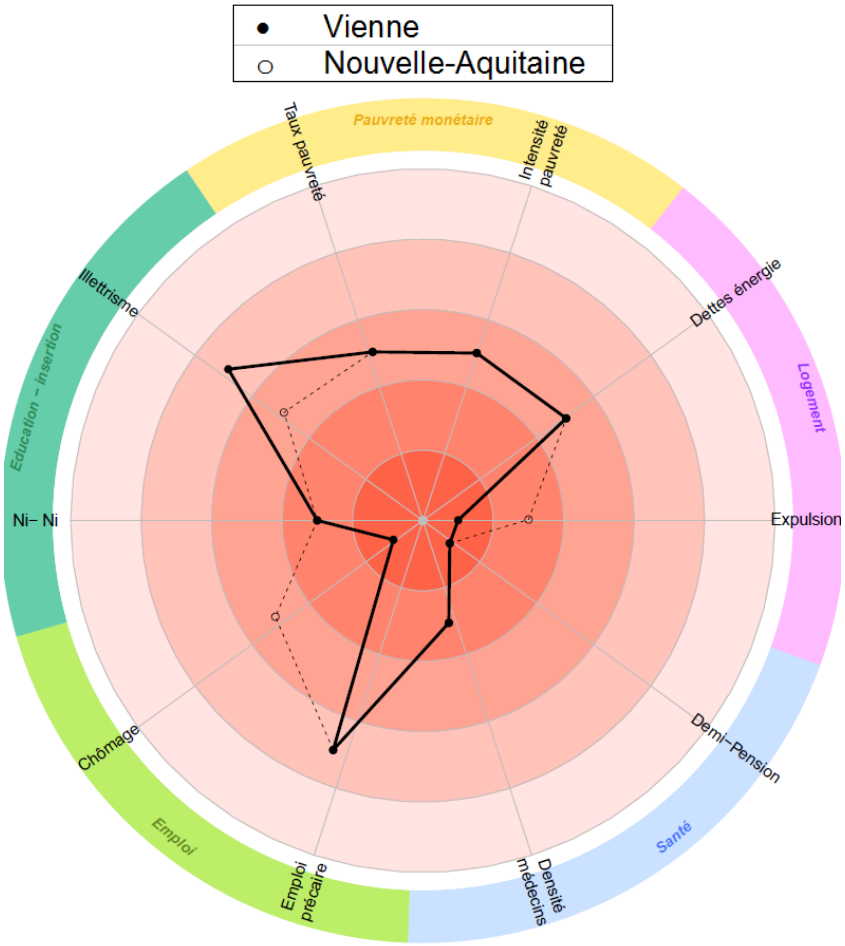

Convention

Pour chaque indicateur, plus la valeur est proche du bord extérieur du cercle, plus il reflète une situation tendue
Les cercles internes correspondent aux quintiles de distribution des indicateurs pour les 96 départements de France métropolitaine. Chaque couleur porte donc 20 % de la distribution.
Les valeurs les plus favorables sont au centre, les plus défavorables à extérieur.
La Nouvelle-Aquitaine est positionnée ex-post sur le graphique.

Exemple : le taux d'emploi précaire et le taux d'illettrisme placent le département dans les 40 % les plus touchés par chacune de ces problématiques.

Quelques définitions

Demi-pension : part d'élèves demi-pensionnaires (garantissant une alimentation équilibrée)
Dettes énergie : proportion des dettes liées à l'énergie parmi les surendettés
Illettrisme : mesure de l'illettrisme lors des JDC (Journées Défense Citoyenneté)
Ni-ni : ni en formation, ni en stage, ni en emploi
Taux de pauvreté : proportion de personnes dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté
Intensité de la pauvreté : indicateur qui permet d'apprécier à quel point le niveau de vie de la population pauvre est éloigné du seuil de pauvreté.

Insee *PPLPIS, pauvreté(s) en Nouvelle-Aquitaine*

2.2 Déterminants géographiques et environnementaux

La Nouvelle-Aquitaine est contrastée sur le plan de la santé environnementale. Si tous les bassins de vie sont concernés par une problématique environnementale, aucun ne cumule toutes les problématiques. Selon l'agent considéré ou le milieu, les territoires sont tour à tour en situation favorable ou défavorable par rapport à la moyenne constatée dans la région.

L'analyse des profils environnementaux montre que les contrastes observés en milieu urbain (pollution de l'air, des sols, ICPE[14]) ne sont pas ceux rencontrés en milieu rural (qualité de l'eau, de l'habitat) et que certains territoires sont concernés par une diversité d'expositions tandis que d'autres présentent des spécificités (radon, ICPE, fluorures).

L'ensemble des problématiques environnementales par bassin de vie figure dans le diagnostic régional. Dans ce document, seules les situations plutôt défavorables par rapport à la moyenne régionale sont présentées.

Comparée aux autres départements de la région, la Vienne affiche des problématiques sur le plan de la santé environnementale dans les domaines de la **pollution de l'air**, **l'habitat/l'environnement intérieur, l'environnement extérieur (impact des activités humaines**), les **sols** et **l'eau potable**.

2.2.1 Pollution atmosphérique chimique et particulaire

La pollution atmosphérique se caractérise par la présence dans l'air extérieur de composés dissous ou solides (particules) ayant des effets néfastes sur la santé humaine (irritation des yeux et de la peau, asthme, allergies, nausées, cancers, maladies cardio-vasculaires, etc.) et/ou sur l'environnement (pluies acides, baisse du rendement agricole, etc.). Ces substances proviennent de phénomènes naturels et/ou d'activités anthropiques.

Dans la région, le réseau de mesure de la qualité de l'air est géré par l'Association agréée pour la surveillance de la qualité de l'air (AASQA) : Atmo Nouvelle-Aquitaine. Même s'il est majoritairement implanté dans les grands pôles urbains, le réseau de mesure est assez bien réparti sur l'ensemble du territoire de la région (figure 15). Il est composé de plusieurs types de stations : « trafic », « industrielle », « périurbaine », « rurale » et « urbaine ». L'indice de fond Citeair représente la qualité de l'air de manière globale sur une année. Cet indice s'appuie sur les moyennes annuelles comparées aux seuils européens pour des polluants comme les Nox, les particules fines, l'Ozone.

Les dépassements annuels des seuils d'information et de recommandation de pollution sont relativement fréquents en Vienne (entre 9 et 15 jours annuels d'épisodes de pollution atmosphérique), même si le département reste sous le niveau girondin (entre 15 et 22 jours par an).

[14] **ICPE** Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

Figure 15 : Implantation des stations de mesure de la qualité de l'air et indice de fond CITEAIR 2014

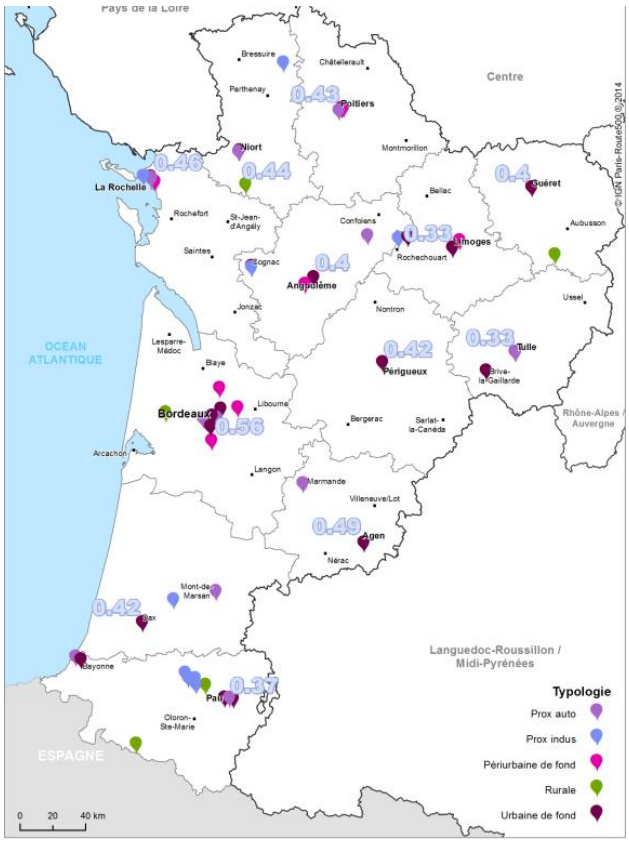

Sources : Airaq, Atmo Poitou-Charentes, Limair

Figure 16 : Nombre moyen d'épisodes de pollution atmosphérique par an et par département (2012-2014)

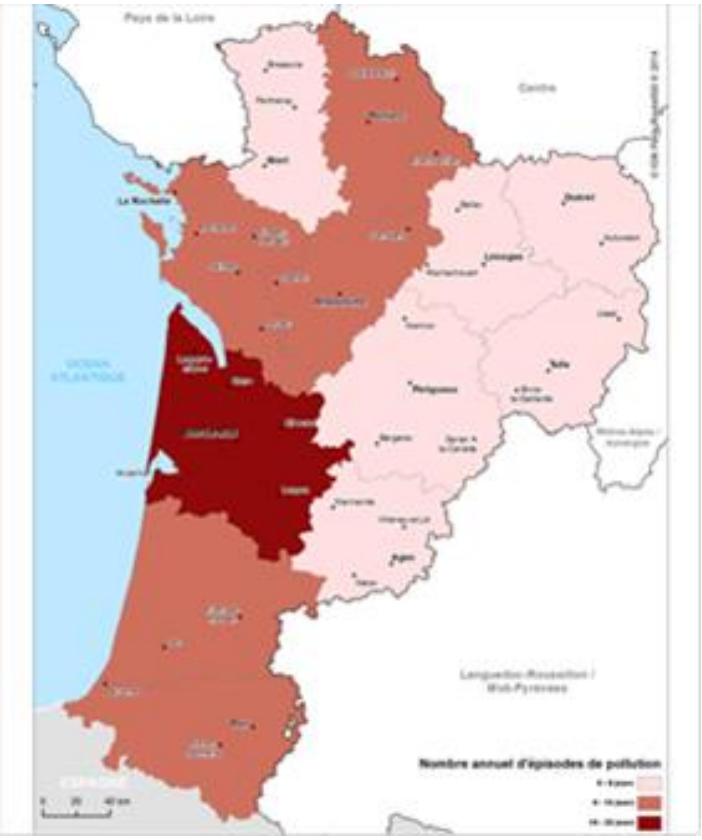

Sources : Airaq, Atmo Poitou-Charentes, Limair

2.2.2 Impact des activités humaines

Agriculture et forêts

En matière agricole, le département, plutôt orienté vers les « grandes cultures », se situe dans la tranche moyenne au regard des dépenses de produits phytosanitaires. L'usage de ces produits semble plus intensif (au regard de la dépense) dans la partie nord-ouest du département

Figure 17 : Répartition des « petites régions agricoles » selon l'origine et la pression en pesticides

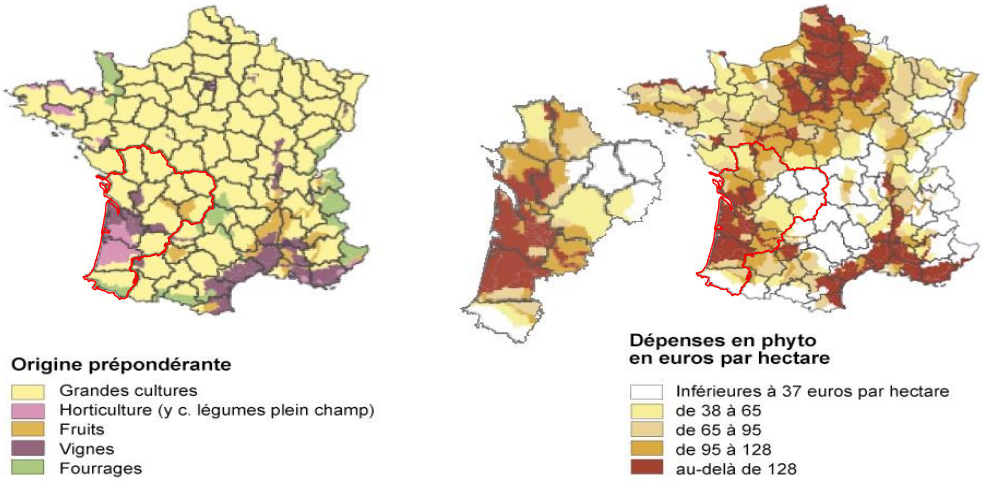

Source : Agreste, MAAPRAT, Inra 2010

Risques accidentels des installations industrielles

Les communes à risque industriel sont celles qui comptent des installations ICPE à risque accidentel appelées installations « SEVESO ». Les 12 départements de la région comptent des communes, le plus souvent urbaines, concernées par ce type de risque. Peu de communes sont concernées en Vienne. C'est le long de l'axe Chatelleraut – Poitiers – Niort que se localisent la majorité des installations classées ICPE du département, avec deux points de concentration sur les deux principales agglomérations.

Pour ce qui est du risque lié aux installations nucléaires de base, les seules communes concernées sont celles situées aux environs des deux centrales nucléaires du Blayais (Gironde) et de Civaux (Vienne).

2.2.3 Espace intérieur et lieux de vie

Habitat dégradé

Le parc privé potentiellement indigne est établi sur la base d'un croisement entre les revenus des occupants et le classement cadastral des logements (figure 18). Il comprend : les logements classés en catégorie cadastrale 6 (ordinaire) occupés par un ménage au revenu fiscal de référence inférieur à 70 % du seuil de pauvreté, et les logements classés en catégorie cadastrale 7 ou 8 (médiocre et très médiocre) occupés par un ménage au revenu fiscal de référence inférieur à 150 % du seuil de pauvreté. Leur proportion met en évidence le sud du département.

Les résidences sans confort, telles que définies par l'Insee, sont dépourvues d'au moins un des éléments suivants : eau, WC, douche ou baignoire. Les deux indicateurs, sont convergents sur certaines zones du nord, de l'est et du sud du département.

Figure 18 : Parc privé potentiellement indigne en 2013

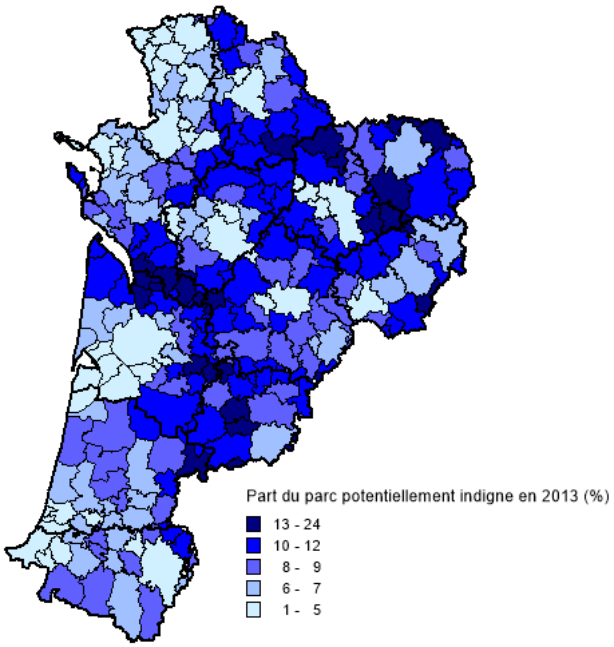

Source : Cerema - Filocom, DGFIP, exploitation ORSL

Figure 19 : Part des résidences sans confort par bassin de vie – Nouvelle-Aquitaine

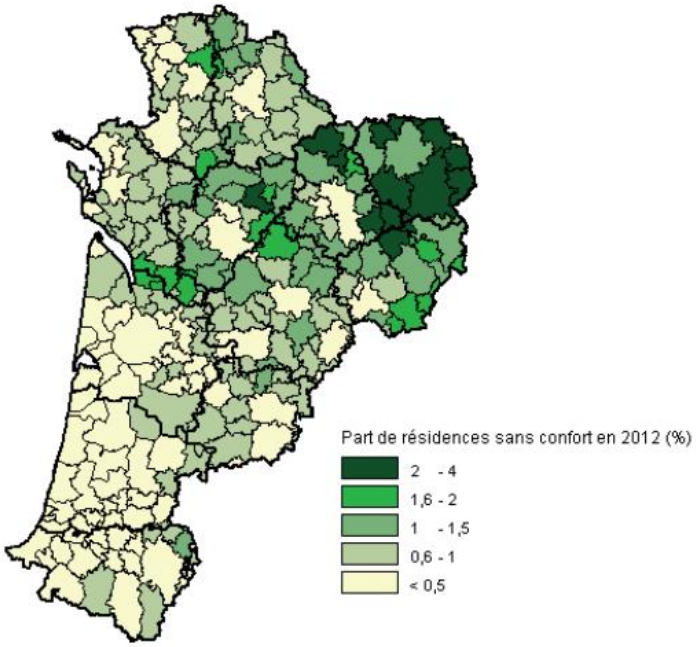

Source : RP 2012, exploitation ORSL

2.2.4 Eaux de consommation

Le département a enregistré peu d'analyses défavorables de l'eau potable lorsqu'elles portent sur la qualité bactériologique. En revanche, deux bassins de vie ont vu une part importante de leur population exposée au moins une fois, en 2014, à des eaux de consommation non conformes en teneurs en pesticides, et trois autres bassins à des teneurs élevées de la concentration de nitrates.

Figure 20 : Non-conformité en nitrates de l'EDCH[15] dans les bassins de vie en 2014

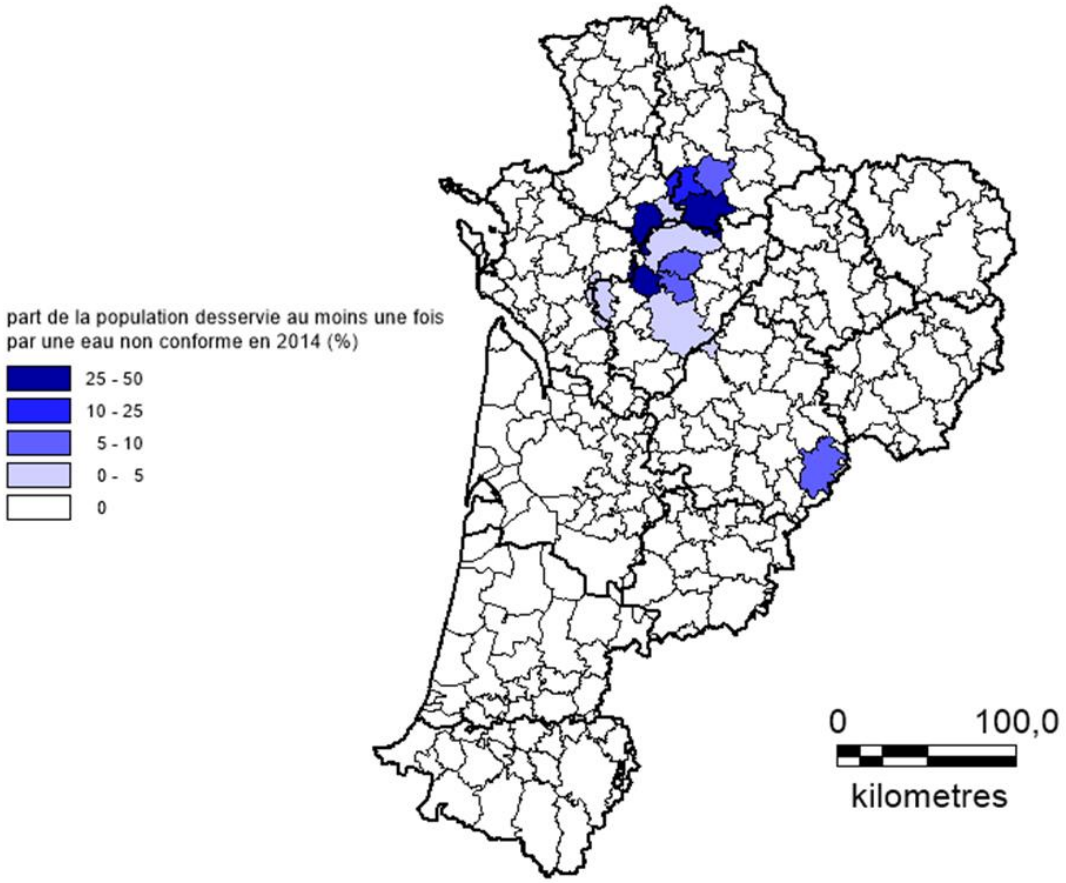

Source : SISE-Eaux – ARS, exploitation ORSL

[15] Eau Destinée à la Consommation Humaine (EDCH)

2.3 Risques comportementaux

2.3.1 L'alimentation et l'activité physique

Selon les certificats de santé du 8ème jour (CS8), la part des enfants allaités à la naissance en 2014 dans les départements de la Nouvelle-Aquitaine varie entre 51 % dans les Deux-Sèvres et 67 % en Gironde. La Vienne occupe une valeur médiane dans la région (58%)

Les dernières données issues de l'enquête Obépi (données déclarées) montrent que la part des adultes obèses en Nouvelle-Aquitaine varie de 14 % en ex-Poitou-Charentes à 18 % en ex-Limousin.

De 2009 à 2012, la part des adultes obèses avait globalement augmenté en Nouvelle-Aquitaine, mais légèrement baissé en Poitou-Charentes.

Figure 21 : Proportion d'adultes de 18 ans ou plus déclarant un IMC >= 30 kg/m2 (obésité) en 2009 et en 2012 dans les ex-régions de la Nouvelle-Aquitaine (%)

	2009	2012	Evolution
Ex-Aquitaine	13,7	15,8	2,1
Ex-Limousin	13,8	17,8	4,0
Ex-Poitou-Charentes	14,2	13,8	-0,4
France hexagonale	14,5	15,0	0,5

Source : Score santé (Obépi) ; Réalisation : ORS Poitou-Charentes
Voir en fin de document pour des précisions méthodologiques

Le département est inclus dans la cohorte CONSTANCES (constituée d'un échantillon de 200 000 adultes âgés de 18 à 69 ans) qui permet de fournir des estimations de la prévalence du surpoids et de l'obésité à partir de données mesurées. Ainsi, en 2013, 17 % des adultes sont obèses dans la Vienne (contre 16 % des personnes de la cohorte en France).

La chirurgie bariatrique, ou chirurgie de l'obésité, permet un traitement chirurgical de l'obésité grave (sévère ou compliquée) qui est considérée comme une maladie chronique. Elle peut être indiquée en cas d'indice de masse corporelle (IMC) supérieur à 40 kg/m2 ou à 35 kg/m2 lorsqu'il existe une maladie associée susceptible d'être améliorée par le traitement chirurgical. L'intervention peut être envisagée uniquement chez des personnes dont l'obésité est installée depuis plusieurs années et pour lesquelles un traitement diététique d'au moins un an et une activité physique se sont avérés inefficaces.

En 2015, environ 310 séjours de chirurgie bariatrique ont été enregistrés en Vienne, moins que l'année d'avant. L'âge moyen des patients était de 40 ans.

2.3.2 Les addictions aux substances psychoactives

Les consommations de substances psychoactives chez les jeunes de 17-18 ans de Nouvelle-Aquitaine (Enquête ESCAPAD[16]) diffèrent défavorablement des données nationales sur plusieurs indicateurs comme le tabagisme quotidien (36 % versus 32 %), l'expérimentation du cannabis (52 % versus 48 %) ou la consommation de 5 verres d'alcool ou plus en une même occasion au cours du mois précédant l'enquête (API : alcoolisation ponctuelle importante : 54 % versus 49 %). Aucune différence significative n'est en revanche notée vis-à-vis de l'expérimentation des autres substances

[16] **Données ESCAPAD :** enquêtes conduites par l'OFDT auprès de jeunes de 17 ans lors de la Journée défense et citoyenneté. Les résultats présentés sont pondérés sur le sexe et le département de résidence.
- Alcoolisation ponctuelle importante (API) : 5 verres ou plus en une même occasion
- Expérimentation : au moins un usage au cours de la vie
- Usage régulier (alcool, cannabis) : au moins 10 usages dans le mois
- Ivresse régulière : au moins 10 usages dans l'année

psychoactives illicites ou d'usage détourné (poppers, champignons hallucinogènes, ecstasy, cocaïne…).

Près de 10 000 passages aux urgences[17] ont été enregistrés en 2015 en Nouvelle-Aquitaine pour « troubles mentaux et du comportement liés à l'utilisation d'alcool : intoxication aiguë » (CIM10 : F10.0). Il faut préciser que ce chiffre est sans doute en deçà de la réalité car le diagnostic codé est plutôt la conséquence pathologique que la cause. Ces passages concernent majoritairement des hommes (73 %) ; 31 % ont moins de 30 ans.

Cent trois passages aux urgences pour diagnostic de « Troubles mentaux et du comportement liés à l'utilisation de dérivés du cannabis : intoxication aiguë » (F12.0) ont été enregistrés en 2015 en Nouvelle-Aquitaine. Pour ce motif également, les hommes sont surreprésentés (78 %) ; ainsi que les jeunes (80 % ont moins de 30 ans dont 21 % de mineurs).

Dans la région, le **taux comparatif de séjours hospitaliers[18] pour une pathologie liée à l'alcool est moins élevé qu'en France métropolitaine** (838 vs 861 séjours pour 100 000 habitants). **Il en va de même pour la Vienne (808).** En 2015, près de 1 650 séjours hospitaliers y ont été enregistrés pour une pathologie alcoolique. Les séjours pour alcoolisme avec dépendance ont donné lieu à 460 séjours avec sevrage. Par ailleurs, les intoxications aigües à l'alcool sont à l'origine de 1 500 séjours. Environ 3 600 nouvelles admissions en ALD ont été enregistrées chaque année entre 2012 et 2014 en Nouvelle-Aquitaine pour une pathologie liée à l'alcool. En Vienne, le taux standardisé d'admission en ALD pour ce motif est le troisième moins élevé de la région et sous le taux national (53,7 pour 100 000 habitants vs 56,8).

Entre 2009 et 2013, plus de 140 décès seraient attribuables en moyenne chaque année à la consommation d'alcool en Vienne. Le taux standardisé de mortalité par maladies liées à la consommation d'alcool est au-dessus de la moyenne française (29,6 pour 100 000 habitants vs 27,9) ; il est proche de 40 pour 100 000 dans le territoire de proximité de Loudun, et significativement élevé dans le territoire de Poitiers (35 pour 100 000).

[17] **Passages aux urgences (RPU) :** La région Nouvelle-Aquitaine a enregistré 1 617 311 passages aux urgences en 2015 dont 1 535 274 ont généré un Résumé de Passage aux Urgences (RPU) par les Observatoires des Urgences (95%) ; le diagnostic principal est exploitable pour 70 % de ces RPU (98 % pour l'ex-Limousin, 77% pour l'ex-Poitou-Charentes et 58% pour l'ex-Aquitaine).

[18] **Recours hospitaliers :** Séjours hospitaliers extraits des bases PMSI-MCO (médecine-chirurgie-obstétrique) de l'ATIH, les codes CIM-10 retenus pour la définition de « pathologies liées à l'alcool » sont ceux proposés par l'article « L'alcool, une des toutes premières causes d'hospitalisation en France » publié dans le BEH n°24-25 de juillet 2015.

Figure 22 : Taux standardisé de mortalité liée à l'alcool selon les territoires de proximité en Nouvelle-Aquitaine

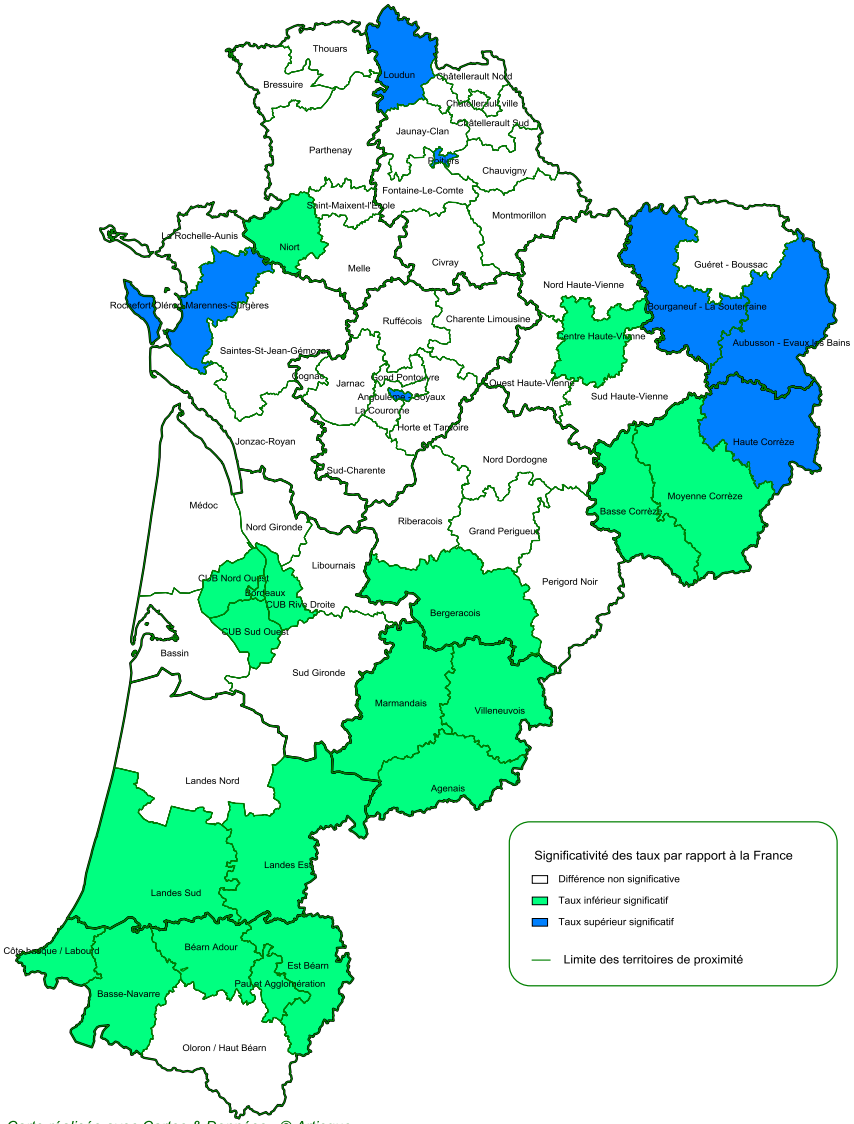

Carte réalisée avec Cartes & Données - © Articque
Source : Inserm-CépiDC 2009-2013, Insee, traitements ORS Aquitaine
Réalisation : ARS Nouvelle-Aquitaine, Pôle études, statistiques et évaluation

Plus de 16 000 **nouvelles admissions en ALD pour pathologies liées au tabac** ont été recensées chaque année entre 2012 et 2014 en Nouvelle-Aquitaine dont près de 3 000 pour un cancer de la trachée, des bronches et du poumon. Le taux d'admission en Nouvelle-Aquitaine est très proche du niveau national (44 pour 100 000 habitants), celui de **la Vienne est significativement inférieur (38,9 pour 100 000 habitants).**

Dans la région, 8 852 décès seraient liés au tabac chaque année entre 2009 et 2013, dont 3 147 par cancer de la trachée, des bronches et du poumon. **En Vienne, 610 décès lui seraient imputables chaque année sur la même période dont 200 par cancer de la trachée, des bronches et du poumon**.

Le taux standardisé de mortalité pour ce cancer, dans la Vienne, est relativement proche du taux national (42,1 décès pour 100 000 habitants vs 43,8). Le taux de mortalité lié au tabac n'est pas significativement différent de la moyenne nationale (115,0 décès pour 100 000 habitants pour 115,3 en Nouvelle-Aquitaine, 117,6 en France).

Figure 23 : Taux standardisés de mortalité liée au tabac selon les territoires de proximité en Nouvelle-Aquitaine

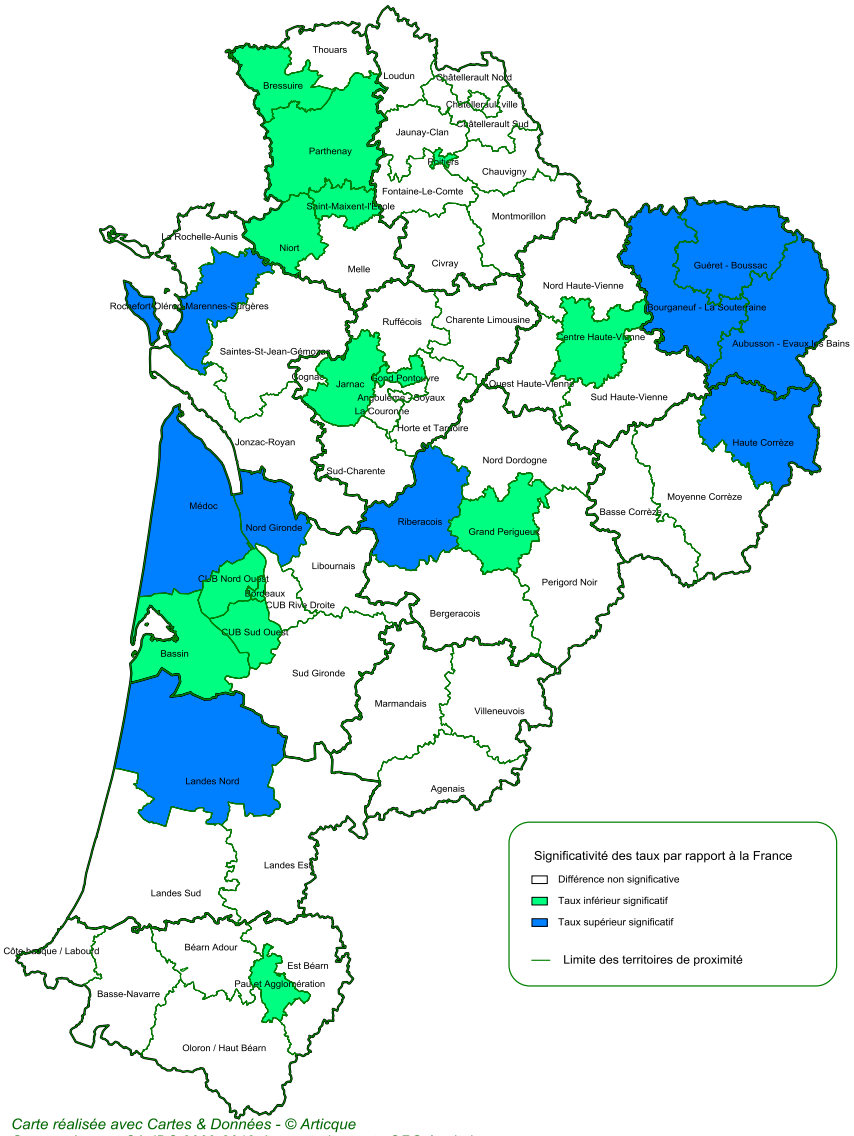

Carte réalisée avec Cartes & Données - © Articque
Source : Inserm-CépiDC 2009-2013, Insee, traitements ORS Aquitaine
Réalisation : ARS Nouvelle-Aquitaine, Pôle études, statistiques et évaluation

2.3.3 Les accidents de la circulation

L'accidentologie routière est un enjeu important de santé publique, par son poids sanitaire, social et économique. Le code de la route prévoit que les services de police et de gendarmerie doivent être prévenus de la survenue des accidents corporels de la circulation[19], c'est-à-dire ayant nécessité des soins médicaux, une hospitalisation ou à l'origine de décès.

En 2015, 378 accidents corporels ont été enregistrés en Vienne. Parmi ces accidents, 175 sont qualifiés de graves, c'est-à-dire justifiant une hospitalisation d'au moins 24 heures. Au cours de l'année, **25 accidents mortels ont eu lieu**. Entre 2009-2011 et 2013-2015, le nombre de blessés hospitalisés a moins diminué qu'en région (-3,1 % en Vienne contre -19 % en Nouvelle-Aquitaine). **Le nombre de personnes tuées a augmenté de 1,3 % alors qu'il a baissé de 14 % en Nouvelle-Aquitaine**.

[19]Accidents de la circulation
Accident corporel : ayant nécessité des soins
Accident grave : avec un blessé hospitalisé non décédé dans les 30 jours
Accident mortel : avec au moins un décès dans les 30 jours

En Nouvelle-Aquitaine comme en France, la mortalité par accident de la circulation est un phénomène beaucoup plus marqué chez les hommes que les femmes. Le taux masculin est en effet trois fois plus élevé que le taux féminin. La surmortalité masculine est la plus marquée chez les adultes de 15-44 ans puis au-delà de 85 ans.
Dans la région, entre 2009 et 2013, la mortalité régionale est supérieure à celle de la France (6,8 décès pour 100 000 habitants contre 5,8 en France). La Vienne présente un taux comparable à celui de la France (5,6 décès pour 100 000 habitants tous sexes confondus).

2.4 Risques professionnels

En 2014-2015, selon l'Observatoire en santé au travail EVREST , plus de 27 % des salariés considèrent que leur posture au travail est difficile ou pénible, 23 % sont confrontés à des ports de charges lourdes de manière difficile ou pénible, et 17 % sont exposés à des vibrations, en Nouvelle-Aquitaine. Ces proportions sont identiques dans l'échantillon national. Excepté pour les postures contraignantes, les hommes sont plus souvent concernés que les femmes.
Toujours d'après Evrest, 3 salariés sur 10 seraient exposés à des produits chimiques, sans précision sur la fréquence et l'intensité d'exposition. Cette proportion est plus élevée qu'au niveau national (24 %).

Figure 24 : Exposition aux facteurs de risques professionnels en 2014-2015 (%)

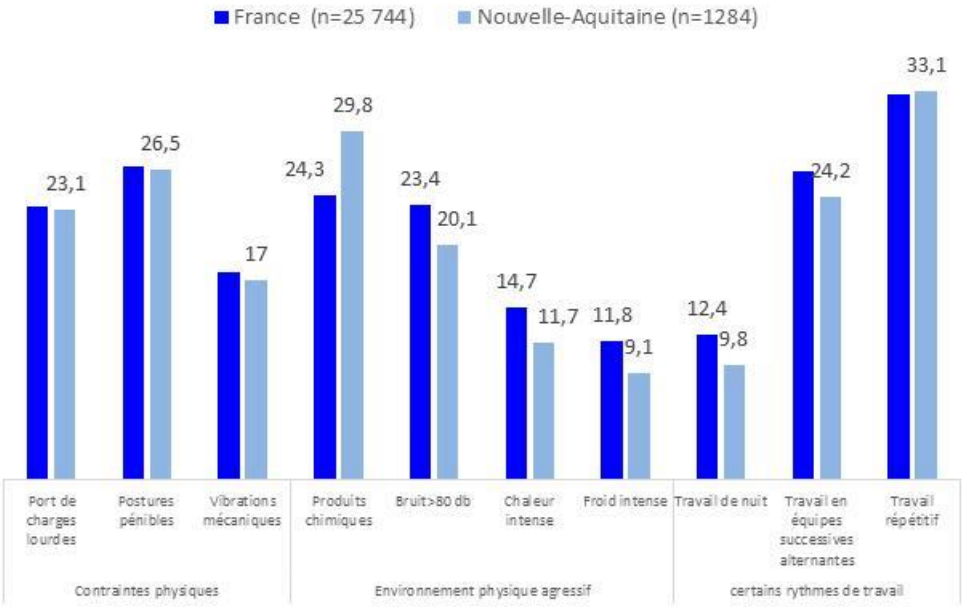

2.4.1 Les accidents professionnels

En 2012, en Nouvelle-Aquitaine, 6 640 accidents de trajet[20] ont été enregistrés par le régime général et agricole. La fréquence[21] d'accidents de trajet est de 2,6 accidents de trajet, moins élevée que celle de la France (3,2 accidents de trajet pour 1 000 000 d'heures travaillées). En Nouvelle-Aquitaine, dans les trois quarts des cas, le véhicule est l'élément matériel incriminé dans les accidents de trajet. La fréquence des accidents de trajets est plus élevée chez les 15-19 ans, avec une proportion importante d'accidents de deux roues.

[20] **Accident de trajet** : Tout accident survenu entre la résidence principale ou secondaire présentant un caractère de stabilité et le lieu de travail ou entre le lieu de travail et le lieu où le salarié prend habituellement ses repas
[21] **Taux de fréquence** : Nombre d'accidents de travail ou de trajets rapporté au volume d'heures travaillées (en million)

En 2012, 62 200 accidents du travail ont été enregistrés en Nouvelle-Aquitaine pour les salariés du régime général et du régime agricole. En tenant compte du nombre d'heures travaillées, la fréquence est de 24,4 accidents du travail pour 1 million d'heures travaillées en Nouvelle-Aquitaine, plus élevée que celle de la France (23,8 accidents de travail pour 1 million d'heures travaillées). Ce taux est en baisse de 7 % dans la région et dans tous les départements depuis 2008.

En Vienne, la fréquence des accidents du travail est plus faible que celle de la région, particulièrement dans les zones d'emploi de Poitiers et Châtellerault (23,1 vs 24,4). Elle est, par contre plus élevée dans la zone d'emploi de Thouars-Loudun (28,6 vs 24,4 en région). L'indice de gravité[22] est le plus élevé sur ce secteur.

Figure 25 : Indice de gravité des accidents du travail en Nouvelle-Aquitaine

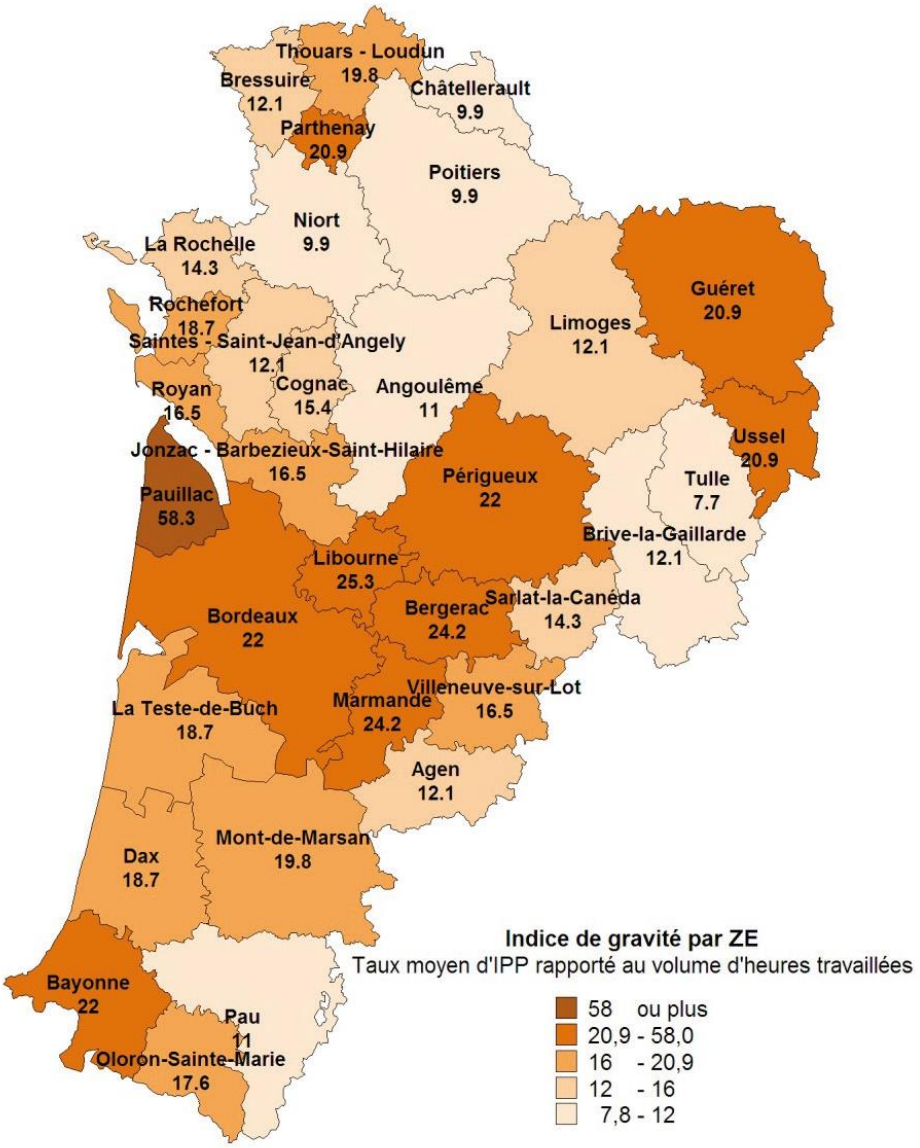

Source : Cnamts - MSA 2012 / traitement DARES

2.4.2 Les maladies professionnelles

En 2012, 5 961 maladies professionnelles ont été déclarées et reconnues en Nouvelle-Aquitaine pour les salariés du régime général et du régime agricole. Le taux de fréquence est de 2,4 maladies

[22] **Indice de gravité** : Somme des taux d'incapacité permanente partielle (IPP par million d'heures rémunérées)

professionnelles (MP) pour 1 million d'heures travaillées en Nouvelle-Aquitaine, plus élevé que celui de la France (2,02 MP).

La fréquence des maladies professionnelles est un peu plus élevée chez les femmes que chez les hommes (2,8 vs 2,0) mais l'indice de gravité est plus important chez les hommes. La fréquence croît en fonction de l'âge. Les ouvriers sont particulièrement concernés par les MP, notamment dans le secteur de la construction et de l'industrie.

La Vienne ne se distingue pas du reste de la région, sinon par la zone d'emploi Thouars/Loudun où l'indice de gravité reste relativement élevé.

Figure 26 : Indice de gravité des maladies professionnelles en Nouvelle-Aquitaine

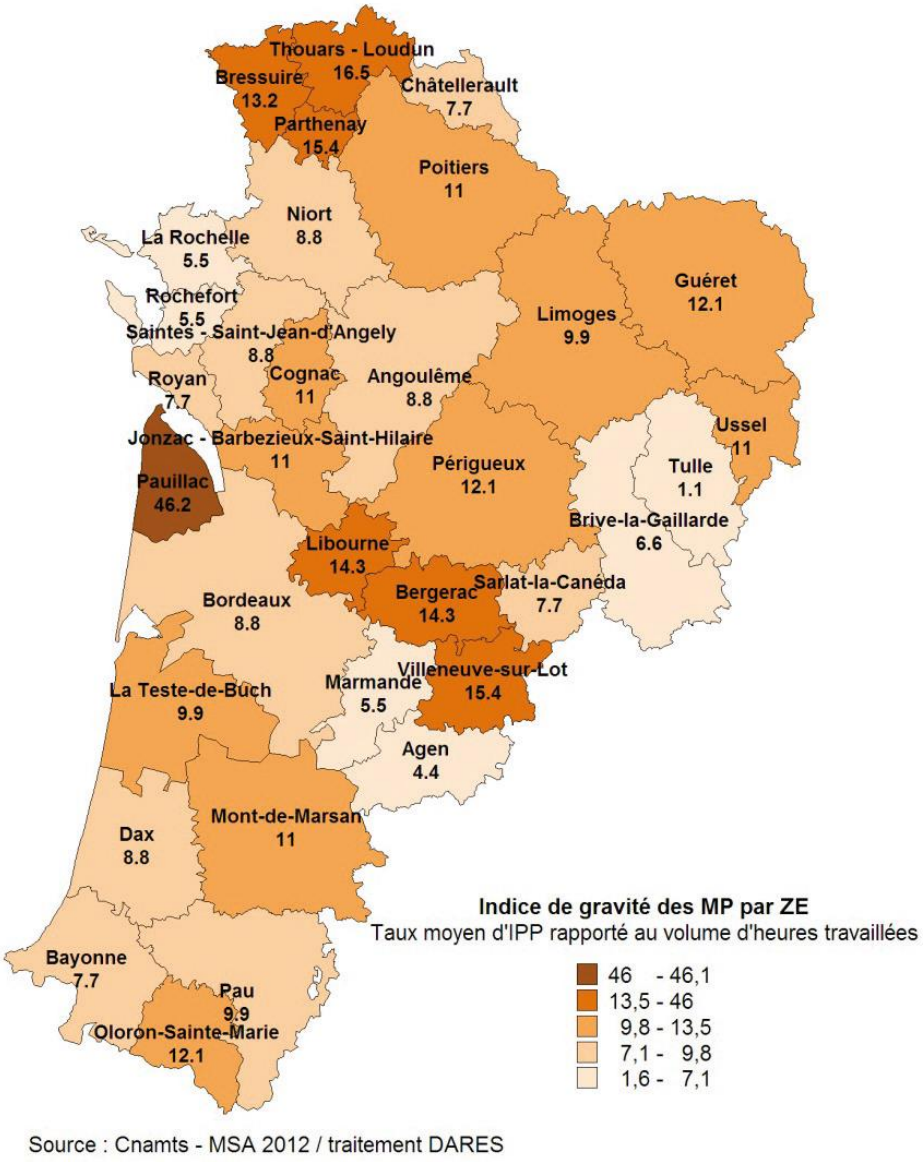

Source : Cnamts - MSA 2012 / traitement DARES

A Poitiers, une consultation régionale de santé mentale et travail (CSMT) a été créée en 2009. En 2015, 244 consultations de pathologies professionnelles et environnementales ont été réalisées concernant 229 patients. Six consultants sur 10 sont des femmes, et plus des deux tiers des consultations concernent les risques psychosociaux. Près de la moitié des patients ont consulté sur avis de leur médecin généraliste et 35 % de leur médecin du travail. Le motif principal de consultation est le diagnostic de pathologie professionnelle (76 %), le suivi des avis d'aptitude, l'orientation et le reclassement (16 %) et le diagnostic de pathologie environnementale (6 %).

3 L'ETAT DE SANTE

3.1 L'espérance de vie

Dans ce département, l'espérance de vie[23] des hommes et des femmes à la naissance est la plus haute de la région et comme partout, celle des femmes est supérieure à celle des hommes. Dans la Vienne, à 60 ans, un homme peut encore espérer vivre 24 ans (23,3 en région) et une femme 28,1 (27,7 en région).

Figure 27 : L'espérance de vie en Vienne en 2014

	Vienne	Nouvelle-Aquitaine	France métropolitaine
Espérance de vie à la naissance			
Hommes	**80,1**	79,4	79,3
Femmes	**86,0**	85,4	85,4
Espérance de vie à 60 ans			
Hommes	**24,0**	23,3	23,1
Femmes	**28,1**	27,7	27,7

Source: Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil
Réalisation ARS Nouvelle-Aquitaine, Pôle études, statistiques et évaluation

3.2 La mortalité

Au cours de la période 2009-2013, **4 100 décès de personnes domiciliées en Vienne ont été enregistrés en moyenne chaque année**. Ces décès correspondent à un taux standardisé de mortalité[24] de 760,6 pour 100 000 habitants ; il est comparable à celui de la Nouvelle-Aquitaine. Comme partout, le taux de mortalité des hommes est nettement supérieur à celui des femmes (1 015,6 décès pour 100 000 habitants contre 572,4).

La surmortalité prématurée frappe les hommes comme les femmes à Châtellerault. Le taux de décès prématurés y est supérieur de 30 % à celui de la Nouvelle-Aquitaine pour les hommes, 29 % pour les femmes. On observe également des écarts de mortalité prématurée importants sur les territoires de proximité de Poitiers et Montmorillon mais uniquement chez les hommes (respectivement + 25 % et + 17 % en comparaison avec la région). Les décès prématurés qui pourraient être évités par une réduction des comportements à risques (tabagisme, alcoolisme, etc.) représentent plus d'un tiers des décès prématurés. La surmortalité prématurée évitable[25] masculine est très marquée sur les territoires de proximité de Montmorillon, Loudun, à un degré moindre Poitiers.

[23] **L'espérance de vie à la naissance (ou à l'âge 0)** représente la durée de vie moyenne - autrement dit l'âge moyen au décès - d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité de l'année. Elle caractérise la mortalité indépendamment de la structure par âge.
C'est un cas particulier de l'espérance de vie à l'âge x. Cette espérance représente le nombre moyen d'années restant à vivre pour une génération fictive d'âge x qui aurait, à chaque âge, la probabilité de décéder observée cette année-là. Autrement dit, c'est le nombre moyen d'années restant à vivre au-delà de cet âge x (ou durée de survie moyenne à l'âge x), dans les conditions de mortalité par âge de l'année considérée.

[3] **Le taux standardisé de mortalité** indique le nombre de décès pour 100 000 habitants si la répartition par âge de la zone géographique étudiée était la même qu'au niveau national. Autrement dit, c'est le taux que l'on observerait dans la population étudiée si elle avait la même structure d'âge que la population de la France métropolitaine. Taux standardisés sur l'âge de la population de la France au RP 2006

[24] **Le taux standardisé de mortalité prématurée** concerne les décès de personnes de moins de 65 ans

[25] **Mortalité prématurée évitable** : « mortalité évitable » liée aux pratiques de « prévention primaire ». Cet indicateur regroupe les causes de décès qui pourraient être évitées par une réduction des comportements à risques tels que le tabagisme, l'alcoolisme, les conduites routières dangereuses, etc.

Figure 28 : Taux de mortalité selon les territoires de proximité -Vienne

	Châtellerault ville	Châtellerault Nord	Châtellerault Sud	Loudun	Jaunay-Clan	Poitiers	Chauvigny	Fontaine-Le-Comte	Civray	Montmorillon	Vienne	Nouvelle-Aquitaine	France
Mortalité générale (1)													
Nombre moyen annuel de décès	402	159	345	333	612	580	341	501	456	394	4 124	59 334	555 312
Taux standardisé des Hommes et des Femmes	790,1	713,1	779,5	**853,1**	752,6	687,4	788,5	743,5	**812,1**	**810,7**	760,6	754,9	767
Taux standardisé des Hommes	**1114,2**	975,1	1 053,5	**1112,9**	967,7	995,1	1 048,3	945,5	1 040,1	1 070,3	1 015,6	1 004,1	1 011
Taux standardisé des Femmes	566,6	513,6	579,1	**649,6**	580,7	495,7	615,3	584,7	**633,3**	598,3	572,4	572,5	592
Mortalité prématurée (1)													
Nombre moyen annuel de décès	68	27	64	51	117	137	55	95	58	53	725	10 132	110 173
Taux standardisé des Hommes et des Femmes	**247,2**	149,4	191,8	213,9	169,2	**223,9**	175,2	165,9	198,5	**213,4**	191,0	191,1	192
Taux standardisé des Hommes	**348,6**	212,6	258,5	299,0	238,4	**331,2**	219,2	230,0	263,8	**312,4**	267,3	265,9	265
Taux standardisé des Femmes	**155,6**	85,2	124,8	127,7	101,1	132,0	131,6	102,6	132,8	112,3	117,6	119,6	122
Mortalité prématurée évitable (1)													
Nombre moyen annuel de décès	19	10	23	21	42	45	16	33	16	20	245	3 317	34 136
Taux standardisé des Hommes et des Femmes	71,4	55,1	68,7	**89,6**	61,9	**72,6**	53,1	59,3	57,8	**82,6**	**65,3**	**63,5**	60
Taux standardisé des Hommes	119,6	87,8	99,3	**134,0**	96,5	**122,3**	70,5	99,2	90,7	**140,4**	**104,2**	**98,9**	93
Taux standardisé des Femmes	27,9	21,7	37,7	44,4	28,0	30,0	36,0	19,7	24,8	23,7	27,9	**29,6**	28
Mortalité infantile (2)													
Nombre de décès											15	178	2 907
Taux de mortalité infantile											3,1	3,0	3,6

(1) 2009-2013

(2) 2011-2015

Surligné en vert : différence significative inférieure avec la France au risque de 5 %

Surligné en orange : différence significative supérieure avec la France au risque de 5 %

Sources : Inserm-CépiDC, Insee - Traitements ORS Aquitaine, réalisation ARS Nouvelle-Aquitaine, Pôle études, statistiques et évaluation

Dans la Vienne, comme dans les autres départements, les maladies circulatoires puis les cancers sont les premières causes de mortalité. Au sein des territoires de proximité, on note des situations de surmortalité ou de sous-mortalité par rapport à la France selon les pathologies. L'insuffisance cardiaque frappe quatre territoires de proximité sur cinq : Loudun, Montmorillon, Chauvigny et Châtellerault-Sud ; ce dernier territoire est également marqué par la surmortalité liée aux maladies vasculaires cérébrales. La surmortalité liée au cancer colorectal marque plusieurs territoires de proximité (Chauvigny, Montmorillon, Châtellerault-Sud et Jaunay-Clan), celle du rein affecte les territoires de Loudun et Fontaine-le-Comte. Sur le territoire de proximité de Loudun, on note également une surmortalité relative au diabète et au suicide.

Figure 29 : Ecarts de mortalité prématurée évitable selon les territoires en Nouvelle-Aquitaine

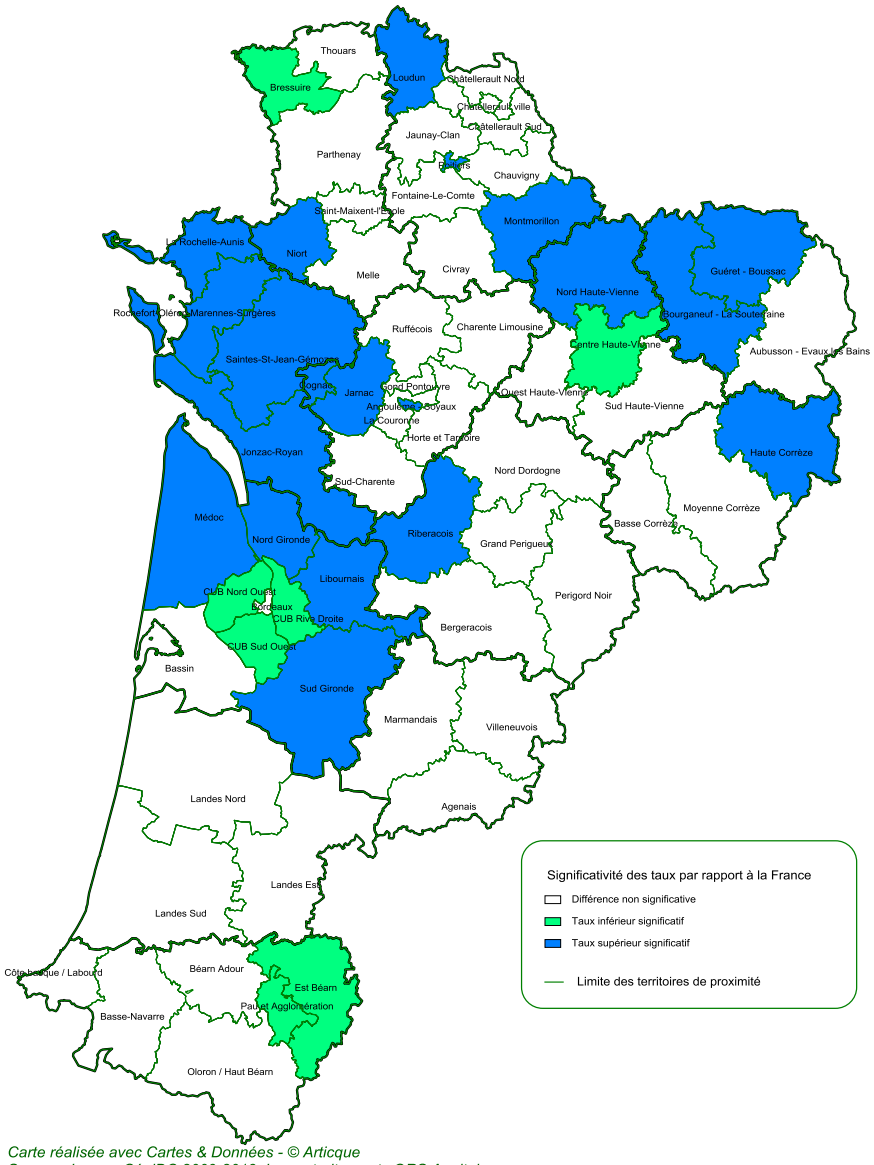

Carte réalisée avec Cartes & Données - © Articque
Source : Inserm-CépiDC 2009-2013, Insee, traitements ORS Aquitaine
Réalisation : ARS Nouvelle-Aquitaine, Pôle études, statistiques et évaluation

3.3 La morbidité (au travers des ALD)

3.3.1 Prévalence[26]

Près de 11 millions de personnes en France souffrent au moins d'une maladie chronique, parmi elles 1 million résident en Nouvelle-Aquitaine.

Les départements de la région sont disparates en termes de structure de population par âge. Afin de tenir compte de ces disparités entre chaque département et la région, certains taux sont standardisés par sexe et tranche d'âge : moins de 18 ans, de 18 à 44 ans, de 45 à 64 ans, de 65 à 74 ans, de 75 ans et plus. La population de référence utilisée pour standardiser est celle de la France Métropolitaine en 2013.

[26] **La prévalence** est le nombre de **toutes les personnes** souffrant d'une ALD en 2015 rapporté à l'effectif total de la population. Elle ne distingue pas les cas nouveaux et les cas anciens**, contrairement à l'incidence** qui recense uniquement les nouveaux bénéficiaires d'une ALD en 2015.

Plus d'une personne sur sept (67 602) est prise en charge pour ALD en 2015 en Vienne. Le taux standardisé est identique à **une personne sur sept** (14,9 %), il est inférieur à celui de la région (16,6 % soit une personne sur sept).La situation de la Vienne est aussi relativement plus favorable à ce qui est observé en France métropolitaine (17,3%) où une personne sur six est prise en charge pour une ALD. La vienne à 14,9 %, suivi de très près par la Charente (15,0 %), détient donc le plus faible taux d'ALD standardisé de la région.

Figure 30 : Personnes bénéficiant d'une prise en charge pour ALD au 1er janvier 2015 en Vienne

	Population	Nombre de bénéficiaires d'une ALD	Part de population standardisée (1) %	Femmes %
Vienne	431 248	67 602	14,9	49
Nouvelle Aquitaine	5 844 177	1 071 524	16,6	51
France métropolitaine	63 697 865	11 033 462	17,3	51

Source : base de données assurance maladie inter-régimes SNIIRAM– Recensement de population INSEE 2013
(1) : la population est standardisée par sexe et tranches d'âge en prenant comme population de référence celle de la France métropolitaine.

Comme pour l'ensemble des départements de la région, la part des femmes bénéficiaires est quasiment égale à celle des hommes bénéficiaires. En revanche, l'âge a une influence logique sur les effectifs des personnes souffrant d'une ALD, puisque des maladies chroniques sont liées au vieillissement de la population telles que le diabète ou certaines maladies cardio-neuro-vasculaires.
La majorité des personnes souffrant d'une ALD en Vienne, soit 56,6 % (57,5 % en région), est âgée de 65 ans ou plus, 40,4 % (39,4 % en région) ont entre 18 et 64 ans et 3,0 % (3,1 % en région) ont moins de 18 ans.
Les cinq premières causes de la prise en charge d'une personne en ALD en Deux-Sèvres sont :

- le diabète,
- les tumeurs malignes et affections malignes du tissu lymphatique ou hématopoïétique,
- l'insuffisance cardiaque grave,
- les maladies coronaires,
- les psychoses, les troubles graves de la personnalité et l'arriération mentale.

Comme au niveau de la région et en France métropolitaine, c'est d'abord le diabète, ensuite les tumeurs qui sont les deux premières causes des prises en charges relevées. En revanche les psychoses relevées en cinquième position pour le département sont en troisième position en Nouvelle-Aquitaine et au niveau national.
Les maladies cardio-neuro-vasculaires ont un poids certain dans la prise en charge des ALD : un tiers des ALD recensées en 2015 en Nouvelle-Aquitaine concerne ce type d'affection, ce taux est près de 32 % en Vienne.

Figure 31 : Répartition par type d'affection des personnes en ALD en Vienne en 2015

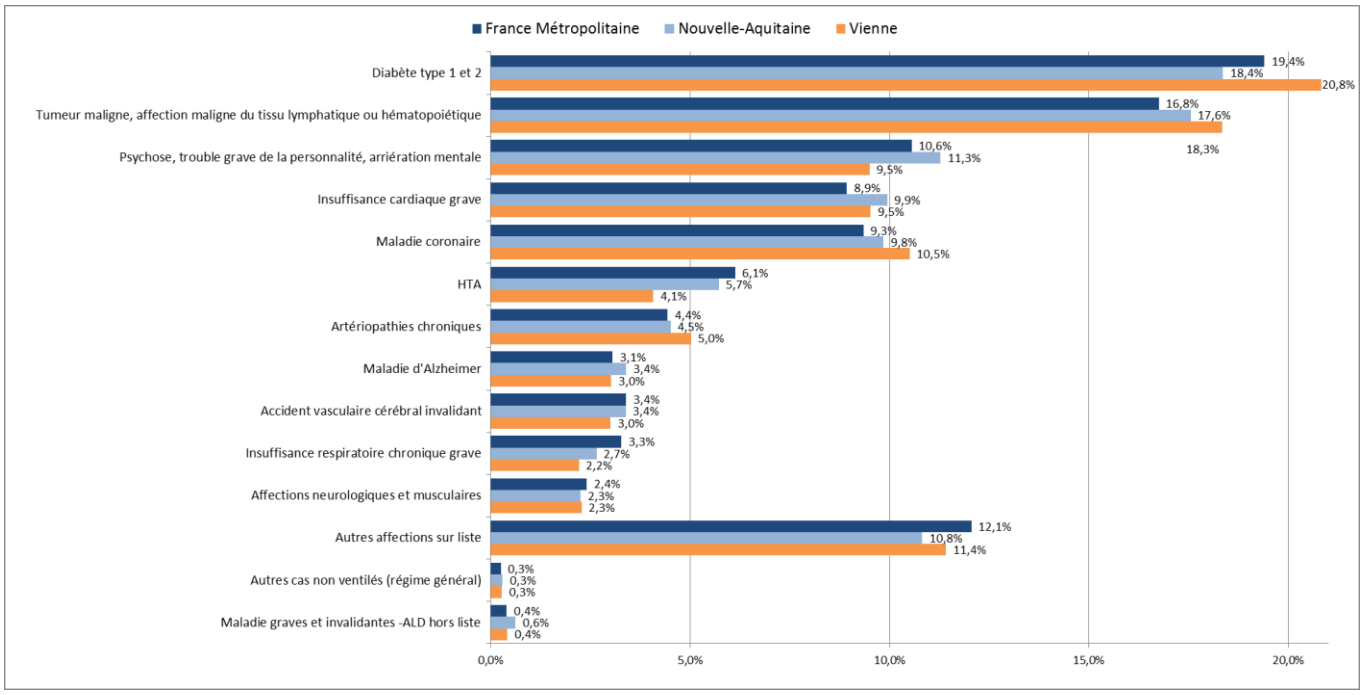

Source : base de données assurance maladie inter-régimes SNIIRAM, champs : régime général, mutualité sociale agricole

Hormis pour les psychoses,et l'hypertension artérielle, le département de la Vienne détient les taux standardisés d'ALD similaires au taux régionaux.

Figure 32 : Caractéristiques des personnes en ALD par type d'affection en Vienne en 2015

AFFECTION	Vienne			Nouvelle Aquitaine			France métropolitaine		
	Nb ALD	Tx Std	F %	Nb ALD	Tx Std	F %	Nb ALD	Tx	F %
Tumeur maligne, affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique	17 671	3,9	47,1	254 401	3,9	46,4	2 751 662	4,3	46,6
Diabète type 1 et 2	15 549	3,4	51,0	243 197	3,7	53,6	2 376 368	3,7	54,4
Psychose, trouble grave de la personnalité, arriération mentale	8 055	1,8	54,9	156 312	2,6	56,7	1 497 709	2,4	54,8
Insuffisance cardiaque grave	8 079	1,7	46,4	137 757	2,0	48,8	1 266 350	2,0	49,7
Maladie coronaire	8 913	1,9	27,8	136 383	2,0	29,5	1 325 298	2,1	30,2
HTA	3 454	0,7	51,9	79 270	1,2	55,4	869 047	1,4	56,4
Artériopathies chroniques	4 256	0,9	30,1	62 477	0,9	33,3	628 144	1,0	34,3
Accident vasculaire cérébral invalidant	2 557	0,5	70,8	47 013	0,7	73,2	433 214	0,7	72,8
Maladie d'Alzheimer	2 547	0,5	50,0	46 906	0,7	48,4	481 735	0,8	48,5
Insuffisance respiratoire chronique grave	1 875	0,4	46,0	36 759	0,6	49,9	464 774	0,7	48,9
Affections neurologiques et musculaires	1 933	0,4	47,3	31 208	0,5	49,8	341 774	0,5	49,6
Polyarthrite rhumatoïde évolutive grave	1 430	0,3	72,9	24 290	0,4	71,1	261 180	0,4	72,2
Maladies chroniques actives foies	1 081	0,2	39,8	17 637	0,3	42,6	206 695	0,3	41,3
Maladie de Parkinson	1 022	0,2	48,8	15 571	0,2	49,7	146 950	0,2	50,0
Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif	966	0,2	41,1	15 330	0,2	45,0	188 536	0,3	45,6
Maladie de Chrohn et rectocolite hémorragique évolutives	1 108	0,3	56,0	14 181	0,2	55,7	175 829	0,3	54,7
Spondylarthrite ankylosante grave	628	0,1	46,8	12 785	0,2	51,6	122 057	0,2	49,4
Périarthrite noueuse, lupus érythémateux aigu disséminé, sclérodermie généralisée évolutive	688	0,2	76,6	10 682	0,2	78,5	107 028	0,2	78,7
VIH	547	0,1	35,5	9 278	0,2	31,4	124 749	0,2	33,7
Sclérose en plaques	593	0,1	74,7	7 916	0,1	75,2	93 037	0,1	72,9
Maladies métaboliques héréditaires	535	0,1	39,8	6 705	0,1	43,7	83 294	0,1	46,2
Paraplégie	210	0,0	37,6	3 502	0,1	37,7	37 020	0,1	39,1
Hémophilie et affections constitutionnelles de l'hémostase grave	227	0,1	46,3	3 067	0,1	51,2	41 037	0,1	50,8
Scoliose structurale évolutive	258	0,1	83,7	3 015	0,1	81,4	41 442	0,1	80,8
Insuffisances médullaires	143	0,0	46,2	2 630	0,0	55,8	27 920	0,0	56,0
Suites de transplantation d'organe	57	0,0	49,1	1 014	0,0	38,7	12 534	0,0	40,0
hémoglobinopathies	95	0,0	53,7	984	0,0	55,5	19 157	0,0	54,7
Tuberculose active	49	0,0	38,8	791	0,0	46,9	13 308	0,0	45,7
Mucoviscidose	46	0,0	41,3	575	0,0	49,4	7 828	0,0	48,2
Bilharziose	NC	0,0	0,0	NC	0,0	0,0	171	0,0	22,8
Autres cas non ventilés (régime général)	240	0,1	42,9	4 037	0,1	48,9	35 953	0,1	51,1
Maladie graves et invalidantes - ALD Hors liste	355	0,1	59,4	8 597	0,1	58,6	56 884	0,1	59,9

Source : base de données assurance maladie inter-régimes SNIIRAM– Recensement de population INSEE 2013. Tx Std : la population est standardisée par sexe et tranches d'âge en prenant comme population de référence celle de la France métropolitaine pour les taux du département et de la région. Le taux est un pourcentage puisqu'il est calculé pour cent personnes. F% : Nombre de femmes bénéficiaires d'une ALD en %. La déduction de ce taux de 100 donne le taux d'hommes bénéficiaires d'une ALD en %. NC : la donnée est non communicable puisque les effectifs sont inférieurs à 11.

3.3.2 Incidence

Le taux de personnes nouvellement admises en ALD sur liste au cours de l'année 2015 est de 12 % sur l'ensemble des personnes ayant bénéficié d'une prise en charge au 1er janvier 2015 en Vienne et Nouvelle-Aquitaine. Ce taux est de l'ordre de 15 % en France Métropolitaine.

Figure 33 : Personnes entrant dans le dispositif ALD à compter du 1er janvier 2015 - affections sur liste

	Population	Nombre de bénéficiaires d'une ALD	Nombre de nouveaux bénéficiaires d'une ALD en 2015	Part d'admissions 2015 en ALD %	Femmes %
Vienne	431 248	67 602	8 357	12,4	48
Nouvelle Aquitaine	5 844 177	1 071 524	130 469	12,2	49
France métropolitaine (1)	63 697 865	9 166 780	1 387 900	15,1	52

Source : base de données assurance maladie inter-régimes SNIIRAM– Recensement de population INSEE 2013
(1) : les données France sont issues du site de l'assurance maladie, elles ne portent que sur le régime général

La structure par type de maladie chronique pour le dénombrement des incidences est présentée hors l'hypertension artérielle sévère, l'affection ne faisant plus partie des affections sur liste depuis 2011.
Les nouvelles admissions les plus importantes en 2015 pour la Vienne concernent :

- les tumeurs malignes et affections malignes du tissu lymphatique ou hématopoïétique (24,8 %),
- le diabète (14,1 %),
- l'Insuffisance cardiaque grave (13,5 %),
- les psychoses, les troubles graves de la personnalité et l'arriération mentale (8,1 %) et maladie coronaires (8,0 %).

Figure 34 : Personnes nouvellement admises pour une ALD au 1er janvier 2015 par type d'affection

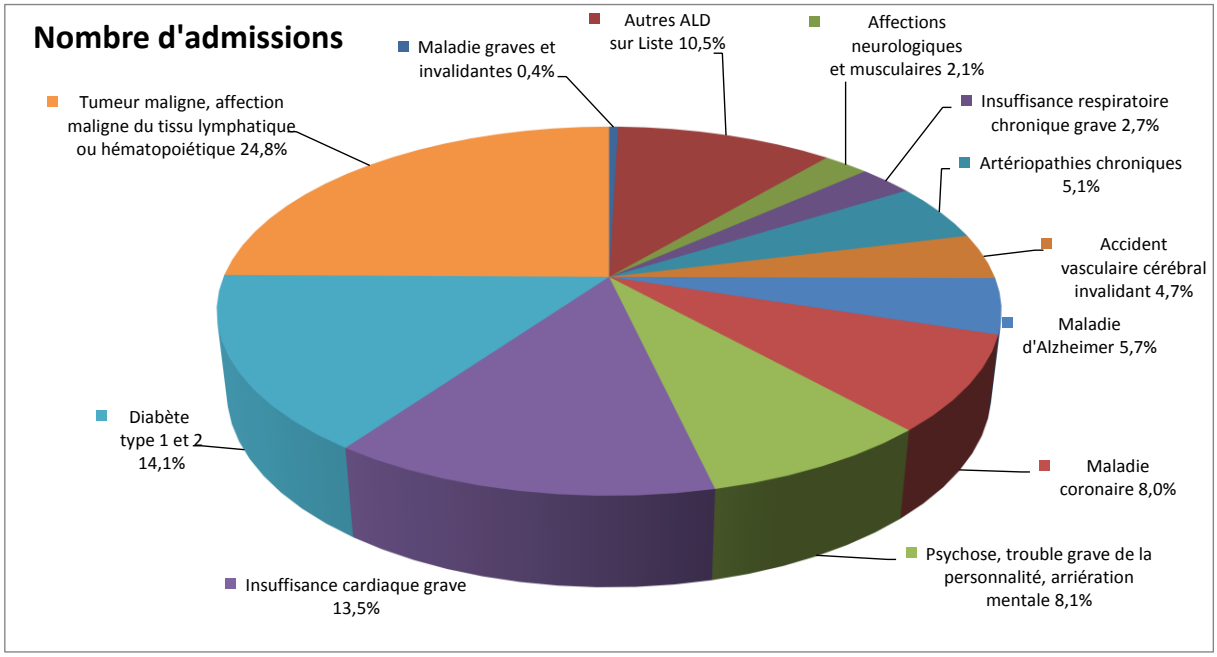

Source : base de données assurance maladie inter-régimes SNIIRAM– Recensement de population INSEE 2013

4 LA PROMOTION DE LA SANTE ET LA PREVENTION

La loi de modernisation de notre système de santé, promulguée en janvier 2016, articule son premier axe autour de l'innovation au service de la prévention. Les principales mesures de cette loi relèvent de la prévention primaire (lutte contre le tabagisme, amélioration de l'information nutritionnelle par exemple), mais également de la prévention secondaire, voire tertiaire, via l'instauration par exemple de l'expérimentation de salles de consommation à moindre risque.
Au-delà du concept de prévention, la promotion de la santé, définie par la charte d'Ottawa (1986) comme « un processus qui confère aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé, et d'améliorer celle-ci », doit contribuer à la réduction des inégalités sociales de santé et à la transversalité des actions. Il s'agit d'un concept positif mettant en valeur les ressources sociales et individuelles et les capacités physiques. Ainsi donc, la promotion de la santé ne relève pas seulement du secteur sanitaire : elle dépasse les modes de vie sains pour viser le bien-être.

4.1 Une grande diversité d'acteurs

En 2016, près de 1 050 actions ont été financées par l'ARS Nouvelle-Aquitaine. Plus du quart du financement a concerné la vie affective et sexuelle. La prévention des cancers et la préservation de la qualité de vie des patients atteints de cancers est le deuxième poste financier, l'éducation thérapeutique du patient le 3ème poste de dépenses. Viennent ensuite les actions consacrées aux addictions et à la nutrition. Des informations détaillées sont disponibles au niveau régional (cf. diagnostic régional) mais pas au niveau départemental.
L'analyse de la nature des porteurs des actions financées en 2016 par l'ARS met en évidence leur très grande diversité. Plus d'une action sur 2 est portée par une association, une sur 4 par un établissement de santé et un peu moins d'une sur 10 par une structure de l'Éducation nationale. Les centres sociaux et missions locales, les collectivités, les établissements médico-sociaux, les professionnels de santé, l'assurance maladie et les mutuelles, et les établissements publics complètent ce panorama.

4.2 Vaccination et maladies à prévention vaccinale

La couverture vaccinale correspond à la proportion de personnes vaccinées dans une population à un moment donné. Elle est le rapport entre le nombre de personnes correctement vaccinées, c'est-à-dire ayant reçu à un âge donné le nombre de doses requises, et le nombre total de personnes qui auraient dû l'être dans la même population. Sa mesure est nécessaire pour savoir si le programme de vaccination est correctement appliqué.
Les certificats de santé (CS) du 24ème mois sont le principal outil d'évaluation de la couverture vaccinale (CV) chez l'enfant à l'âge de 2 ans. Ils sont établis par les médecins généralistes et pédiatres (libéraux ou salariés) lors de l'examen médical obligatoire de l'enfant à 24 mois.
Dans la Vienne, la couverture vaccinale des enfants de deux ans est inférieure à la couverture nationale pour l'ensemble des vaccins. Ainsi les 3 doses diphtérie/tétanos/poliomyélite (DTP), coqueluche et les 3 doses Haemophilus influenzae de type b (Hib) sont administrées pour 97 à 98 % des enfants. La couverture des autres vaccins de la petite enfance est sensiblement plus faible et de plusieurs points sous la moyenne nationale : Hépatite B, 74 %, Rougeole/Oreillons/Rubéole (ROR), 86 % pour la première dose, mais 73 % à 24 mois pour la deuxième dose, loin de l'objectif national des 95 % pour tous les vaccins.
La recommandation de vaccination contre le méningocoque de type C a été introduite en 2010. Sa couverture vaccinale n'est pas relevée parmi les informations contenues dans le certificat de santé

du 24ème mois. Les données de l'Assurance maladie permettent d'estimer les taux de couverture vaccinale. Dans la Vienne, les deux tiers des enfants de 24 mois auraient ainsi bénéficié d'une dose de vaccin contre cette bactérie (66 % contre 64,5 % en Nouvelle-Aquitaine) ; l'amplitude entre les départements de la région s'étend de 50 % à 76 %. La plupart des départements néo-aquitains sont sous le seuil national (70 %).

4.3 Prévention et dépistage

Différents dispositifs de prévention existent suivant l'âge de la vie. Des bilans de santé sont ainsi réalisés chez les nouveau-nés dans le cadre de la protection maternelle et infantile (PMI) à trois niveaux d'âge différents (8ème jour, 9ème mois et 24ème mois de l'enfant). Des examens de santé sont aussi réalisés au cours de la vie scolaire notamment en grande section de maternelle et en 6ème. Pour les jeunes, des structures spécifiques peuvent être mises en place telles que les maisons des adolescents, les points d'accueil et d'écoute jeunes et les services universitaires de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPPS). Enfin, à l'âge adulte, les centres d'examen de santé de l'assurance maladie proposent des bilans de santé réguliers à l'ensemble de la population ; les salariés suivent des consultations préventives auprès de la médecine du travail. Quels que soient les populations et l'âge des individus, les médecins, généralistes et spécialistes, jouent un rôle déterminant dans la prévention et sont des acteurs incontournables dans l'organisation et la diffusion des messages de prévention.

Avec 811 naissances pour un équivalent temps plein de sage-femme et 256 naissances pour une puéricultrice la Vienne est en position médiane des départements de la région. Le nombre d'enfants de 0-5 ans par équivalent temps plein de médecin PMI la situe aussi dans le groupe médian (un médecin pour 2 700 enfants).

Le nombre d'ETP de médecins scolaires (près de 12) positionne le département en tête dans la région, avec 6 700 élèves des 1er ou 2ème degrés par médecin. Pour rappel, la moyenne régionale est de 10 250 élèves pour un médecin scolaire et l'amplitude des départements s'étend de 6 700 à 17 000 élèves (Dordogne exceptée avec 1,2 ETP pour 60 000 élèves).

Les programmes nationaux de dépistage organisé (DO) sont placés sous l'autorité du ministère en charge de la Santé, et pilotés par la Direction générale de la santé, en collaboration avec l'Institut national du cancer qui est, notamment, en charge du suivi et de l'expertise.

Figure 35 : Taux standardisés de participation au DO du cancer du sein en 2014-2015 (moyenne)

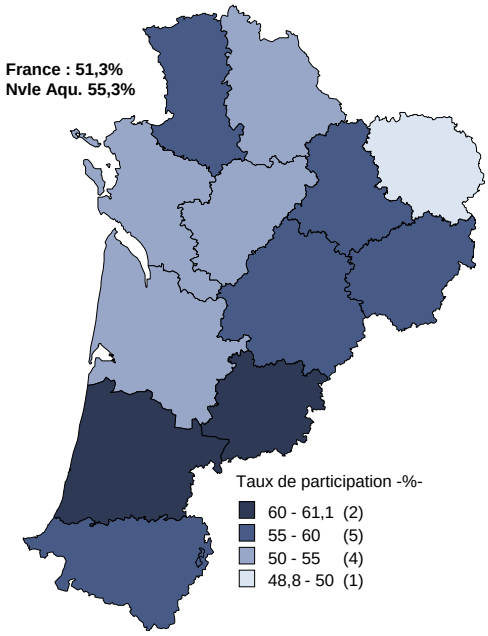

Source : InVS - 2016
Réalisation : ORS Limousin

Figure 36 : Taux standardisés de participation au DO du cancer colorectal en 2013-2014 (moyenne)

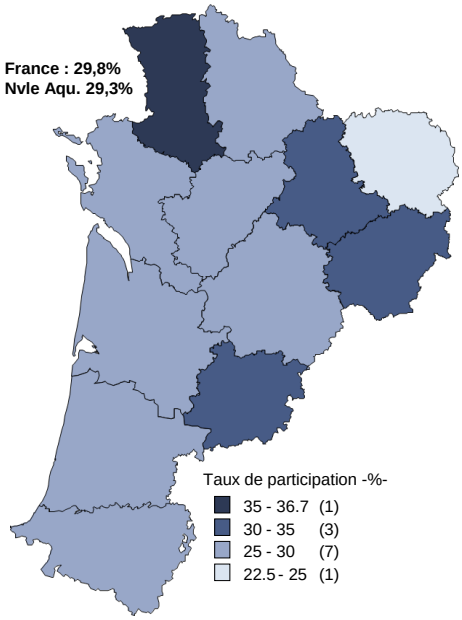

Source : InVS - 2016
Réalisation : ORS Limousin

Dans la Vienne, les taux de participation au dépistage organisé du cancer du sein en 2014-2015 ou du cancer colorectal en 2013-2014 sont plutôt proches des valeurs nationales.

Les Centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic **(CeGIDD[27])** ont pour ambition d'améliorer la visibilité et l'accessibilité du dispositif à la population, dans le but de réduire le retard au dépistage du VIH, des hépatites virales et des IST, et d'atteindre les populations les plus exposées. Avec un centre et trois antennes, la couverture à 30 mn s'étend sur la quasi-totalité de la Vienne, sud excepté.

Figure 37 : Les CeGIDD en Nouvelle-Aquitaine : localisation et zone de couverture à 30 mn

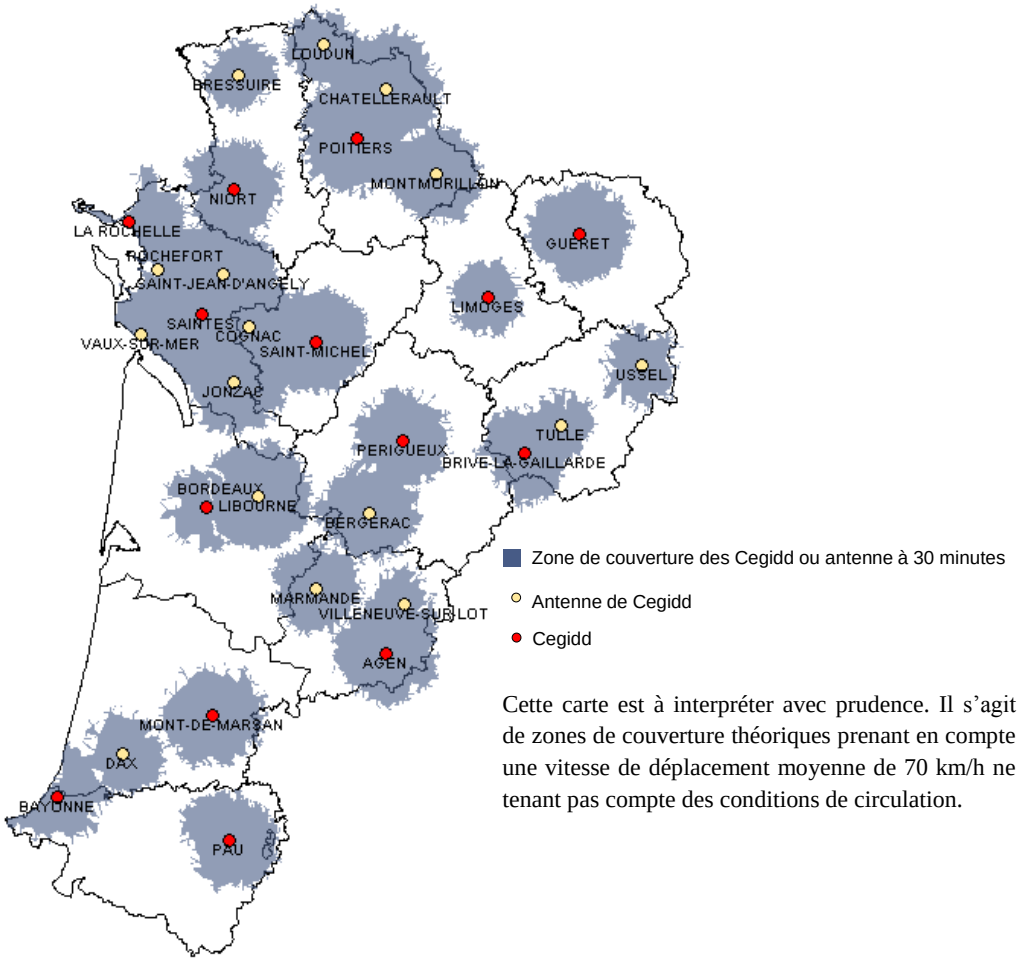

Cette carte est à interpréter avec prudence. Il s'agit de zones de couverture théoriques prenant en compte une vitesse de déplacement moyenne de 70 km/h ne tenant pas compte des conditions de circulation.

Source : InVS – 2016, Réalisation : ORS Limousin

[27] **Missions des CeGIDD** : Dépistage gratuit du VIH, des hépatites virales et IST et prise en charge de l'usager, hors prise en charge spécifique ou orientation vers une consultation adaptée. Vaccination contre les hépatites A et B et contre les papillomavirus humains, réalisation d'activités en direction de publics cibles pour l'information, la prévention et le dépistage. Prise en charge et suivi médical des accidents d'exposition au VIH ou à l'hépatite B ou C. Prescription et si besoin délivrance d'urgence de contraception, orientation des demandes d'interruption volontaire de grossesse, consultations psychologiques et/ou sociales, distribution de matériel de prévention.

4.4 Les infections sexuellement transmissibles

La partie « infections sexuellement transmissibles » est traitée dans le diagnostic régional. Les informations ne sont pas disponibles au niveau départemental. Les seules données départementales mises à disposition concernent les papillomavirus (HPV). Le papillomavirus est responsable de l'infection sexuellement transmissible d'origine virale la plus fréquente. La majorité des hommes et des femmes sexuellement actifs rencontrent au moins une fois un papillomavirus au cours de leur vie. En général les infections sont asymptomatiques et transitoires. Parfois cependant, elles peuvent occasionner des lésions bénignes (condylomes ou lésions de bas grade) qui régressent spontanément, ou pour une faible proportion (environ 10 %) être à l'origine de lésions précancéreuses qui peuvent soit régresser d'elles-mêmes, soit évoluer en plusieurs décennies vers un cancer invasif. Une centaine de génotypes de papillomavirus (HPV) existent et une quinzaine d'entre eux, dits « à haut risque oncogène », sont associés à des cancers, qui interviennent suite à des infections persistantes (cancers de l'utérus, du vagin, de la vulve, du pénis, du canal anal, et de certains organes de la sphère ORL).
En 2011, le cancer du col de l'utérus avait donné lieu à 1 575 hospitalisations dans la région Nouvelle-Aquitaine. **En Vienne, le taux d'hospitalisation pour 1 000 femmes, est le plus élevé de la région, supérieur de plus de 15% à celui observé en France : 0,46 pour 1 000 femmes vs 0,39.**

Figure 38 : Taux standardisé de recours à l'hospitalisation pour cancer de l'utérus (pour 1 000 femmes)

Département	Tx / 1000 femmes
Dordogne	0,28
Deux-Sèvres	0,34
Creuse	0,36
Corrèze	0,38
Lot-et-Garonne	0,40
Gironde	0,40
Charente-Maritime	0,41
Haute-Vienne	0,41
Landes	0,43
Pyrénées-Atlantiques	0,43
Charente	0,44
Vienne	0,46

Source : Score Santé - FNORS

4.5 L'éducation thérapeutique du patient

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (1998), l'éducation thérapeutique du patient (ETP) vise à aider les patients à acquérir ou maintenir des compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur maladie chronique. Elle est définie comme l'aide apportée aux patients et/ou à leur entourage pour comprendre la maladie et les traitements, collaborer aux soins et prendre en charge leur état de santé, afin de conserver et/ou améliorer leur qualité de vie. L'ETP relève donc du champ de la promotion de la santé et de l'éducation pour la santé. En effet, c'est un processus par étapes, intégrés aux soins et mis en place par différents acteurs de santé. L'ETP renvoie à différents principes, dont trois apparaissent essentiels : l'éducation de tous les patients, l'approche centrée sur la personne, et le respect de la personne.
Recensés au 1er janvier 2017, 449 programmes d'ETP sont autorisés dans la région Nouvelle-Aquitaine : 96 programmes en ex-Limousin, 253 dans l'ex-Aquitaine et 100 dans l'ex-Poitou-Charentes. La Vienne, avec 33 programmes occupe la quatrième position des départements, mais au regard de sa population, elle est dans la moyenne régionale avec **7 à 8 programmes pour**

100 000 habitants. Ce rapport, à l'échelle des départements, entre le nombre de programmes ETP et le nombre d'habitants est cependant à interpréter avec précaution (du fait du nombre variable de personnes intégrées aux programmes et des différences de couverture territoriale).

Figure 39 : Programmes d'ETP autorisés dans les départements de Nouvelle-Aquitaine selon la ou les pathologie(s) concernée(s) au 1/01/2017

	Maladies endocriniennes	Maladies cardiovasculaires	Maladies respiratoires	Maladies psychiatriques	Cancers	Maladies neurologiques	Insuffisance rénale chronique	Maladies rhumatologiques	Autres
Charente	6	2	2	2	1	1	1	1	2
Charente-Maritime	12	6	4	2	1	2	1	0	2
Corrèze	10	4	1	2	2	2	0	0	3
Creuse	1	1	1	1	3	0	0	0	3
Deux-Sèvres	6	2	3	0	2	3	1	1	1
Dordogne	6	5	1	1	2	1	1	1	2
Gironde	21	18	5	17	8	6	8	4	28
Haute-Vienne	18	5	4	3	8	6	1	2	10
Landes	10	3	1	0	2	1	0	2	3
Lot-et-Garonne	7	4	1	1	2	2	1	0	2
Pyrénées-Atlantiques	17	12	13	7	1	2	6	4	7
Vienne	10	4	3	1	4	4	3	0	4
Plusieurs départements de l'ex-Limousin	2	1	0	0	0	0	2	0	0
Plusieurs départements de l'ex-Aquitaine	2	2	2	0	0	0	1	0	0
Nouvelle-Aquitaine	**128**	**69**	**41**	**37**	**36**	**30**	**26**	**15**	**67**

Source : ARS Nouvelle-Aquitaine *Réalisation : ORS Poitou-Charentes*

Les pathologies concernées par les programmes d'ETP sont très diverses. En Vienne, les programmes sont en place sur la plupart des pathologies, exception faite des maladies rhumatologiques.
Quel que soit le département, les maladies endocriniennes et tout particulièrement le diabète sont les pathologies qui mobilisent le plus de programmes d'ETP.

5 LES RESSOURCES HUMAINES EN SANTE ET LES SOINS AMBULATOIRES

5.1 Les professionnels de santé libéraux

Au 1er janvier 2016, le département de la **Vienne compte environ 1 900 professionnels de santé libéraux**. Environ un sur trois est médecin. Les densités départementales des principaux professionnels de santé sont toutes inférieures à celles de la région, voire à celles de la France métropolitaine. La plupart d'entre eux sont moins âgés qu'en région et qu'en France.

Figure 40 : Principaux professionnels de santé exerçant à titre libéral : effectifs et part des 60 ans et plus selon les territoires de proximité en Vienne en 2016

Disciplines	Châtellerault Nord		Châtellerault Sud		Châtellerault ville		Chauvigny		Civray		Fontaine-Le-Comte	
	Effectifs	% des 60 ans ou plus	Effectifs	% des 60 ans ou plus	Effectifs	% des 60 ans ou plus	Effectifs	% des 60 ans ou plus	Effectifs	% des 60 ans ou plus	Effectifs	% des 60 ans ou plus
Médecins généralistes	8	25%	31	19%	39	33%	29	17%	33	27%	66	17%
Médecins spécialistes dont :	0	-	9	44%	53	30%	3	67%	0	-	21	14%
Anesthésistes réanimateurs chirurgicaux	0	-	0	-	4	25%	0	-	0	-	0	-
Cardiologues	0	-	0	-	6	50%	0	-	0	-	2	0%
Gynécologues (médicaux et obstétriques)	0	-	0	-	6	33%	1	0%	0	-	3	33%
Ophtalmologues	0	-	0	-	5	20%	1	100%	0	-	4	0%
Pédiatres	0	-	0	-	1	0%	0	-	0	-	2	0%
Psychiatres	0	-	0	-	3	67%	0	-	0	-	2	50%
Radiologues	0	-	0	-	4	50%	1	100%	0	-	0	-
Chirurgiens-dentistes	*Détail non disponible au moment de la rédaction*											
Sages-femmes												
Infirmier	16	13%	39	15%	25	0%	46	7%	44	2%	77	6%
Masseur-Kinésithérapeute	7	0%	15	27%	24	38%	25	8%	29	7%	40	8%
Orthopédiste-Orthésiste	0	-	0	-	-	-	0	-	0	-	0	-
Orthophoniste	0	-	0	-	7	0%	6	0%	3	0%	12	8%
Orthoptiste	0	-	0	-	2	0%	2	0%	0	-	2	0%
Pédicure-Podologue	1	0%	3	0%	7	14%	5	20%	4	0%	11	9%
Psychologue	0	-	1	0%	10	10%	11	18%	7	0%	11	18%
Psychomotricien	0	-	0	-	-	-	1	0%	0	-	0	-

Disciplines	Jaunay-Clan		Loudun		Montmorillon		Poitiers		Vienne		Nouvelle-Aquitaine		France METROPOLITAINE	
	Effectifs	% des 60 ans ou plus	Effectifs	% des 60 ans ou plus	Effectifs	% des 60 ans ou plus	Effectifs	% des 60 ans ou plus	Effectifs	% des 60 ans ou plus	Effectifs	% des 60 ans ou plus	Effectifs	% des 60 ans ou plus
Médecins généralistes	72	24%	17	29%	28	39%	96	41%	419	28%	5 995	30%	59 812	32%
Médecins spécialistes dont :	7	29%	16	31%	3	33%	165	32%	277	31%	4 528	33%	56 677	34%
Anesthésistes réanimateurs chirurgicaux	0	-	-	-	-	-	14	14%	18	17%	328	30%	3 727	28%
Cardiologues	0	-	1	100%	-	-	13	46%	22	45%	357	36%	4 635	33%
Gynécologues (médicaux et obstétriques)	0	-	-	-	-	-	16	25%	26	27%	402	41%	5 063	43%
Ophtalmologues	2	50%	2	0%	1	100%	12	25%	27	26%	408	38%	4 721	37%
Pédiatres	0	-	-	-	-	-	9	67%	12	50%	172	24%	2 778	36%
Psychiatres	0	-	1	100%	-	-	18	28%	24	38%	537	50%	6 348	50%
Radiologues	2	0%	9	22%	-	-	15	33%	31	32%	461	30%	5 489	28%
Chirurgiens-dentistes	*Détail non disponible au moment de la rédaction*								188	23%	3 362	19%	36 324	20%
Sages-femmes									33	12%	531	5%	5 826	6%
Infirmier	74	14%	27	4%	24	4%	72	8%	444	8%	12 034	9%	111 031	9%
Masseur-Kinésithérapeute	54	7%	9	11%	12	42%	67	7%	282	12%	6 437	12%	66 309	12%
Orthopédiste-Orthésiste	0	-	0	-	-	-	-	-	-	-	62	34%	761	0%
Orthophoniste	16	6%	5	40%	2	0%	21	0%	72	6%	1 443	12%	19 149	11%
Orthoptiste	1	0%	1	0%	-	-	2	0%	10	0%	280	13%	2 793	10%
Pédicure-Podologue	11	0%	3	0%	4	0%	20	5%	69	6%	1 329	11%	13 201	10%
Psychologue	12	8%	0	-	5	20%	44	16%	101	14%	1 382	17%	17 784	18%
Psychomotricien	2	0%	1	0%	-	-	1	0%	5	0%	191	14%	2 073	9%

Sources : - ASIP-RPPS au 1er janvier 2016, traitements ARS Nouvelle-Aquitaine pour les médecins. Champ : médecins généralistes et spécialistes exerçant une activité libérale (hors activité en tant que remplaçant et hors activité non soignante), une seule activité par médecin retenue,
- ASIP santé -RPPS 2016 - traitements DREES pour les chirurgiens dentistes et les sages-femmes
- DREES - ADELI 2016, traitements ARS Nouvelle-Aquitaine

Concernant les **médecins généralistes libéraux** avec une densité de 97 pour 100 000 habitants, **le département se situe sous la moyenne régionale** (103 pour 100 000 habitants) mais légèrement au-dessus de la densité nationale (94 pour 100 000 habitants). La part des 60 ans ou plus (28 %) est inférieure à celle de la Nouvelle-Aquitaine (30 %) et celle de la France métropolitaine (32 %).

La densité des **médecins spécialistes libéraux** (64 pour 100 000 habitants) est **inférieure de 17 % à celle de la région et inférieure de 28 % à celle de la France**. Comme pour les médecins généralistes, la part des 60 ans ou plus (31 %) est inférieure à celle de la région et celle de la France métropolitaine.

La psychiatrie et l'anesthésie réanimation chirurgicale sont les spécialités les plus affectées et présentent un écart de densité respectivement de -39 % par rapport à la région (-44 % par rapport à la France) et de -26 % par rapport à la région (-29 % par rapport à la France).

Figure 41 : Principaux professionnels de santé libéraux : densités pour 100 000 habitants selon les territoires de proximité en Vienne en 2016

Disciplines	Châtellerault Nord	Châtellerault Sud	Châtellerault ville	Chauvigny	Civray	Fontaine-Le-Comte	Jaunay-Clan
Médecins généralistes	42	86	125	84	104	108	92
Médecins spécialistes dont :	-	25	170	9	-	34	9
Anesthésistes réanimateurs chirurgicaux	-	-	13	-	-	-	-
Cardiologues	-	-	19	-	-	3	-
Gynécologues (médicaux et obstétriques) (1)	-	-	42	7	-	12	-
Ophtalmologues	-	-	16	3	-	7	3
Pédiatres (2)	-	-	19	-	-	18	-
Psychiatres	-	-	10	-	-	3	-
Radiologues	-	-	13	3	-	-	3
Chirurgiens-dentistes	*Détail non disponible au moment de la rédaction*						
Sages-femmes (3)							
Infirmier	83	109	80	133	138	126	94
Masseur-Kinésithérapeute	36	42	77	73	91	66	69
Orthopédiste-Orthésiste	-	-	-	-	-	-	-
Orthophoniste	-	-	22	17	9	20	20
Orthoptiste	-	-	6	6	-	3	1
Pédicure-Podologue	5	8	22	15	13	18	14
Psychologue	-	3	32	32	22	18	15
Psychomotricien	-	-	-	3	-	-	3

Disciplines	Loudun	Montmorillon	Poitiers	Vienne	Nouvelle-Aquitaine	France métropolitaine	Ecart de densité dans le département par rapport à la Nouvelle-Aquitaine	Ecart de densité dans le département par rapport à la France métropolitaine
Médecins généralistes	67	106	110	97	103	94	-5%	3%
Médecins spécialistes dont :	63	11	189	64	77	89	-17%	-28%
Anesthésistes réanimateurs chirurgicaux	-	-	16	4	6	6	-26%	-29%
Cardiologues	4	-	15	5	6	7	-16%	-30%
Gynécologues (médicaux et obstétriques) (1)	-	-	39	14	16	19	-11%	-25%
Ophtalmologues	8	4	14	6	7	7	-10%	-16%
Pédiatres (2)	-	-	74	16	18	24	-9%	-32%
Psychiatres	4	-	21	6	9	10	-39%	-44%
Radiologues	35	-	17	7	8	9	-9%	-17%
Chirurgiens-dentistes	*Détail non disponible au moment de la rédaction*			44	58	57	-24%	-24%
Sages-femmes (3)				35	44	41	-20%	-15%
Infirmier	106	91	82	103	206	174	-50%	-41%
Masseur-Kinésithérapeute	35	45	77	65	110	104	-41%	-37%
Orthopédiste-Orthésiste	-	-	-	-	1	1	-100%	-100%
Orthophoniste	20	8	24	17	25	30	-32%	-44%
Orthoptiste	4	-	2	2	5	4	-52%	-47%
Pédicure-Podologue	12	15	23	16	23	21	-30%	-23%
Psychologue	-	19	50	23	24	28	-1%	-16%
Psychomotricien	4	-	1	1	3	3	-65%	-64%

(1) Densité pour 100 000 femmes âgées de 15 ans ou plus

(2) Densité pour 100 000 jeunes âgés de moins de 15 ans

(3) Densité pour 100 000 femmes âgées de 15 à 49 ans

Sources : - ASIP-RPPS au 1er janvier 2016, traitements ARS Nouvelle-Aquitaine pour les médecins. Champ : médecins généralistes et spécialistes exerçant une activité libérale (hors activité en tant que remplaçant et hors activité non soignante), une seule activité par médecin retenue,

- ASIP santé -RPPS 2016 - traitements DREES pour les chirurgiens dentistes et les sages-femmes

- DREES - ADELI 2016, traitements ARS Nouvelle-Aquitaine

Mais ce sont principalement les autres professionnels de santé qui ont des densités très en deçà du niveau régional et national : infirmiers (-50 %), masseurs-kinésithérapeutes (-41 %), chirurgiens-dentistes (-24 %).

Les territoires de Châtellerault ville et Poitiers sont globalement les mieux pourvus en professionnels de santé (notamment en médecins spécialistes), mais leurs densités en infirmiers sont inférieures au département et à la région (respectivement 80 et 82 pour 100 000 habitants contre 103 pour 100 000 habitants en Vienne). Les territoires de Fontaine-Le-Comte et Civray sont bien dotés en autres professionnels de santé (infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, etc.) mais moins bien en médecins spécialistes.

En termes de densité, Châtellerault Nord et Châtellerault-Sud sont les territoires les moins dotés en professionnels de santé, mais au regard de l'offre et de la demande de soins en médecine générale des communes avoisinantes, ils apparaissent mieux pourvus.

Figure 42 : Professionnels de santé exerçant à titre libéral : densités pour 10 000 habitants de plus de 75 ans selon les territoires de proximité en Vienne en 2016

Disciplines	Châtellerault Nord	Châtellerault Sud	Châtellerault ville	Chauvigny	Civray	Fontaine-Le-Comte	Jaunay-Clan
Médecins généralistes	41	82	82	80	67	122	111
Infirmier	83	103	53	127	89	143	114
Masseur-Kinésithérapeute	36	40	51	69	59	74	83

Disciplines	Loudun	Montmorillon	Poitiers	Vienne	Nouvelle-Aquitaine	France métropolitaine	Ecart de densité dans le département par rapport à la Nouvelle-Aquitaine	Ecart de densité dans le département par rapport à la France métropolitaine
Médecins généralistes	50	67	133	92	90	102	2%	-10%
Infirmier	79	57	100	97	181	189	-46%	-49%
Masseur-Kinésithérapeute	26	29	93	62	97	113	-36%	-45%

Sources : - ASIP-RPPS au 1er janvier 2016, traitements ARS Nouvelle-Aquitaine pour les médecins. Champ : médecins généralistes exerçant une activité libérale (hors activité en tant que remplaçant et hors activité non soignante), une seule activité par médecin retenue,

- ASIP santé -RPPS 2016 - traitements DREES pour les chirurgiens dentistes

- DREES - ADELI 2016, traitements ARS Nouvelle-Aquitaine

Rapportée à la population âgée, la situation de l'offre libérale est tendue sur les territoires périphériques du département, Loudun, Chauvigny, Montmorillon et Civray.

5.2 Accessibilité à la médecine de ville

Définition : L'APL est un indicateur de densité professionnelle « amélioré » qui tient compte du niveau d'activité des professionnels pour mesurer l'offre et du taux de recours différencié par âge des habitants pour mesurer la demande. Mesuré au niveau de la commune, il tient compte de l'offre et de la demande de soins des communes avoisinantes, dans des proportions qui décroissent avec la distance.

Figure 43 : Accessibilité potentielle localisée en ETP de médecins généralistes pour 100 000 habitants – données communales brutes en Vienne

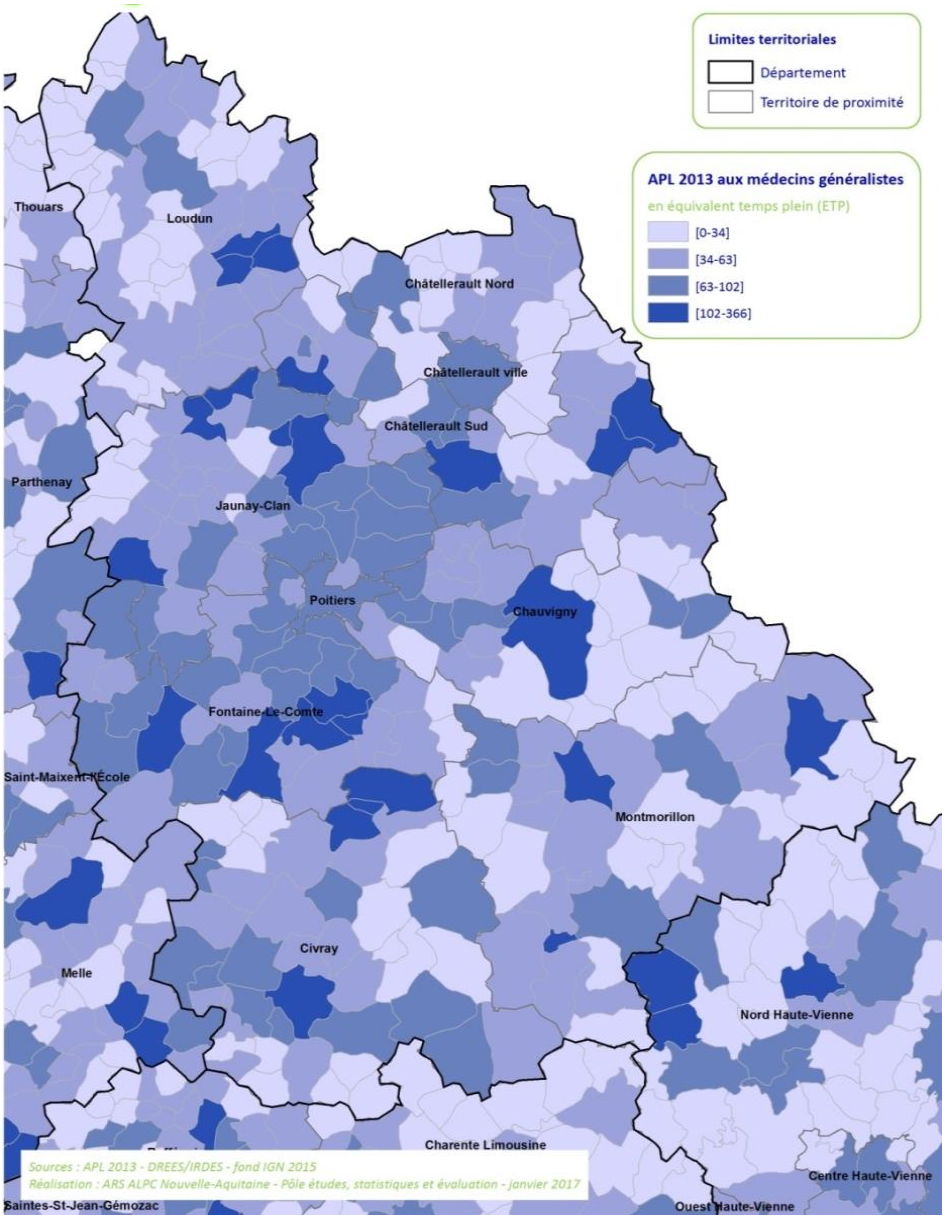

5.3 Les zones fragiles en médecine générale

Dans l'attente de la publication d'un nouveau décret prévue au 1er semestre 2017, et après la réforme territoriale, le zonage en Nouvelle-Aquitaine s'appuie actuellement sur les 3 zonages qui étaient en vigueur au 31/12/2015 en Aquitaine, en Poitou-Charentes et en Limousin.
En Poitou-Charentes le bassin de vie, parfois subdivisé, a été utilisé. Certains quartiers prioritaires de la ville ont également étaient notifiés fragiles.

Pour la cartographie des zones à l'échelle de la région, l'unité géographique retenue est la commune. L'affichage d'un zonage dit « hors région » est relevé en ex-Poitou-Charentes, du fait de l'utilisation de l'unité du bassin de vie avant le 1er janvier 2016. En effet, certaines communes de cette région appartiennent à des bassins de vie dont le pôle est situé hors de Nouvelle-Aquitaine. Pour les bassins de vie débordant sur l'ex-Aquitaine et l'ex-Limousin, les communes picto-charentaises retenues fragiles avant le 1er janvier 2016 sont conservées.
Les 3 méthodes avant fusion sont différentes, la terminologie a été harmonisée.
En Aquitaine et Limousin, les communes faisaient partie du zonage ou pas, sans graduation. Avant le 01/01/2016, en Poitou-Charentes, 3 niveaux de fragilité ont été utilisés et sont conservés dans la cartographie mutualisée actuelle :

- les zones très fragiles,
- les zones fragiles,
- Les zones sous vigilance.

Cette sélection est réalisée à partir d'un indice calculé pour chaque unité territoriale à partir de :

- de 4 observations dont la valeur est restituée en base 100, et pondérée le cas échéant
- d'un coefficient de "terrain" suggéré par les DT et/ou les CDOM.

Les zones sont réparties en 4 classes selon leur indice.
Le calcul de l'indice s'est aussi basé sur des indicateurs observés sur les territoires:

- la densité médicale et la part des 60 ans et plus des médecins généralistes ;
- le nombre de consultations et visites en médecine générale ;
- la part des résidents ayant plus de 75 ans ;
- Une pénalité/bonus entre -100 et +100 points attribué par les DT et/ou les CDOM qui se base sur la connaissance précise et actualisé du terrain et les perspectives d'évolution.

La dernière actualisation date du 15/12/2015, et le zonage en Poitou-Charentes a été révisé annuellement.
42 % de la population en Vienne réside en zones fragiles. 3 quartiers prioritaires ont également étaient classés en zones fragiles :

- à Poitiers : Les Couronneries – St Eloi
- à Châtellerault : Centre-Ville Châteauneuf et Lac Ozon Renardières.

Loudun, Civray, Montmorillon et Jaunay-Clan sont les territoires de proximité les plus touchés par le zonage en termes de population départementale concernée.

Figure 44 : Population et territoires concernés par les zones fragiles en Vienne

Territoire	Population 2013	Nombre total de communes au 01/01/2016	Zonage au sens de l'article R. 1434-4			
			Population concernée	Nombre de communes	Part de population dans le territoire %	Part régionale de Population %
Vienne	431 248	280	96 533	134	22,4	1,7
Nouvelle-Aquitaine	**5 844 177**	**4 466**	**1 816 675**	**2 569**	**31,1**	**31,1**
Territoires de proximité						
Châtellerault Nord	19 999	19	7 505	7	1,7	0,1
Châtellerault Sud	35 111	28	163	1	0,0	0,0
Châtellerault ville	31 262	1	0	0	0,0	0,0
Chauvigny	34 477	29	2 252	4	0,5	0,0
Civray	31 784	45	16 646	26	3,9	0,3
Fontaine-Le-Comte	60 872	33	12 082	10	2,8	0,2
Jaunay-Clan	78 408	41	18 774	20	4,4	0,3
Loudun	25 425	47	24 989	45	5,8	0,4
Montmorillon	26 483	36	14 122	21	3,3	0,2
Poitiers	87 427	1	0	0	0,0	0,0

Sources : zonages des SROS ambulatoires des ARS d'Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes publiés avant le 01/01/2016 -recensement de population INSEE 2013

Le nord-ouest du département, la région frontalière avec les Deux-Sèvres, le bassin de vie de Lussac-Les-Châteaux et le sud du département sont le plus impactés par le zonage.
La cartographie du zonage est couplée avec celle des maisons de santé pluridisciplinaires (MSP).

5.4 Les maisons de santé pluridisciplinaires

Au 1er janvier 2017, le département compte 20 maisons de santé pluridisciplinaires en fonctionnement (dont 13 ont un projet de santé validé par l'ARS) et 9 autres en projet (projet immobilier en cours ou étude de faisabilité en cours).

Figure 45 : Maisons de santé pluridisciplinaires en fonctionnement et en projet en Vienne

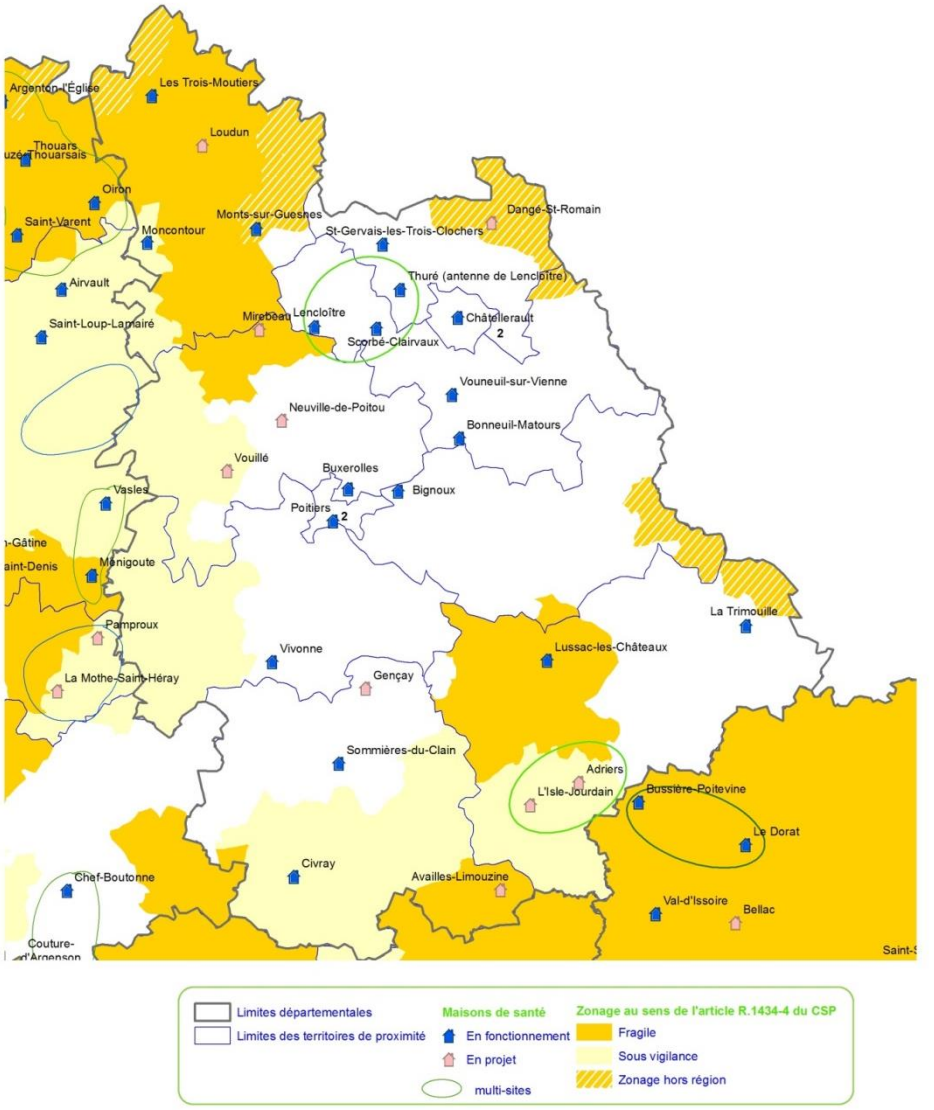

5.5 La consommation de soins en ambulatoire

La consommation de soins de ville est observée à partir des bases de remboursement de l'assurance maladie. Les soins ont été réalisés au cours de l'année 2015.

Parmi les 17 catégories de professionnels de santé libéraux présentées, **le taux de recours aux soins** (taux de la population ayant eu recours aux soins standardisé par sexe et tranches d'âge pour 100 habitants) **de dermatologie, de gynécologie, de radiologie, de masso-kinésithérapie est plus faible en Vienne que celui observé en Nouvelle-Aquitaine**. **Le recours aux soins d'infirmiers est, en revanche, un peu plus élevé que sur l'ensemble du territoire régional**. La population des zones rurales de la Vienne est plutôt âgée, cette population est susceptible de consommer en plus grand nombre des soins infirmiers. Pour les autres professions, les taux de recours aux soins sont similaires aux taux régionaux. Le faible taux de recours aux soins dispensés par les pédicures-podologues, s'explique par le fait que ces soins soient très peu pris en charge par l'assurance maladie. Dans le cas où ces soins sont réalisés en lien avec la maladie chronique du patient, leur remboursement est mieux pris en charge. C'est pourquoi plus de 90 % des bénéficiaires de soins de pédicurie ou podologie souffrent d'une affection longue durée (ALD) telle que notamment le diabète. La

consommation de soins enregistrée pour cette profession n'est donc pas exhaustive, le volume des soins réalisés en 2015 qui n'ont pas fait l'objet d'un remboursement n'étant pas connu.

Figure 46 : Consommation de soins de ville en 2015 en Vienne

	Vienne			Nouvelle Aquitaine			France métropolitaine		
	Nombre de patients	Taux de recours aux soins standardisé (1)	Part de patients en ALD %	Nombre de patients	Taux de recours aux soins standardisé (1)	Part de patients en ALD %	Nombre de patients	Taux de recours aux soins	Part de patients en ALD %
Médecins généralistes libéraux	399 613	92,6	16,3	5 406 764	92,1	19,3	57 306 798	90,0	18,1
Médecins spécialistes libéraux									
Anesthésistes réanimateurs chirurgicaux	31 524	7,2	17,7	463 565	7,6	23,0	4 696 393	7,4	22,4
Cardiologues	35 530	7,8	45,8	572 689	8,8	49,3	6 025 683	9,5	49,1
Dermatologues	40 797	9,4	14,7	686 819	11,5	16,3	7 224 150	11,3	14,8
Gynécologues	45 656	10,6	9,1	741 915	12,9	9,6	7 770 423	12,2	9,3
Ophtalmologues	124 555	28,5	17,9	1 701 551	28,2	19,9	17 496 337	27,5	18,9
Pédiatres	12 707	3,1	1,4	188 757	3,6	2,0	2 876 582	4,5	2,2
Pneumologues	7 229	1,7	23,3	164 214	2,7	34,3	1 635 653	2,6	36,0
Psychiatres	6 666	1,5	24,5	146 103	2,5	30,5	1 612 278	2,5	28,9
Radiologues	132 644	30,4	17,9	2 040 533	33,9	20,5	22 090 373	34,7	19,8
Chirurgiens-dentistes	167 022	38,7	12,5	2 307 845	39,2	14,3	24 781 508	38,9	12,6
Sages-femmes	6 578	1,5	2,5	89 767	1,6	3,0	1 055 309	1,7	2,0
Infirmiers	116 773	26,1	32,8	1 264 137	19,8	41,5	10 974 214	17,2	42,3
Masseurs-kinésithérapeutes	61 497	14,0	22,7	1 038 170	17,1	27,3	10 378 763	16,3	26,8
Orthophonistes	6 891	1,7	12,9	107 030	1,9	21,3	1 399 448	2,2	18,7
Orthoptistes	6 739	1,6	15,7	154 922	2,6	18,0	1 243 329	2,0	14,6
Pédicures-podologues	1 722	0,4	90,3	30 431	0,5	89,0	363 622	0,6	87,7

Sources : Bases de remboursement de l'assurance maladie en année de soins (SNIIRAM)
(1) Taux de population ayant eu recours aux soins, standardisé par sexe et tranches d'âge en prenant comme population de référence celle de la France métropolitaine pour 100 habitants (Recensement de population INSEE 2013).

6 LES SOINS HOSPITALIERS

6.1 Les équipements

Les soins hospitaliers en Vienne sont assirés par 6 établissements de santé publics et 12 structures privées, dont 3 spécialisées en court séjour et 6 établissements spécialisés en soins de suite et de réadaptation.

Figure 47 : Etablissements sanitaires au 31.12.2015 en Vienne

Source : DREES, SAE 2015

Catégories	Vienne	Nouvelle-Aquitaine	France métropolitaine
Secteur public (établissements)	**6**	**119**	**1 315**
Centre hospitalier régional (CHR/CHU) (1)	2	11	188
Centre hospitalier (CH) (dont anciens hôpitaux locaux)	3	98	1 006
Établissement de lutte contre les maladies mentales (y compris CHS)	1	9	99
Autre unité du service public (2)	0	1	22
Secteur privé (établissements)	**12**	**263**	**2 530**
Établissement de soins de courte durée	3	57	642
Centre de lutte contre le cancer	0	1	24
Établissement de lutte contre les maladies mentales (y compris CHS)	0	31	277
Établissement de soins de suite et de réadaptation	6	75	718
Centre de dialyse	2	80	641
Autre établissement privé (3)	1	19	228
Ensemble	**18**	**382**	**3 845**
dont établissements ayant une maternité	3	50	511

(1) inclut les établissements de l'AP-HP
(2) inclut les établissements du SSA, les SIH, les établissements sanitaires des prisons, les établissements GCS (Groupement de coopération Sanitaire) publics
(3) inclut les services d'hospitalisation à domicile, les établissements GCS (Groupement de coopération Sanitaire)

Le département est bien équipé pour les soins de courte durée et la psychiatrie infanto-juvénile avec des taux d'équipement supérieurs aux moyennes régionales et nationales.

Figure 48 : Lits et places installés au 31.12.2015 – Taux d'équipement en Vienne

Sources : DREES, SAE 2015 ; INSEE, estimations de population au 1er janvier 2015

Disciplines court séjour	Vienne	Nouvelle-Aquitaine	France métropolitaine
Médecine			
Hospitalisation à temps plein (lits)	966	11 146	120 009
Hospitalisation partielle ou ambulatoire (places)	63	1 042	12 549
Chirurgie			
Hospitalisation à temps plein (lits)	565	6 683	69 093
Hospitalisation partielle ou ambulatoire (places)	122	1 707	16 760
Gynécologie-obstétrique			
Hospitalisation à temps plein (lits)	132	1 577	18 673
Hospitalisation partielle ou ambulatoire (places)	17	108	1 349
Hospitalisation à domicile (places)	102	1 640	14 395
Soins de suite et de réadaptation			
Hospitalisation complète (lits)	621	9 615	103 536
Hospitalisation partielle (places)	62	768	11 425
Psychiatrie			
Psychiatrie infanto-juvénile			
Hospitalisation à temps complet (lits et placements thérapeutiques)	50	406	3 013
Hospitalisation à temps partielle (places)	98	1 057	9 474
Psychiatrie générale			
Hospitalisation à temps complet (lits et placements thérapeutiques)	415	5 756	56 562
Hospitalisation à temps partielle (places)	112	2 021	19 014
Taux d'équipement en lits et places pour 1 000 habitants			
Médecine	2,4	2,1	2,1
Chirurgie	1,6	1,4	1,3
Gynécologie-obstétrique pour 1 000 femmes de 15 ans et plus	0,8	0,7	0,7
Hospitalisation à domicile	0,2	0,3	0,2
Soins de suite et de réadaptation	1,7	1,9	1,8
Psychiatrie infanto-juvénile pour 1 000 enfants de 0 à 16 ans inclus	1,7	1,3	0,9
Psychiatrie générale pour 1 000 habitants de plus de 16 ans	1,5	1,6	1,5

Figure 49 : Etablissements autorisés en médecine ou chirurgie en Creuse au 01/01/2017

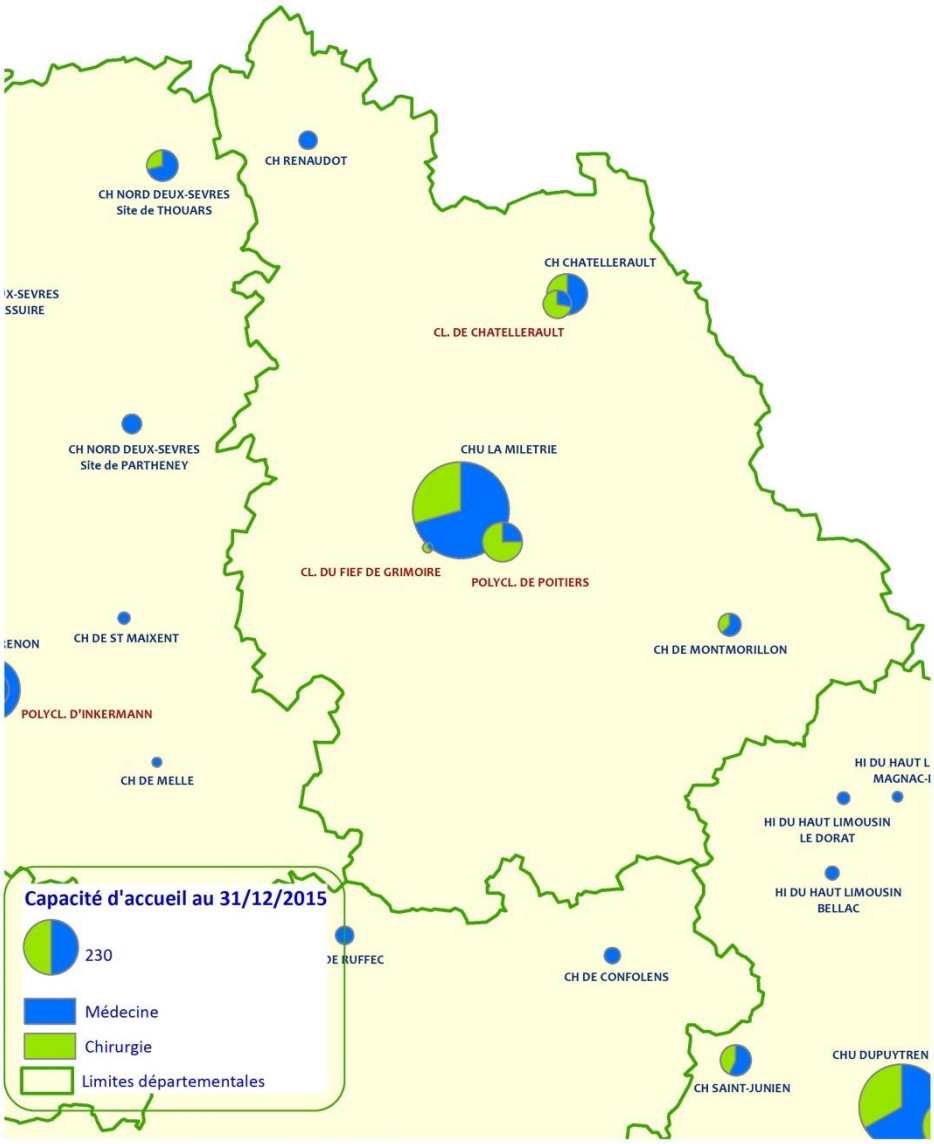

6.2 Les urgences

6.2.1 Urgences et SMUR

Les 5 structures d'urgences de la Vienne ont enregistré plus de 122 000 passages en 2015.

Figure 50 : L'activité des urgences en Vienne en 2015

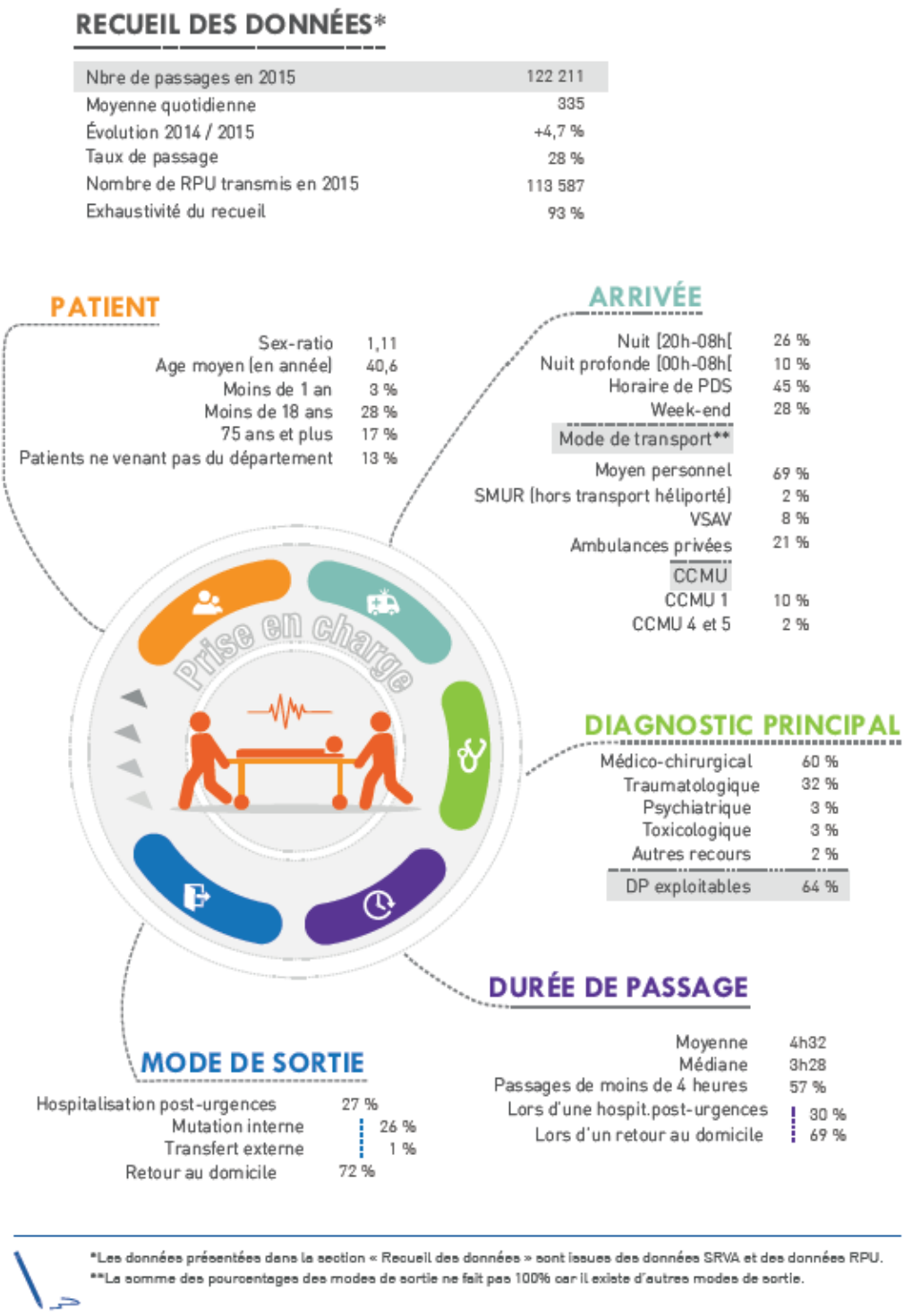

Source : ORU – Panorama des urgences en Vienne en 2015

Figure 51 : L'activité des SMUR en Vienne

Source : DREES, Enquête SAE 2015

Traitement : ARS Nouvelle-Aquitaine - DPSP, Pôle études, statistiques et évaluation

	Vienne	Nouvelle-Aquitaine
Nombre de sorties terrestres primaires	4 209	48 689
Nombre de sorties terrestres secondaires	1 572	13 491
Nombre de sorties aériennes primaires	259	2 108
Nombre de sorties aériennes secondaires	652	2 694
Nombre de sorties maritimes		12
Nombre total de sorties dans l'année	6 692	68 714

Les 4 SMUR du territoire de la Vienne ont effectué près de 6 700 sorties au cours de l'année 2015. Les sorties aériennes représentent 13,6 % de ces sorties.

6.2.2 Temps d'accès aux urgences

L'objectif est de porter un regard aussi précis que possible sur la situation actuelle, grâce à une vision complète des possibilités d'accès aux soins urgents.
Le nouveau diagnostic élaboré par la DREES a été réalisé en mars 2017 par l'ARS. Il tient compte des équipements suivants :

- services d'urgences générales y compris services d'urgences diurnes (SU) ;
- services mobiles d'urgences et de réanimation (SMUR) et antennes incluant les antennes saisonnières ;
- médecins correspondants du SAMU (MCS) installés à fin 2016 ;
- HéliSMUR et hélicoptères de la sécurité civile (HSC).

La couverture de la population pour l'accès aux soins urgents en 30 minutes ou moins est assurée en permanence par les SU et les SMUR. Les possibilités d'interventions des MCS et héliportés qui améliorent les temps d'accès, ne viennent qu'en renfort de cette couverture puisqu'elles sont hors de la garde médicale permanente dite H24.

Figure 52 : Les effecteurs de soins urgents en Vienne à fin 2016

	Equipements en garde médicale H24						HORS H24	
	Service d'urgence	SAMU	SMUR	SMUR saisonnier	Antenne SMUR	Antenne SMUR saisonnier	MCS 2016	Bases hélicoptères
Vienne	5	1	4	0	0	0	5	1
Nouvelle Aquitaine	**66**	**13**	**49**	**3**	**12**	**3**	**35**	**9**
France métropolitaine	**629**	**104**	**399**	**5**	**77**	**5**	**Plus de 253(*)**	**Plus de 79(*)**

Source : Statistique Annuelle des établissements 2015 (SAE 2015) - MCS au 01/11/2016,
(*)Pour la France métropolitaine le nombre de communes équipées en MCS est de 253 et en bases hélicoptère de 79,5

Les hélicoptères interviennent dans un rayon à vol d'oiseau de 80 km. Cette distance correspond à un temps d'intervention estimé à 35 minutes, temps de décollage inclus.
8 communes de la région disposent de :

- 5 bases HéliSMUR : Poitiers (86), Limoges (87), Périgueux (24), Bordeaux (33) et Bayonne (64) ;

4 bases pour les hélicoptères de la Sécurité Civile : La Rochelle (17), Bordeaux (33), Lacanau (33), Pau (64).

Les temps d'accès du diagnostic 2016

En 2016, 9,1 % de la population qui réside en Vienne, a un temps d'accès aux services d'accueil des urgences générales ou dispose d'un temps d'intervention SMUR, de plus de 30 minutes. Cette situation concerne **16 % des communes** du département. En moyenne, ce temps de prise en charge est estimé **autour de 22 minutes.** Ce temps moyen est entre 23 et 24 minutes sur le territoire régional et national.

Figure 53 : Temps d'intervention SMUR ou d'accès à un SU 2016 en Vienne

	Population	Population à 30 minutes et plus		Nb Communes	Commune à 30 minutes et plus	
		nb	%		nb	%
Vienne	433 203	39 301	9,1	280	45	16,1
Nouvelle Aquitaine	**5 879 144**	**525 907**	**8,9**	**4 466**	**1 119**	**25,1**
France métropolitaine (1)	**66 119 632**	**3 896 601**	**5,9**	**35 927**	**8 079**	**22,5**

Source : diagnostic DREES 2016 – Recensement de population INSEE 2014 – découpage communale au 01/01/2016

Le diagnostic évalue ensuite un temps d'accès à un MCS de la population non prise en charge à moins de 30 minutes par un SMUR ou un service d'urgence. En mutualisant les temps d'accès à un SMUR, un service d'urgence et un MCS**, seulement 4,3 % de la population départementale** a recours en 30 minutes et plus à des soins d'urgence. En tenant compte des interventions des hélicoptères basés en Nouvelle-Aquitaine, **toute la population du département serait prise en charge à 30 minutes ou moins pour des soins en urgence.**

Il faut toutefois souligner que l'activité des MCS et les interventions d'urgences des hélicoptères ne viennent qu'en renfort des interventions effectuées en continu, par les services d'urgences et les SMUR.

Figure 54 : Les temps d'accès du diagnostic 2016 selon l'équipement en Vienne

Equipements pris en compte	Population à plus de 30 minutes		Commune à plus de 30 minutes		Population	Nb Communes
	nb	%	nb	%		
Service d'urgence + SMUR- **H24**	39 301	9,1	45	16,1	433 203	280
Service d'urgence + SMUR+ MCS	18 487	4,3	15	5,4		
Service d'urgence + SMUR+ MCS + HeliSMUR	0	0,0	0	0,0		
Service d'urgence + SMUR+ MCS + HeliSMUR+hélicoptères de la sécurité civile	0	0,0	0	0,0		

Source : diagnostic DREES 2016 – Recensement de population INSEE 2014 – découpage communale au 01/01/2016

La carte suivante présente les temps de prise en charge de la population **uniquement par les services d'urgences générales et des SMUR intervenant 24 heures sur 24**.

L'ensemble des équipements pris en compte dans le diagnostic est cependant localisé dans la cartographie qu'ils participent en renfort ou de façon pérenne à la prise en charge des soins urgents de la population.

Figure 55 : Temps d'accès aux soins urgents en 2016 et activité des SU 2015 en Vienne

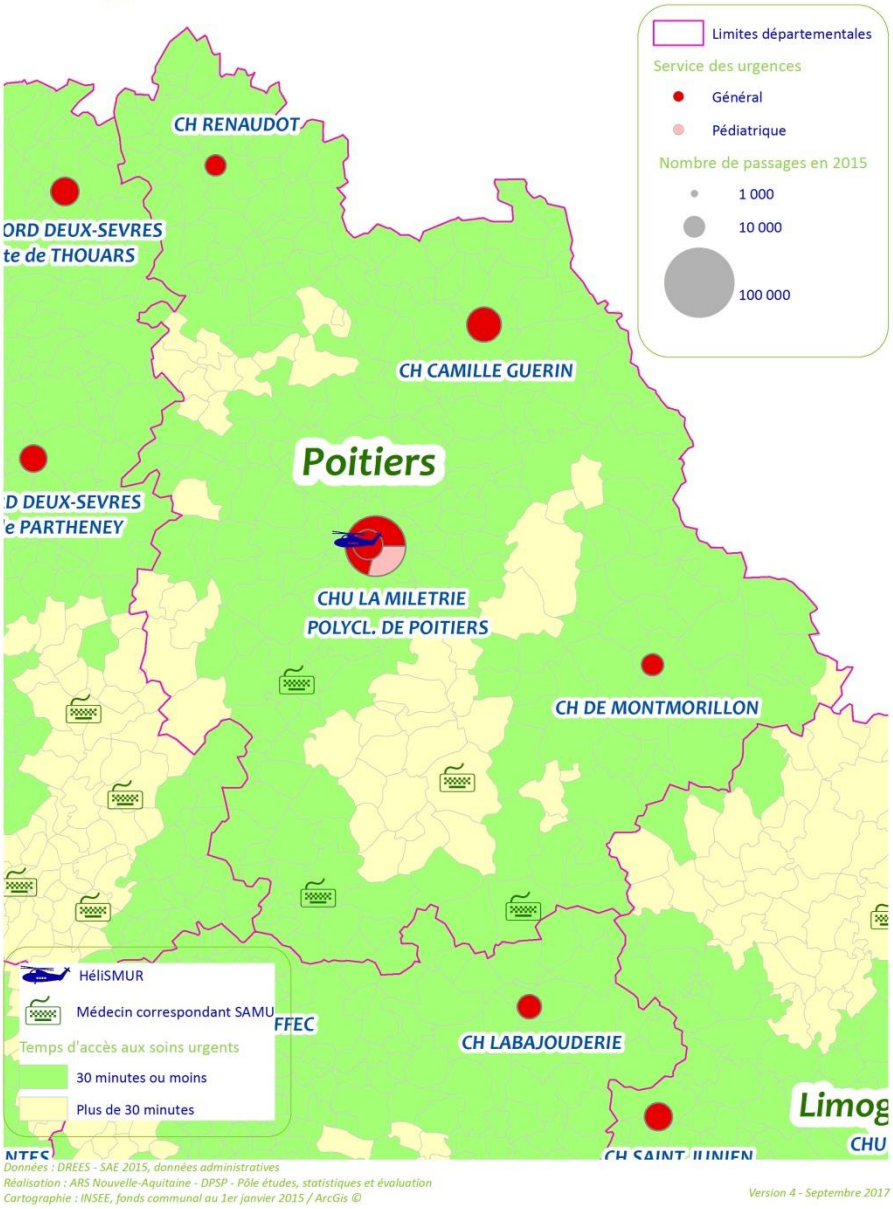

6.3 Médecine, chirurgie, obstétrique

6.3.1 Les établissements

Les 7 établissements de santé autorisés en soins de courte durée en Vienne disposent de 1 663 lits en hospitalisation complète et 202 places en hospitalisation partielle. Le CHU de Limoges détient 58,3 % de cette offre, les 3 établissements privés 17,0 %.

Figure 56 : Capacité d'accueil en médecine, chirurgie et obstétrique au 31/12/2015 en Vienne

Finess	Raison Sociale	Capacité : Lits			Capacité : Places		
		Médecine	Chirurgie	Obstétrique	Médecine	Chirurgie	Obstétrique
860000025	CENTRE HOSPITALIER CAMILLE GUERIN	123	54	16	10	12	3
860000033	CENTRE HOSPITALIER RENAUDOT	35	-	-	2	-	-
860000058	CENTRE HOSPITALIER DE MONTMORILLON	33	20	-	7	6	-
860000223	CHU LA MILETRIE	705	294	59	44	30	9
860010321	POLYCLINIQUE DE POITIERS	42	128	-	-	44	-
860780311	CLINIQUE DE CHATELLERAULT	24	62	-	-	25	-
860780568	CLINIQUE DU FIEF DE GRIMOIRE	4	7	57	-	5	5

Source : DREES, Enquête SAE 2015

Traitement : ARS Nouvelle-Aquitaine - DPSP, Pôle études, statistiques et évaluation

6.3.2 Les indicateurs d'activité

L'activité des établissements du département représente un peu plus que son poids démographique. La DMS[28] départementale est identique à la régionale (5,5 jours).

Figure 57 : Les séjours par discipline sur le département en Vienne en 2015

Etablissements de la Vienne	Séjours MCO hors séances					Part sur la région	
	Nb de séjours	dont séjours 0j	Dont Hospit. Complète	Nb de journées	DMS	Nb de séjours	Nb de journées
Médecine hors nouveau-né	80 970	28 030	52 940	282 390	5,3	9,0%	9,0%
Chirurgie	51 494	22 034	29 460	172 150	5,8	8,0%	9,6%
Obstétrique	7 745	1 884	5 861	27 731	4,7	8,5%	9,1%
Total hors nouveau-nés	**140 209**	**51 948**	**88 261**	**482 271**	**5,5**	**8,6%**	**9,2%**
Nouveau-nés	4 874	103	4 771	26 517	5,6	8,3%	9,3%

source PMSI 2015 - Base ATIH - ARS NA DPSP PESE

Les patients de la Vienne sont pris en charge pour 91 % dans leur département ce qui est mieux qu'en moyenne régionale (81 % des patients de la région sont pris en charge dans leur département).

Figure 58 : Les flux de séjours des patients de la Vienne en 2015

Patients de la Vienne	Total MCO	Chirurgie	Médecine	Obstétrique
Nb de séjours consommés	116 793	44 444	65 308	7 041
Dans département	91,3%	89,0%	92,7%	93,5%
Fuite autre dept NA	2,7%	3,4%	2,3%	1,2%
Fuite hors NA	6,0%	7,6%	5,0%	5,3%
total fuites	**8,7%**	**11,0%**	**7,3%**	**6,5%**

source PMSI 2015 - Base ATIH - ARS NA DPSP PESE

[28] DMS : durée moyenne de séjour

6.3.3 L'activité de médecine

Figure 59 : L'activité de médecine dans le département de la Vienne en 2015

Etablissements	Séjours de médecine hors séances hors Nouveau-nés				
	Nb de séjours	dont séjours 0j	Dont Hospit. complète	Nb de journées	DMS
Clin. POITIERS	10 083	7 030	3 053	11 261	3,7
CHU DE POITIERS	50 075	16 244	33 831	182 151	5,4
Gpe Hosp. NORD-VIENNE	10 742	2 223	8 519	48 735	5,7
Clin. CHATELLERAULT	2 864	1 813	1 051	5 223	5,0
CH MONTMORILLON	2 360	425	1 935	10 954	5,7
Clin. FIEF DE GRIMOIRE	461	332	129	242	1,9
	76 585	**28 067**	**48 518**	**258 566**	**5,3**

source PMSI 2015 - Base ATIH - ARS NA DPSP PESE

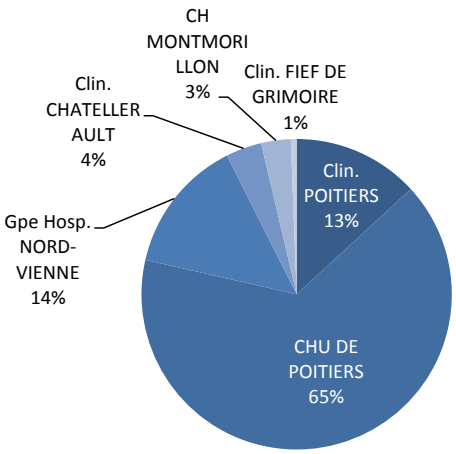

Source PMSI 2015 - ARS NA DPSP PESE

L'activité du département suit la même activité que la région avec une part un peu moins importante d'urologie médicale et de chimiothérapie en hospitalisation complète.
Les DMS semblent légèrement inférieures aux DMS régionales.

Figure 60 : L'activité de médecine par domaine d'activité dans la Vienne en 2015

Domaine d'activité	Etablissements de la Vienne								Région nouvelle Aquitaine					
	Nb Séjours		Part séj dans la disc.		Evol de séjours		DMS		Part des séjours dans la discipline		Evol de séjours		DMS	
	Année 2014	Année 2015	Année 2014	Année 2015	2013 / 2014	2014 / 2015	Année 2014	Année 2015	Année 2014	Année 2015	2013 / 2014	2014 / 2015	Année 2014	Année 2015
D01 - Digestif	16 661	17 584	22,0%	23,0%	3,1%	5,5%	4,6	4,5	25,6%	25,6%	2,0%	2,4%	4,7	4,7
D07 - Cardio-vasculaire (hors cathétérismes vasc.)	7 686	7 535	10,1%	9,8%	0,8%	-2,0%	5,9	6,0	10,1%	10,1%	1,0%	2,3%	6,2	6,2
D26 - Activités inter spécialités, suivi thérap	6 300	6 448	8,3%	8,4%	-3,0%	2,3%	2,6	2,5	7,9%	8,2%	2,8%	6,5%	3,0	2,8
D09 - Pneumologie	5 751	6 243	7,6%	8,2%	-2,4%	8,6%	7,6	7,4	8,3%	8,8%	-1,5%	8,8%	8,1	7,8
D05 - Système nerveux (hors cathétérismes vasc.)	5 453	5 501	7,2%	7,2%	2,9%	0,9%	6,8	6,7	7,7%	7,8%	1,4%	3,0%	7,0	6,9
D24 - Douleurs chroniques, Soins palliatifs	5 456	5 094	7,2%	6,7%	9,1%	-6,6%	11,0	11,1	2,0%	1,9%	6,8%	-5,2%	13,8	14,0
D06 - cathétérismes vasc.	3 465	4 057	4,6%	5,3%	4,7%	17,1%	3,8	3,7	4,9%	5,1%	4,1%	6,4%	4,1	4,1
D15 - Uro-néphrologie et génital	3 747	3 681	4,9%	4,8%	0,6%	-1,8%	5,0	5,0	6,5%	6,4%	1,9%	1,4%	5,1	5,1
D17 - Chimiothérapie, radiothérapie, hors séances	3 314	3 541	4,4%	4,6%	8,3%	6,8%	2,5	2,6	2,8%	2,7%	-1,3%	-2,3%	2,4	2,4
D04 - Rhumatologie	3 114	2 585	4,1%	3,4%	-9,8%	-17,0%	6,0	7,1	4,0%	3,8%	-1,5%	-2,0%	6,3	6,4
D23 - Toxicologie, Intoxications, Alcool	2 688	2 519	3,5%	3,3%	-7,0%	-6,3%	2,2	2,3	3,4%	3,2%	-2,8%	-5,3%	3,6	3,6
D16 - Hématologie	2 726	2 397	3,6%	3,1%	-6,6%	-12,1%	7,9	8,2	3,7%	3,5%	1,3%	-2,5%	7,4	7,4
D19 - Endocrinologie	2 193	2 187	2,9%	2,9%	-6,0%	-0,3%	6,1	6,3	3,8%	3,6%	-7,1%	-3,3%	6,6	6,6
D22 - Psychiatrie	2 270	2 136	3,0%	2,8%	7,5%	-5,9%	7,3	7,5	2,7%	2,8%	4,0%	3,2%	7,9	8,1
D10 - ORL, Stomatologie	1 906	1 967	2,5%	2,6%	6,0%	3,2%	3,2	3,0	2,1%	2,1%	1,8%	2,9%	3,6	3,6
D20 - Tissu cutané et tissu sous-cutané	1 392	1 334	1,8%	1,7%	-0,9%	-4,2%	6,1	6,9	1,8%	1,8%	-4,8%	2,2%	7,7	7,8
D18 - Maladies infectieuses (dont VIH)	877	847	1,2%	1,1%	-26,2%	-3,4%	6,8	7,6	1,4%	1,3%	-5,5%	-2,8%	6,7	6,6
D11 - Ophtalmologie	312	348	0,4%	0,5%	-5,5%	11,5%	4,5	4,1	0,5%	0,5%	2,1%	-4,1%	4,3	4,0
D02 - Orthopédie traumatologie	296	291	0,4%	0,4%	2,8%	-1,7%	5,8	6,9	0,4%	0,4%	8,5%	6,1%	6,7	7,0
D12 - Gynécologie - sein	295	290	0,4%	0,4%	-6,6%	-1,7%	3,7	4,6	0,5%	0,5%	-3,0%	-3,6%	4,1	4,3
M - Médecine	**75 902**	**76 585**	**100,0%**	**100,0%**	**0,4%**	**0,9%**	**5,3**	**5,3**	**54,4%**	**54,9%**	**0,8%**	**2,2%**	**5,8**	**5,7**

source PMSI 2015 - Diamant - ARS NA DPSP PESE

Les séjours des habitants de la Vienne

Le taux de recours mesure la consommation de soins hospitaliers des habitants d'une zone géographique donnée, rapportée à la population domiciliée dans cette zone.
Sa standardisation sur l'âge et le sexe permet de corriger l'effet structure de la population de la zone géographique considérée et donc d'effectuer des comparaisons nationales, régionales ou départementales et de faire un repérage des atypies.

Figure 61 : Taux de recours standardisés en médecine par département 2015

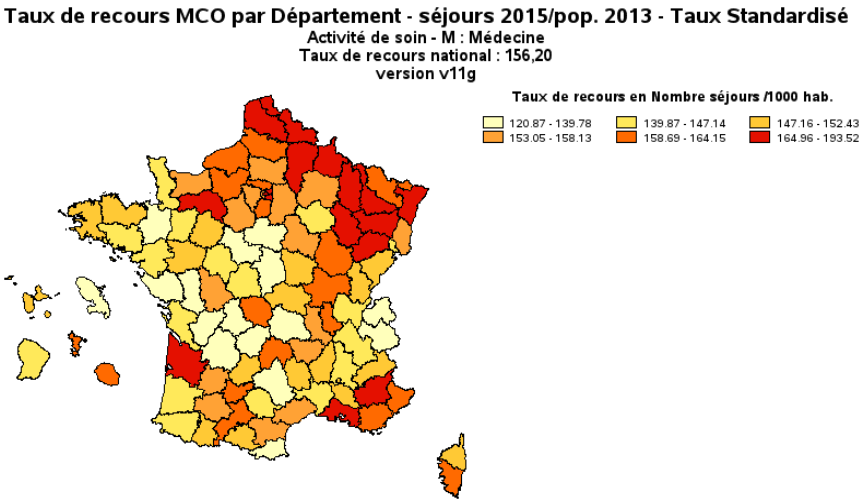

Le département de la Vienne affiche en 2015 un taux de recours en médecine supérieur à la moyenne régionale mais comparable à la moyenne France entière.

Figure 62 : Taux de recours standardisés en médecine par département en Nouvelle-Aquitaine entre 2011 et 2015

Département	Taux standardisés de Médecine					Position 2015 en NA
	2011	2012	2013	2014	2015	
CHARENTE	137,8	138,1	136,6	133,4	135,0	11
CHARENTE-MARITIME	149,6	148,7	145,5	144,8	144,8	5
CORRÈZE	138,8	140,6	140,0	140,9	139,8	8
CREUSE	160,9	159,2	154,8	155,7	158,8	2
DORDOGNE	137,8	137,5	137,5	135,8	139,0	10
GIRONDE	169,8	170,9	172,3	173,7	174,9	1
LANDES	146,3	142,3	142,1	140,5	143,4	6
LOT-ET-GARONNE	149,9	153,8	157,1	154,5	155,5	4
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	131,9	136,9	137,6	139,3	142,1	7
DEUX-SÈVRES	137,3	136,9	133,6	134,1	139,0	9
VIENNE	156,6	158,8	156,7	156,0	156,9	3
HAUTE-VIENNE	129,4	129,5	131,1	131,6	134,3	12
Nouvelle Aquitaine	**148,5**	**149,4**	**149,4**	**149,5**	**151,2**	
FRANCE	**151,7**	**153,3**	**153,1**	**154,5**	**156,2**	

Source : ATIH - SCANSANTE / Exploitation : DPSP - Pôle Etudes et Statistiques

Figure 63 : Les séjours en médecine par territoire de proximité des patients en 2015 en Vienne

Médecine hors nouveau-nés	Vienne		Châtellerault		Loudun		Jaunay-Clan		Poitiers		Fontaine-Le-Comte		Civray		Chauvigny		Montmorillon	
Etablissements	Nb de séjours	Part	Nb de séjours	Part	Nb de séjours	Part	Nb de séjours	Part	Nb de séjours	Part	Nb de séjours	Part	Nb de séjours	Part	Nb de séjours	Part	Nb de séjours	Part
Gpe Hosp. NORD-VIENNE	8 972	16,1%	6 751	82,9%	1 733	66,7%	302	2,8%	45	0,4%	57	0,7%	3	0,1%	69	1,4%	12	0,3%
CHU DE POITIERS	37 240	66,9%	4 763	58,5%	961	37,0%	7 641	70,8%	8 543	76,7%	6 080	72,0%	3 686	66,5%	3 353	68,5%	2 213	46,9%
Clin. DE POITIERS	9 480	17,0%	372	4,6%	115	4,4%	2 558	23,7%	1 940	17,4%	1 992	23,6%	1 014	18,3%	941	19,2%	548	11,6%
HorsRegion	*3 266*	*5,9%*	*789*	*9,7%*	*1 203*	*46,3%*	*288*	*2,7%*	*393*	*3,5%*	*205*	*2,4%*	*89*	*1,6%*	*177*	*3,6%*	*122*	*2,6%*
Clin. CHATELLERAULT	2 322	4,2%	2 071	25,4%	151	5,8%	68	0,6%	4	0,0%	4	0,0%		0,0%	19	0,4%	5	0,1%
CH DE MONTMORILLON	2 062	3,7%	30	0,4%		0,0%	1	0,0%	10	0,1%	2	0,0%	17	0,3%	324	6,6%	1 678	35,6%
Clin. FIEF DE GRIMOIRE	410	0,7%	12	0,1%	5	0,2%	107	1,0%	114	1,0%	76	0,9%	36	0,6%	40	0,8%	20	0,4%
CH DE RUFFEC	320	0,6%	0	0,0%		0,0%	5	0,0%		0,0%	4	0,0%	310	5,6%		0,0%	1	0,0%
CH NORD DEUX-SEVRES	219	0,4%	16	0,2%	151	5,8%	37	0,3%	7	0,1%	2	0,0%	3	0,1%	3	0,1%		0,0%
CH DE CONFOLENS	215	0,4%	0	0,0%		0,0%		0,0%	5	0,0%	2	0,0%	186	3,4%		0,0%	22	0,5%
Autres établissements	750	1,1%	93	0,6%	13	0,3%	90	0,8%	128	1,1%	83	1,0%	198	3,6%	36	0,7%	109	2,3%
	56 284	**101,2%**	**8 146**	**99,5%**	**2 599**	**100,0%**	**10 795**	**100,0%**	**11 144**	**100,0%**	**8 450**	**100,0%**	**5 539**	**100,0%**	**4 893**	**100,0%**	**4 718**	**100,0%**

source PMSI 2015 - Base ATIH - ARS NA DPSP PESE

6.3.4 L'activité de chirurgie

Figure 64 : L'activité des établissements de la Vienne en chirurgie en 2015

Etablissements	Séjours de Chirurgie				
	Nb de séjours	dont séjours 0j	Dont Hospit. complète	Nb de journées	DMS
CHU DE POITIERS	20 270	6 015	14 255	109 238	7,7
Polyclinique POITIERS	13 929	7 041	6 888	28 631	4,2
Clinique CHATELLERAULT	6 986	4 668	2 318	8 220	3,5
Clinique FIEF DE GRIMOIRE	4 499	2 898	1 601	3 247	2,0
Gpe Hosp. NORD-VIENNE	4 255	1 551	2 704	14 978	5,5
CH DE MONTMORILLON	1 335	642	693	3 834	5,5
	51 274	**22 815**	**28 459**	**168 148**	**5,9**

source PMSI 2015 - Base ATIH - ARS NA DPSP PESE

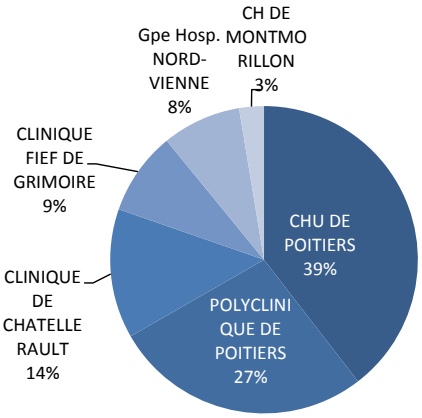

Source PMSI 2015 - ARS NA DPSP PESE

Figure 65 : L'activité de chirurgie par domaine d'activité dans la Vienne en 2015

Domaine d'activité	Etablissements de la Vienne								Nouvelle Aquitaine					
	Nb Séjours		Part séj dans la disc.		Evol de séjours		DMS		Part séj dans la disc.		Evol de séjours		DMS régionale	
	Année 2014	Année 2015	Année 2014	Année 2015	2013 / 2014	2014 / 2015	Année 2014	Année 2015	2014	2015	2013 / 2014	2014 / 2015	2014	2015
D02 - Orthopédie traumatologie	12 334	11 913	24,0%	23,2%	0,9%	-3,4%	6,0	6,0	25,5%	25,6%	**1,6%**	**0,7%**	5,9	5,7
D11 - Ophtalmologie	7 777	7 880	15,1%	15,4%	11,9%	1,3%	1,5	1,5	15,8%	15,9%	**2,3%**	**1,0%**	1,6	1,6
D10 - ORL, Stomatologie	7 213	7 078	14,0%	13,8%	-0,2%	-1,9%	3,1	3,0	11,3%	11,0%	**-0,4%**	**-1,5%**	2,5	2,5
D01 - Digestif	6 102	6 168	11,9%	12,0%	-0,7%	1,1%	6,4	6,9	11,9%	11,9%	**0,8%**	**0,7%**	6,5	6,5
D15 - Uro-néphrologie et génital	3 727	3 984	7,2%	7,8%	4,5%	6,9%	4,6	4,5	8,0%	8,0%	**3,9%**	**1,2%**	4,9	4,7
D12 - Gynécologie - sein	3 311	3 178	6,4%	6,2%	-2,8%	-4,0%	3,6	3,3	6,9%	6,8%	**-0,6%**	**-0,6%**	3,4	3,3
D07 - Cardio-vasculaire (hors cathétérismes vasc.)	3 115	3 130	6,1%	6,1%	-0,3%	0,5%	8,8	8,1	6,5%	6,5%	**1,7%**	**0,0%**	7,8	7,6
D05 - Système nerveux (hors cathétérismes vasc.)	2 653	2 610	5,2%	5,1%	-0,3%	-1,6%	8,0	8,4	4,6%	4,7%	**7,2%**	**2,4%**	6,1	6,1
D20 - Tissu cutané et tissu sous-cutané	1 888	1 978	3,7%	3,9%	0,4%	4,8%	3,8	3,9	3,8%	3,9%	**5,3%**	**4,1%**	3,9	4,1
D26 - Activités inter spécialités, suivi thérap	1 414	1 378	2,7%	2,7%	-9,8%	-2,5%	7,1	6,9	2,9%	2,8%	**-3,8%**	**-2,4%**	5,9	5,7
D19 - Endocrinologie	726	750	1,4%	1,5%	0,0%	3,3%	2,8	2,6	0,9%	0,9%	**-0,7%**	**-3,3%**	3,2	3,1
D09 - Pneumologie	461	417	0,9%	0,8%	19,7%	-9,5%	10,0	10,3	0,8%	0,8%	**0,0%**	**3,8%**	10,1	9,6
D16 - Hématologie	318	361	0,6%	0,7%	12,0%	13,5%	9,4	9,2	0,5%	0,5%	**4,2%**	**0,7%**	7,2	7,5
D03 - Traumatismes multiples ou complexes graves	191	209	0,4%	0,4%	30,8%	9,4%	21,8	19,7	0,2%	0,2%	**18,0%**	**4,0%**	22,2	20,6
D04 - Rhumatologie	102	79	0,2%	0,2%	13,3%	-22,5%	14,0	21,1	0,2%	0,2%	**9,3%**	**-6,7%**	12,9	14,1
D25 - Transplant. d'organes	57	65	0,1%	0,1%	-1,7%	14,0%	14,4	15,1	0,1%	0,1%	**17,7%**	**5,6%**	22,3	24,4
D21 - Brûlures	72	63	0,1%	0,1%	7,5%	-12,5%	8,0	6,0	0,1%	0,1%	**-4,3%**	**-9,5%**	10,4	10,4
C - Chirurgie	**51 461**	**51 241**	**100,0%**	**100,0%**	**1,9%**	**-0,4%**	**5,8**	**5,9**	**100,0%**	**100,0%**	**1,7%**	**0,5%**	**5,5**	**5,5**

L'activité du département suit la même activité que celle de la région. Le taux de chirurgie ambulatoire en 2015 est assez variable d'un établissement à l'autre.

Figure 66 : La chirurgie ambulatoire en Vienne en 2015

Etablissement	Taux de chirurgie ambulatoire					
	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Polyclinique de POITIERS	45,9%	47,5%	48,8%	51,2%	52,7%	50,9%
CHU DE POITIERS	24,8%	25,8%	27,8%	30,4%	30,8%	33,2%
Gpe Hosp. NORD-VIENNE	39,9%	39,3%	40,3%	42,0%	43,2%	44,9%
CH de MONTMORILLON	40,7%	46,7%	50,6%	52,2%	54,4%	56,7%
Clinique BON SECOURS	51,8%	56,4%	58,1%	62,0%	67,1%	67,0%
Clinique FIEF de GRIMOIRE	54,4%	51,1%	53,1%	53,2%	56,0%	65,3%
Nouvelle Aquitaine		**44,3%**	**45,5%**	**47,6%**	**49,5%**	**51,7%**

Les séjours des habitants de la Vienne

Rappel : le taux de recours mesure la consommation de soins hospitaliers des habitants d'une zone géographique donnée, rapportée à la population domiciliée dans cette zone.

Sa standardisation sur l'âge et le sexe permet de corriger l'effet structure de la population de la zone géographique considérée et donc d'effectuer des comparaisons nationales, régionales ou départementales et de faire un repérage des atypies.

Figure 67 : Les taux de recours standardisés en chirurgie par département en 2015

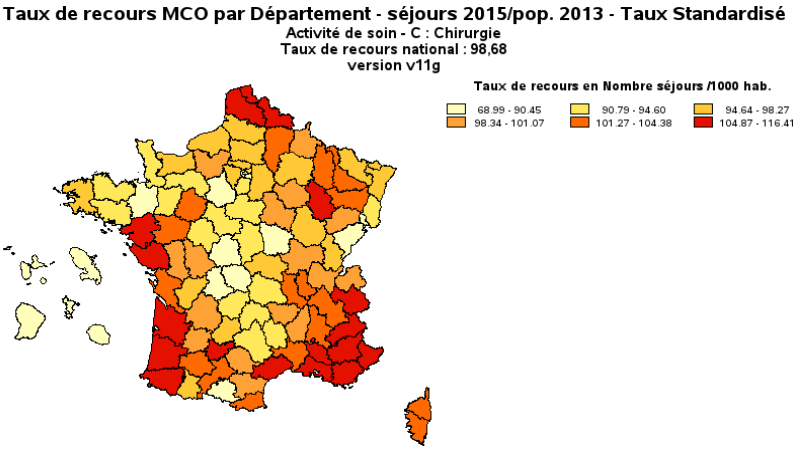

Le département de la Vienne affiche un taux de recours standardisé en chirurgie inférieur à la moyenne régionale mais supérieur à la moyenne France entière.

Figure 68 : Taux de recours standardisés en chirurgie par département en Nouvelle-Aquitaine entre 2011 et 2015

Département	Taux standardisés de chirurgie					Position
	2011	2012	2013	2014	2015	2015 en NA
HAUTE-VIENNE	90,8	90,6	90,3	90,1	88,7	11
VIENNE	99,3	98,6	100,4	101,4	100,0	5
DEUX-SÈVRES	98,5	98,9	98,1	96,1	98,8	7
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	103,3	105,0	105,2	106,0	106,4	3
LOT-ET-GARONNE	95,5	94,5	95,5	98,5	98,3	8
LANDES	110,1	109,7	110,0	111,0	110,0	2
GIRONDE	108,7	109,9	111,2	113,3	113,9	1
DORDOGNE	95,9	95,8	97,6	99,3	99,3	6
CREUSE	89,5	88,9	87,0	88,6	88,2	12
CORRÈZE	92,4	92,6	93,8	92,6	93,7	10
CHARENTE-MARITIME	104,6	103,5	105,4	105,6	104,3	4
CHARENTE	99,7	99,1	98,5	97,3	97,5	9
Nouvelle Aquitaine	**101,6**	**101,9**	**102,7**	**103,6**	**103,6**	
FRANCE	**96,1**	**96,8**	**97,0**	**98,4**	**98,7**	

Source : ATIH - SCANSANTE / Exploitation : DPSP - Pôle Etudes et Statistiques

En chirurgie, le taux de fuite hors département est de 11 % soit un peu supérieur aux autres disciplines : les patients de Loudun sont pris en charge pour 44 % de leurs séjours hors de la région.

Figure 69 : Les séjours en chirurgie par territoire de proximité des patients en 2015 en 2015

Chirurgie	Nb de séjours des patients		Châtellerault		Loudun		Jaunay-Clan		Poitiers		Fontaine-Le-Comte		Civray		Chauvigny		Montmorillon	
Etablissements	Nb de séjours	Part	Nb de séjours	Part	Nb de séjours	Part	Nb de séjours	Part	Nb de séjours	Part	Nb de séjours	Part	Nb de séjours	Part	Nb de séjours	Part	Nb de séjours	Part
CHU DE POITIERS	13 504	30,4%	1 481	14,7%	373	14,2%	3 012	36,4%	2 940	42,5%	2 106	35,0%	1 362	36,1%	1 287	35,8%	943	30,0%
Clin. DE POITIERS	12 435	28,0%	551	5,5%	203	7,7%	3 085	37,3%	2 523	36,5%	2 510	41,7%	1 389	36,8%	1 305	36,3%	869	27,6%
Clin. CHATELLERAULT	5 034	11,3%	4 203	41,7%	310	11,8%	300	3,6%	42	0,6%	16	0,3%		0,0%	114	3,2%	49	1,6%
Gpe Hosp. NORD-VIENNE	3 552	8,0%	2 815	27,9%	441	16,8%	185	2,2%	28	0,4%	15	0,2%	4	0,1%	57	1,6%	7	0,2%
Clin. FIEF DE GRIMOIRE	3 890	8,8%	169	1,7%	39	1,5%	1 028	12,4%	867	12,5%	870	14,4%	384	10,2%	342	9,5%	191	6,1%
HorsRegion	3 374	7,6%	738	7,3%	1 162	44,3%	444	5,4%	315	4,6%	285	4,7%	118	3,1%	191	5,3%	121	3,8%
CH DE MONTMORILLON	1 110	2,5%	8	0,1%		0,0%	2	0,0%	2	0,0%	3	0,0%	20	0,5%	224	6,2%	851	27,1%
Clin. SAINT JOSEPH SA	164	0,4%	0	0,0%		0,0%	4	0,0%	2	0,0%	2	0,0%	151	4,0%	1	0,0%	4	0,1%
Clin. INKERMANN	141	0,3%	10	0,1%	1	0,0%	24	0,3%	12	0,2%	50	0,8%	39	1,0%	3	0,1%	2	0,1%
Clin. SPORT BDX MERIGNA	130	0,3%	14	0,1%	1	0,0%	22	0,3%	25	0,4%	24	0,4%	25	0,7%	10	0,3%	9	0,3%
CH NORD DEUX-SEVRES	109	0,2%	0	0,0%	78	3,0%	23	0,3%	6	0,1%	1	0,0%		0,0%	1	0,0%		0,0%
Autres établissements	978	2,2%	90	0,9%	17	0,6%	144	1,7%	148	2,1%	142	2,4%	279	7,4%	58	1,6%	100	3,2%
	44 421	**100,0%**	**10 079**	**100,0%**	**2 625**	**100,0%**	**8 273**	**100,0%**	**6 910**	**100,0%**	**6 024**	**100,0%**	**3 771**	**100,0%**	**3 593**	**100,0%**	**3 146**	**100,0%**

source PMSI 2015 - Base ATIH - ARS NA DPSP PESE

6.3.5 L'activité obstétrique

On compte 3 maternités et 2 centres périnataux de proximité en Vienne.

Figure 70 : Les maternités[29] et centres périnataux de proximité en Vienne

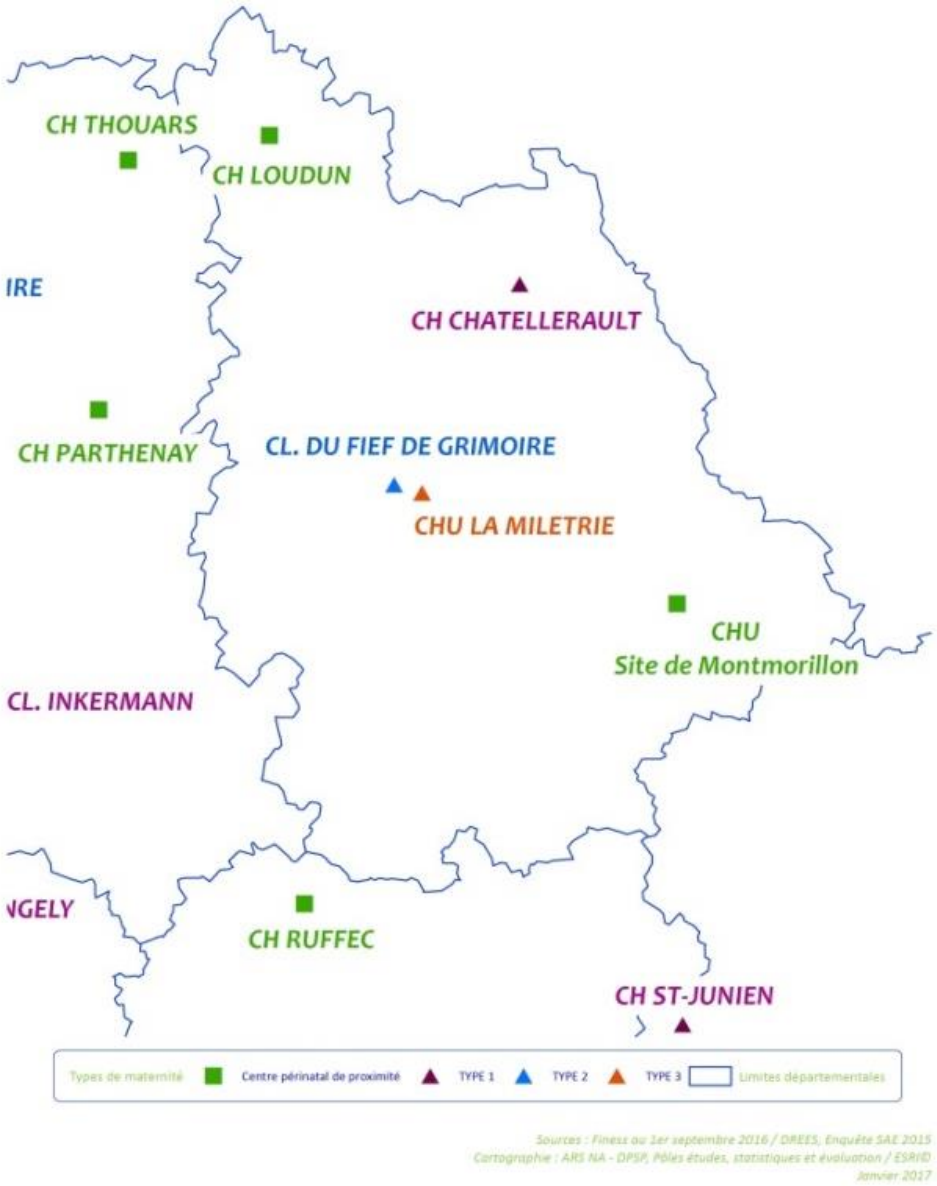

[29] **Maternité de type I** : dispose d'une unité d'obstétrique et prend en charge les grossesses normales. Une présence pédiatrique permettant l'examen du nouveau-né et la prise en charge auprès de la mère d'un certain nombre de situations fréquentes et sans gravité est assurée.

Maternité de type II : dispose d'une unité d'obstétrique et d'une unité de néonatalogie et prend en charge les grossesses à risque modéré et les nouveau-nés nécessitant une surveillance particulière, mais pas de soins en réanimation.

Maternité de type III : dispose d'une unité d'obstétrique, d'une unité de néonatalogie et d'une unité de réanimation néonatale et prend en charge des grossesses à haut risque et des nouveau-nés présentant des détresses graves.

Figure 71 : La répartition des séjours d'obstétrique dans le département en 2015

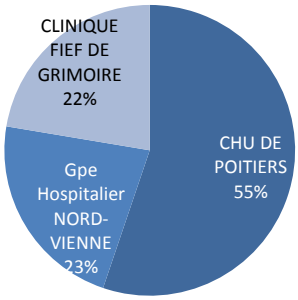

Source PMSI 2015 - ARS NA DPSP PESE

Chaque maternité du département réalise plus de 1 000 accouchements par an et celle du CHU plus de 2 000.

Figure 72 : L'activité d'obstétrique dans le département en 2015

Etablissements	Nb d'accouche-ment	Taux de césariennes	Part des césariennes programmées sur cés. À terme	Age moyen	Taux de mères < 20 ans	Taux de mères >= 35 ans	Nb naissances totales	Taux de faibles poids - naissances vivantes <1500g	de 1500g à 2499g	Nb mort-nés
GH NORD-VIENNE	1 116	12,9%	92,7%	28,9	4,1%	16,1%	1 118	0,4%	3,8%	4
CHU LA MILETRIE	2 241	15,6%	53,0%	29,9	2,9%	19,4%	2 342	6,0%	10,2%	62
CLINIQUE FIEF DE GRIMOIRE	1 200	18,9%	65,6%	30,0	0,7%	17,2%	1 209	0,0%	4,8%	1
Vienne	**4 557**	**15,8%**	**67,3%**	**29,7**	**2,6%**	**18,0%**	**4 669**	**3,1%**	**7,3%**	**67**
Nouvelle Aquitaine	**56 424**	**19,0%**	**60,7%**	**30,0**	**2,4%**	**20,0%**	**57 317**	**1,5%**	**6,8%**	**496**

source ScanSanté - Exploitation ARS NA DPSP Etudes et stats

6.4 L'hospitalisation à domicile

On compte 4 structures d'HAD sur le département.

Figure 73 : Les journées HAD par établissement de la Vienne en 2015

Etablissements	Nombre de journées						Evolution		Part journées ESMS	
	Année 2010	Année 2011	Année 2012	Année 2013	Année 2014	Année 2015	2013 / 2014	2014 / 2015%	Année 2014	Année 2015
HAD poitiers	7 313	6 808	4 905	6 546	10 850	12 834	65,8%	18,3%	4,3%	5,3%
HAD du CH POITIERS	9 641	8 807	9 506	10 162	9 446	9 736	-7,0%	3,1%	8,8%	10,5%
Gpe Hosp. NORD-VIENNE					7 123	8 168		14,7%	3,9%	7,0%
CH CAMILLE GUERIN	6 759	7 379	7 120	6 990			-100,0%			
	23 713	**22 994**	**21 531**	**23 698**	**27 419**	**30 738**	**15,7%**	**12,1%**	**5,7%**	**7,4%**

PMSI HAD -Diamant - Exploitation ARS NA DPSP PESE

Figure 74 : Les taux de recours en journées HAD en 2015

Territoire de santé patients	Taux de recours Standardisé en journées							
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Vienne	41,77	44,78	50,66	50,9	47,37	52,57	59,78	67,11
Nouvelle Aquitaine	**48,09**	**50,22**	**57,01**	**61,65**	**65,42**	**69,42**	**70,24**	**78,15**
FRANCE ENTIERE	**43,87**	**51,79**	**56,49**	**60,18**	**64,38**	**66,78**	**67,51**	**70,06**

PMSI HAD - ScanSanté - Exploitation ARS NA DPSP PESE

Le taux de recours à l'HAD en Vienne est inférieur au taux régional et au taux national. Il a cependant fortement progressé depuis 2008.

Figure 75 : Les journées par modes principaux de prise en charge des patients du département en 2015

Mode Principal de prise en charge : consommation en journées	Nb de journées 2015				2014 / 2015	
	Région	Part région	Patients de la Vienne	Part dépt.	Ecart journées	Evolution
09 Pansements complexes …	146 583	28,3%	10 406	33,3%	1 957	23,2%
04 Soins palliatifs	136 709	26,4%	7 517	24,1%	770	11,4%
03 Traitement par voie veineuse : anti-infectieux ou autre	24 546	4,7%	2 669	8,5%	-1 105	-29,3%
14 Soins de nursing lourds	66 973	12,9%	2 060	6,6%	1 294	168,9%
10 Post traitement chirurgical	9 241	1,8%	1 873	6,0%	435	30,3%
05 Chimiothérapie anticancéreuse	10 318	2,0%	1 737	5,6%	566	48,3%
13 Surveillance post chimiothérapie anticancéreuse	16 499	3,2%	1 636	5,2%	746	83,8%
06 Nutrition entérale	36 545	7,1%	962	3,1%	-764	-44,3%
02 Nutrition parentérale	12 595	2,4%	725	2,3%	183	33,8%
07 Prise en charge de la douleur	11 017	2,1%	609	2,0%	288	89,7%
08 Autres traitements	9 179	1,8%	550	1,8%	-394	-41,7%
11 Rééducation orthopédique	1 470	0,3%	181	0,6%		0,0%
12 Rééducation neurologique	3 549	0,7%	79	0,3%		0,0%
01 Assistance respiratoire	17 641	3,4%	78	0,2%	-359	-82,2%
17 Surveillance de radiothérapie	387	0,1%	78	0,2%	-21	-21,2%
15 Education du patient et de son entourage	2 205	0,4%	54	0,2%	-8	-12,9%
24 Surveillance d'aplasie	88	0,0%	9	0,0%		
19 Surveillance de grossesse à risque	10 897	2,1%				
21 Post-partum pathologique	1 160	0,2%				
22 Prise en charge du nouveau-né à risque	543	0,1%				
20 Retour précoce à domicile après accouchement	48	0,0%				
	518 193	**100,0%**	**31 223**	**100,0%**	**3 538**	**12,8%**

PMSI HAD 2015 - Base ATIH - Exploitation ARS NA DPSP PESE

6.5 Les soins de suite et de réadaptation

6.5.1 Les établissements

Le territoire de la Vienne dispose de 11 établissements de santé autorisés en soins de suite et de réadaptation, pour un accueil de 683 lits et places (6,67 % de l'offre régionale).

Le département dispose d'une offre de prise en charge spécialisée dans de nombreux domaines, qui représente 43,8 % de la capacité d'accueil globale du territoire : affections de l'appareil locomoteur (7,2 %), affections du système nerveux (2,1 %), maladies-cardio-vasculaires (9,4 %), affections respiratoires (0,9 %), affections des brûlés (2,1 %) et affections de la personne âgée polypathologique (12,1 %).

Figure 76 : Les établissements autorisés en SSR en Vienne

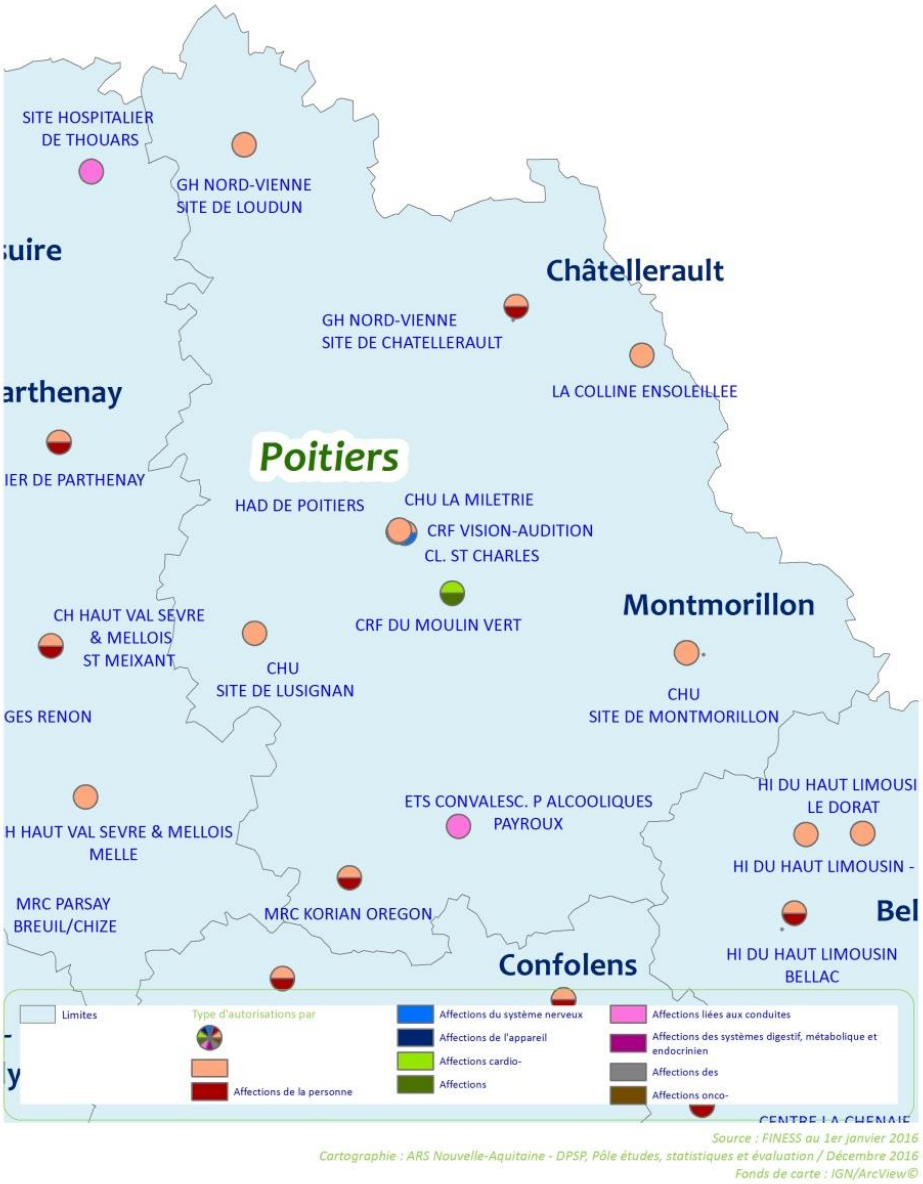

6.5.2 L'activité en SSR

En 2015, ces structures ont réalisé près de 8 000 séjours pour 143 000 journées de prise en charge à temps complet. A temps partiel, ce sont 10 500 journées qui ont été enregistrées. Ce sont plus de 8 500 patients qui ont été hospitalisés dans les établissements du territoire dont 21,1 % ont eu recours à de l'hospitalisation à temps partiel. L'activité du département représente 7 % de l'activité de soins de suite et de réadaptation de la région.

Plus d'un tiers des journées sont prises en charge en SSR polyvalents. La prise en charge des affections de la personne âgée polypathologique est le second recours aux soins de suite et de réadaptation du territoire.

Figure 77 : Capacité et activité des établissements de santé autorisés en SSR en 2015 en Vienne

Source : DREES, Enquête SAE 2015

Traitement : ARS Nouvelle-Aquitaine, DPSP, Pôle études, statistiques et évaluation

			Vienne	Nouvelle-Aquitaine
Ensemble	***Hospitalisation complète***	***Nb de lits***	***621***	***9 615***
		Nb de séjours	***7 904***	***109 783***
		Nb de Journées	***218 297***	***3 143 464***
	Hospitalisation partielle	***Nb de places***	***62***	***768***
		Nb de Journées	***20 484***	***255 869***
Polyvalent	Hospitalisation complète	Nb de lits	366	5 614
		Nb de Journées	90 019	1 743 743
	Hospitalisation partielle	Nb de places	18	122
		Nb de Journées	2 664	27 122
Appareil locomoteur	Hospitalisation complète	Nb de lits	39	880
		Nb de Journées	16 639	299 093
	Hospitalisation partielle	Nb de places	10	229
		Nb de Journées	6 671	103 914
Affection système nerveux	Hospitalisation complète	Nb de lits	14	593
		Nb de Journées	6 103	215 200
	Hospitalisation partielle	Nb de places	-	171
		Nb de Journées	1 646	54 422
Cardio-vasculaire	Hospitalisation complète	Nb de lits	40	431
		Nb de Journées	13 223	127 960
	Hospitalisation partielle	Nb de places	24	158
		Nb de Journées	7 009	56 243
Affection respiratoire	Hospitalisation complète	Nb de lits	-	522
		Nb de Journées	-	165 189
	Hospitalisation partielle	Nb de places	6	29
		Nb de Journées	1 591	9 261
Système digestif, métabolique et endocrinien	Hospitalisation complète	Nb de lits	-	142
		Nb de Journées	-	49 317
	Hospitalisation partielle	Nb de places	-	-
		Nb de Journées	-	-
Onco-hématologique	Hospitalisation complète	Nb de lits	-	18
		Nb de Journées	-	4 227
	Hospitalisation partielle	Nb de places	-	-
		Nb de Journées	-	43
Brûlés	Hospitalisation complète	Nb de lits	14	41
		Nb de Journées	5 058	10 228
	Hospitalisation partielle	Nb de places	-	16
		Nb de Journées	-	526
Conduite addictive	Hospitalisation complète	Nb de lits	70	254
		Nb de Journées	21 114	73 778
	Hospitalisation partielle	Nb de places	-	5
		Nb de Journées	-	6
Affection de la personne agée polypathologique	Hospitalisation complète	Nb de lits	78	1 120
		Nb de Journées	66 141	450 598
	Hospitalisation partielle	Nb de places	4	38
		Nb de Journées	903	4 215

6.6 La psychiatrie

6.6.1 Les établissements

Dans le territoire de la Vienne, seul un établissement, public, est autorisé en psychiatrie. Le CH Henri Laborit est ainsi l'établissement référent des secteurs de psychiatrie aussi bien adultes qu'infanto-juvéniles.

Figure 78 : Les secteurs psychiatriques infanto-juvéniles et adultes en Vienne

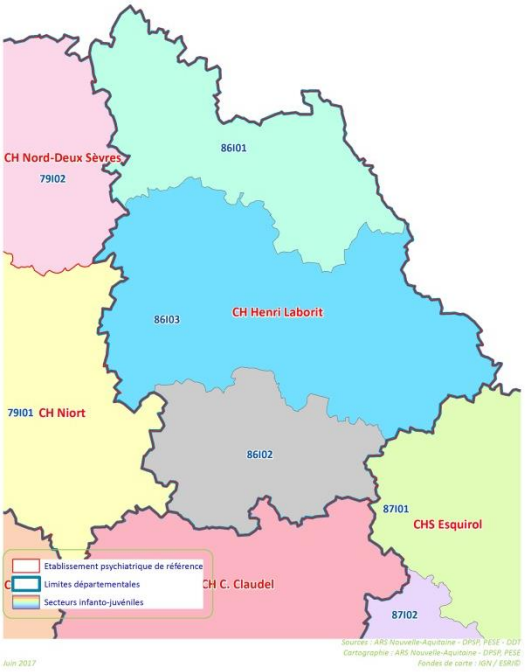

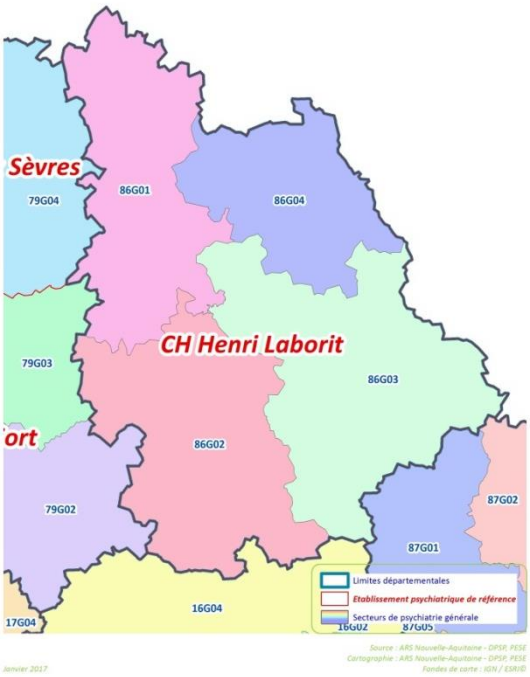

Figure 79 : Capacité d'accueil en psychiatrie au 31 décembre 2015 en Vienne

Source : DREES - Enquête SAE 2015
Traitement : ARS Nouvelle-Aquitaine - DSP, Pôle études, statistiques et évaluation

		Vienne	Nouvelle-Aquitaine
Hospitalisation à temps plein Nombre de lits	Public	384	4 424
	Privé lucratif	-	805
	Privé non lucratif	-	726
	Ensemble	384	5 955
Prise en charge à temps partiel Nombre de places	Public	210	2 657
	Privé lucratif	-	95
	Privé non lucratif	-	326
	Ensemble	210	3 078
Prise en charge ambulatoire Nombre de CMP et CATTP	Public	27	582
	Privé lucratif	-	1
	Privé non lucratif	-	26
	Ensemble	27	609

L'activité de psychiatrie s'appuie sur une offre de 384 lits, 210 places et 27 CMP.

6.6.2 L'activité de psychiatrie

Plus de 18 700 patients ont été accueillis en psychiatrie en 2015 (8,5 % des patients néo-aquitains), dont 81,5 % exclusivement en ambulatoire. La Vienne fait partie des 3 territoires où la part de prise en charge ambulatoire est la plus importante.

Les enfants et adolescents, avec une prise en charge à majorité ambulatoire (88,3 %), représente 19,1 % des patients. La Charente fait partie des 3 territoires dont la prise en charge des enfants et la plus faible.

En hospitalisation, le temps partiel est peu développé avec 12,3 % de journées réalisées en hospitalisation de jour. C'est le 3ème territoire dont l'activité à temps partiel est la plus faible, derrière la Dordogne et la Charente. Enfants et adolescents contribuent pour 12,0 % à l'activité d'hospitalisation.

Figure 80 : File active et activité en psychiatrie en 2015 en Vienne

Source : DREES - Enquête SAE 2015

Traitement : ARS Nouvelle-Aquitaine - DSP, Pôle études, statistiques et évaluation

		Vienne	Nouvelle-Aquitaine
File Active	Totale	18 746	221 243
	Exclusivement ambulatoire	15 285	170 257
	Dont infanto-juvénile : totale	*3 576*	*46 987*
	Dont infanto-juvénile : exclusivement ambu	*3 159*	*44 559*
Nombre de Journées	Temps plein	147 728	1 961 210
	Temps partiel	20 576	537 869
	Dont infanto-juvénile : temps plein	*12 223*	*83 560*
	Dont infanto-juvénile : temps partiel	*8 027*	*138 376*
Nombre d'Actes	Total	134 180	2 006 081
	Dont infanto-juvénile	*30 255*	*521 172*

Enfin, avec plus de 130 000 actes réalisés, la Charente effectue 6,7 % de l'activité ambulatoire de la région. L'activité en CMP ou unité de consultation des services de psychiatrie représente 62,2 % de l'activité ambulatoire. Ce territoire est aussi atypique dans la prise en charge en unité d'hospitalisation somatique qui représente 21,6 % de la part de l'ambulatoire. C'est le territoire où cette part est la plus importante de la région.

Figure 81 : Activité ambulatoire en psychiatrie en 2015 en Vienne

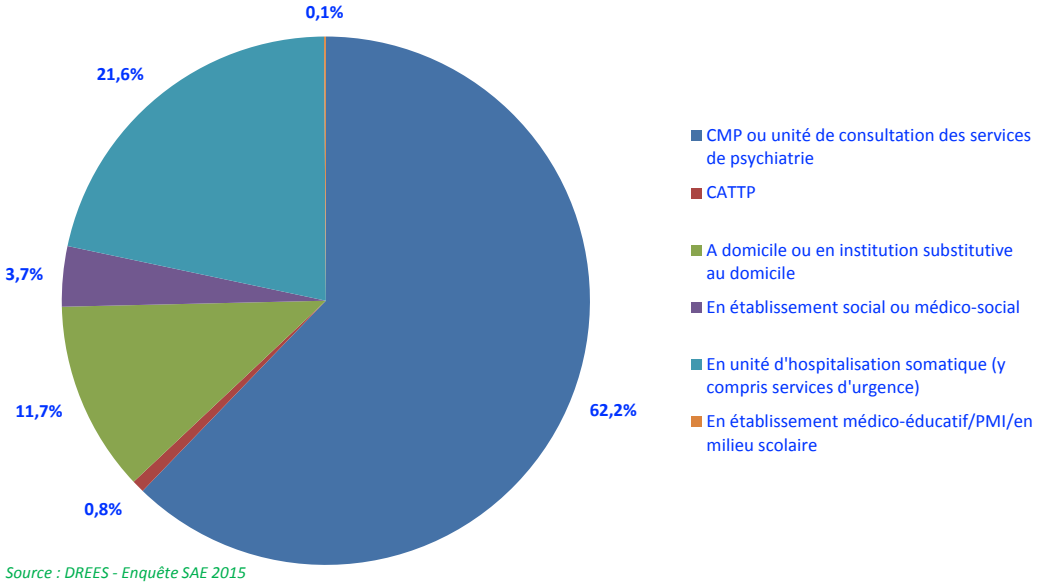

Source : DREES - Enquête SAE 2015

Traitement : ARS Nouvelle-Aquitaine - DSP, Pôle études, statistiques et évaluation

7 L'OFFRE MEDICO-SOCIALE

7.1 L'offre pour les personnes âgées

7.1.1 Allocataires

Dans la Vienne, un peu plus de 8 500 personnes bénéficient de l'allocation personnalisée à l'autonomie (APA), soit environ 18 % des personnes âgées de 75 ans ou plus, proportion un peu moins élevée que celle des niveaux régional et national.

Par ailleurs, un peu plus de 600 personnes perçoivent l'aide sociale à l'hébergement, ce qui représente moins d'une personne sur dix hébergée en établissement médico-social, soit la proportion la plus faible de tous les départements néo-aquitains.

Figure 82 : Allocations aux personnes âgées en Vienne

	Vienne	Nouvelle-Aquitaine	France métropolitaine
Bénéficiaires de l'APA au 31 décembre 2014 (1)	8 582	**139 214**	**1 221 148**
dont bénéficiaires de l'APA à domicile au 31 décembre 2014 (1)	4 529	**81 584**	**713 661**
Bénéficiaires de l'APA / 100 personnes de 75 ans et + (2)	18,5	**20,9**	**20,5**
Bénéficiaires de l'Aide Sociale à l'Hébergement (ASH) au 31 décembre 2014 (3)	611	**10 366**	**115 385**
Bénéficiaires de l'ASH / 100 places d'hébergement pour personnes âgées (2)	9,0	**12,5**	**15,8**

(1) Pour l'APA, ce sont les bénéficiaires payés au titre du mois de décembre qui sont comptabilisés
Départements 17, 19, 38, 45, 12, 02, 60, 973 et total France métropolitaine estimés

(2) Indicateurs sociaux départementaux

(3) Départements 19, 66 et total France métropolitaine estimés

Sources : DREES, enquête sur les allocations du minimum vieillesse, enquête aide sociale, ISD ; INSEE, estimations de population, ISD

7.1.2 Accueil des personnes âgées

Figure 83 : Implantation des EHPAD et des centres d'accueil de jour en Vienne

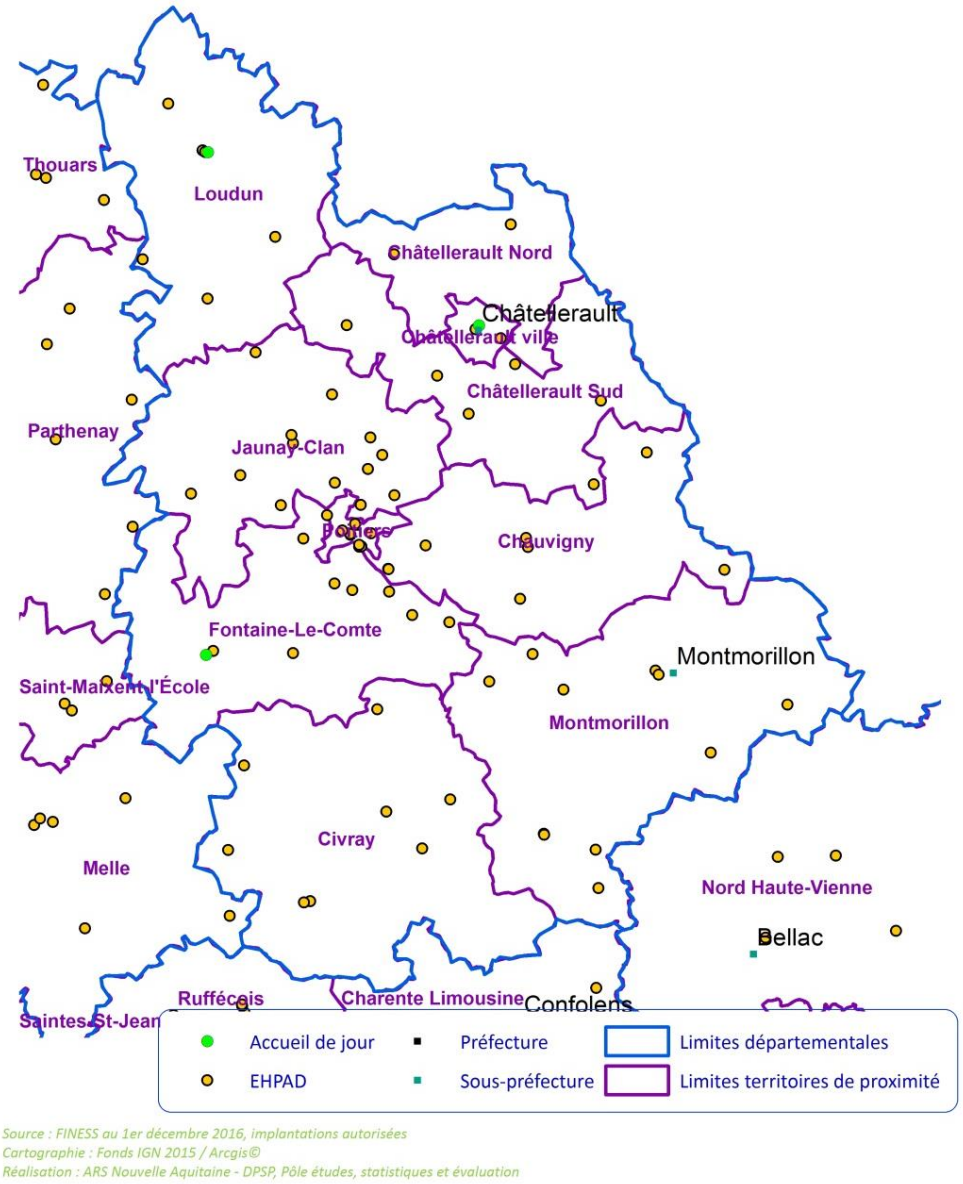

Au 1er décembre 2016, les établissements et services médico-sociaux viennois offrent près de 8 000 places dans 118 structures pour personnes âgées. Celles-ci se répartissent majoritairement dans les EHPAD (69 % des places), les établissements non médicalisés (16 % des places) et les SSIAD (12 % des places). Le taux de médicalisation de ce département est en effet l'un des plus faibles de la région (84 % des places), juste devant la Gironde (79 % des places). **Les dix territoires de proximité ne disposent pas tous de tous les types de structures, notamment pour les SSIAD**.

Figure 84 : Etablissements et nombre de places installées en Vienne

	Châtellerault Ville	Châtellerault Nord	Châtellerault Sud	Loudun	Jaunay-Clan	Poitiers
Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)						
Nombre d'établissements	2	2	6	6	13	7
Nombre total de places installées	329	91	378	404	988	515
Dont places en accueil temporaire	1	0	20	11	29	11
Dont places en accueil de jour	0	0	6	0	24	10
Autres établissements médicalisés pour personnes âgées (1)						
Nombre d'établissements	1	0	0	1	0	0
Nombre total de places installées	12	0	0	11	0	0
Dont places en accueil temporaire	0	0	0	0	0	0
Dont places en accueil de jour	12	0	0	11	0	0
Unités de soins de longue durée (USLD) (2)						
Nombre d'USLD	1	0	0	1	0	1
Nombre de lits	60	0	0	30	0	94
Etablissements non médicalisés pour personnes âgées (3)						
Nombre d'établissements	4	2	4	2	3	5
Nombre total de places installées	220	68	132	67	52	275
Dont places en accueil temporaire	15	1	2	0	0	3
Dont places en accueil de jour	0	0	0	0	0	0
Services de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées (SSIAD + SPASAD)						
Nombre de services	1	0	0	0	0	3
Nombre de places (5)	137	0	0	0	0	778
Nombre total d'établissements et services pour personnes âgées	9	4	10	10	16	16
Nombre total de places	758	159	510	512	1 040	1 662

	Chauvigny	Fontaine-Le-Comte	Civray	Montmorillon	Vienne	**Nouvelle-Aquitaine**	**France métropolitaine**
Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)							
Nombre d'établissements	8	10	8	11	73	**913**	**7 368**
Nombre total de places installées	620	795	617	728	5 465	**70 147**	**596 426**
Dont places en accueil temporaire	13	12	15	15	127	**1 465**	**10 683**
Dont places en accueil de jour	28	0	7	0	75	**1 250**	**10 628**
Autres établissements médicalisés pour personnes âgées (1)							
Nombre d'établissements	0	1	0	0	3	**35**	**335**
Nombre total de places installées	0	11	0	0	34	**642**	**5 067**
Dont places en accueil temporaire	0	0	0	0	0	**81**	**245**
Dont places en accueil de jour	0	11	0	0	34	**303**	**3 511**
Unités de soins de longue durée (USLD) (2)							
Nombre d'USLD	0	1	0	1	5	**64**	**569**
Nombre de lits	0	30	0	42	256	**3 342**	**31 218**
Etablissements non médicalisés pour personnes âgées (3)							
Nombre d'établissements	0	3	7	3	33	**290**	**2 608**
Nombre total de places installées	0	69	236	118	1 237	**10 947**	**117 501**
Dont places en accueil temporaire	0	2	0	0	23	**103**	**1 491**
Dont places en accueil de jour	0	0	0	0	0	**6**	**69**
Services de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées (SSIAD + SPASAD)							
Nombre de services	0	0	0	0	4	**205**	**2 140**
Nombre de places (5)	0	0	0	0	915	**13 910**	**122 096**
Nombre total d'établissements et services pour personnes âgées	8	15	15	15	118	**1 507**	**13 020**
Nombre total de places	620	905	853	888	7 907	**98 988**	**872 308**

(1) Centres de jour pour personnes âgées, EHPA avec crédits Assurance Maladie
(2) Source SAE - Etablissements ayant rempli le bordereau USLD (ayant signé ou non une convention tripartite)
(3) Résidences autonomie, EHPA sans crédits Assurance Maladie
(4) EHPA sans crédits Assurance Maladie
(5) places pour personnes âgées et malades Alzheimer
Source : DREES, FINESS au 1.12.2016 pour la Nouvelle-Aquitaine, au 31.12.2015 pour la France et SAE pour les USLD

Avec 145,9 lits ou places médicalisés pour 1000 personnes âgées, tous types d'établissements et services confondus en places médicalisées, la Vienne affiche un taux d'équipement plus élevé que la région (supérieur de 14 places pour 1 000 personnes âgées de 75 ans ou plus). Ce département ne comptant que quatre SSIAD (dont trois implantés dans un seul territoire), les comparaisons des territoires sont à relativiser. Toutefois, les disparités infra départementales sont très importantes puisque pour les seuls établissements médicalisés, les taux d'équipement varient de 47,0 places pour 1 000 personnes âgées de 75 ans ou plus à Châtellerault Nord à 173,1 places pour 1 000 dans le territoire de Montmorillon.

Figure 85 : Taux d'équipement en Vienne

	Châtellerault Ville	Châtellerault Nord	Châtellerault Sud	Loudun	Jaunay-Clan	Poitiers
Nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus	4 740	1 934	3 769	3 399	6 514	7 202
Taux d'équipement en places dans les établissements médicalisés hors USLD pour 1000 personnes âgées de 75 ans ou plus (1)	69,4	47,0	100,3	118,9	151,7	71,5
Taux d'équipement en places dans les USLD pour 1000 personnes âgées de 75 ans ou plus	12,7	0,0	0,0	8,8	0,0	13,1
Taux d'équipement en places dans tous les établissements hébergeant des PA pour 1000 personnes âgées de 75 ans ou plus	131,0	82,2	135,3	150,6	159,7	122,7
Taux d'équipement en places dans les services de soins à domicile pour 1 000 personnes âgées de 75 ans ou plus (SSIAD + SPASAD) (2)	28,9	0,0	0,0	0,0	0,0	108,0
Taux d'équipement en places dans les établissements médicalisés et services pour 1000 personnes âgées de 75 ans ou plus (3)	111,0	47,0	100,3	127,7	151,7	192,6

	Chauvigny	Fontaine-Le-Comte	Civray	Montmorillon	Vienne	Nouvelle-Aquitaine	France métropolitaine
Nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus	3 632	5 396	4 918	4 205	45 709	665 429	**5 889 474**
Taux d'équipement en places dans les établissements médicalisés hors USLD pour 1000 personnes âgées de 75 ans ou plus (1)	170,7	149,4	125,5	173,1	120,3	106,4	**102,1**
Taux d'équipement en places dans les USLD pour 1000 personnes âgées de 75 ans ou plus	0,0	5,6	0,0	10,0	5,6	5,0	**5,3**
Taux d'équipement en places dans tous les établissements hébergeant des PA pour 1000 personnes âgées de 75 ans ou plus	170,7	167,7	173,4	211,2	153,0	127,9	**127,4**
Taux d'équipement en places dans les services de soins à domicile pour 1 000 personnes âgées de 75 ans ou plus (SSIAD + SPASAD) (2)	0,0	0,0	0,0	0,0	20,0	20,9	**20,7**
Taux d'équipement en places dans les établissements médicalisés et services pour 1000 personnes âgées de 75 ans ou plus (3)	170,7	154,9	125,5	183,1	145,9	132,3	**128,2**

(1) EHPAD, Centres de jour pour personnes âgées, EHPA avec crédits Assurance Maladie

(2) Ensemble des places pour les personnes âgées et malades Alzheimer

(3) EHPAD, Centres de jour pour personnes âgées, EHPA avec crédits Assurance Maladie, USLD, SSIAD

Sources : DREES, FINESS au 1.12.2016 pour la Nouvelle-Aquitaine, au 31.12.2015 pour la France - INSEE, Recensement au 1.01.2013 pour la population

Pour l'accueil des personnes souffrant de la maladie Alzheimer, la Vienne présente le taux d'équipement le plus élevé de la région (supérieur de 8 places pour 1 000 personnes âgées). Là aussi le territoire de Châtellerault Nord affiche un taux très faible (5,2 places pour 1 000 personnes âgées) par rapport aux 9 autres territoires, inférieur au taux régional de 6 places pour 1 000.

Figure 86 : Accueil des personnes Alzheimer en Vienne

	Châtellerault Ville	Châtellerault Nord	Châtellerault Sud	Loudun	Jaunay-Clan	Poitiers
Nombre total de places réservées aux malades Alzheimer dans les établissements (1)	60	10	87	87	154	78
Dont places en accueil temporaire	0	0	10	3	6	4
Dont places en accueil de jour	12	0	6	11	18	0
Taux d'équipement en places réservées aux malades Alzheimer pour 1000 personnes âgées de 75 ans ou plus	12,7	5,2	23,1	25,6	23,6	10,8
Dispositifs spécifiques						
PASA						
Nombre d'unités	1	0	1	1	2	1
Nombre total de places installées (2)	28	0	14	14	28	14
UHR						
Nombre d'unités	1	0	0	0	0	1
Nombre total de places installées	20	0	0	0	0	20
ESA						
Nombre de services	0	0	0	0	0	2
Nombre total de places installées	0	0	0	0	0	30

	Chauvigny	Fontaine-Le-Comte	Civray	Montmorillon	Vienne	Nouvelle-Aquitaine	France métropolitaine
Nombre total de places réservées aux malades Alzheimer dans les établissements (1)	90	76	113	113	868	**7 561**	**63 629**
Dont places en accueil temporaire	0	6	10	10	49	**505**	**3 291**
Dont places en accueil de jour	28	11	7	0	93	**1 281**	**12 489**
Taux d'équipement en places réservées aux malades Alzheimer pour 1000 personnes âgées de 75 ans ou plus	24,8	14,1	23,0	26,9	19,0	**11,4**	**10,8**
Dispositifs spécifiques							
PASA							
Nombre d'unités	0	2	1	2	11	**198**	**1 374**
Nombre total de places installées (2)	0	28	12	26	164	**2 632**	**n.c.**
UHR							
Nombre d'unités	0	0	0	0	2	**24**	**126**
Nombre total de places installées	0	0	0	0	40	**367**	**1 758**
ESA							
Nombre de services	0	0	0	0	2	**48**	**450**
Nombre total de places installées	0	0	0	0	30	**540**	**4 739**

(1) Ensemble des places avec le code clientèle Alzheimer quel que soit la catégorie d'établissement

(2) Nombre de places dans les PASA non enregistré dans FINESS

Sources : DREES, FINESS au 1.12.2016 pour la Nouvelle-Aquitaine, au 31.12.2015 pour la France - INSEE, Recensement au 1.01.2013 pour la population

En ce qui concerne les dispositifs spécifiques, **deux territoires sont dépourvus de PASA, deux UHR sont implantées dans deux territoires sur dix et deux ESA sont enregistrées sur le territoire de Poitiers.**

Figure 87 : PASA et UHR dans la Vienne

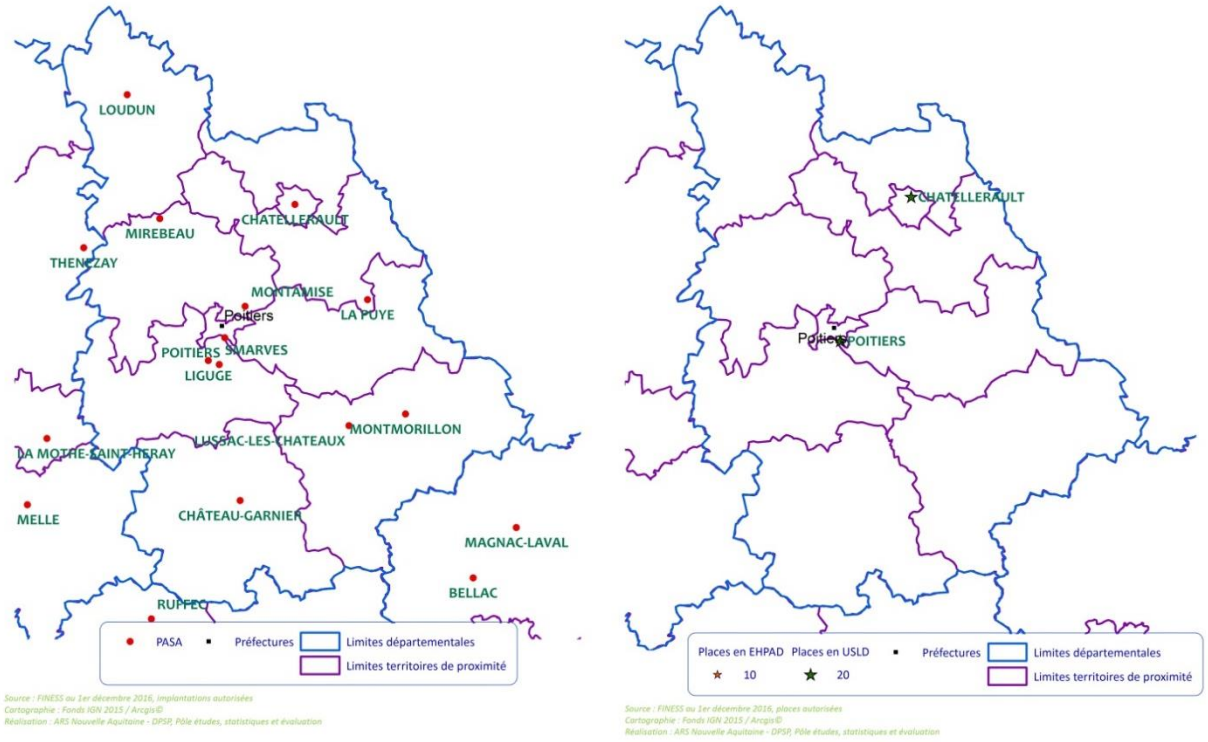

7.2 L'offre pour les personnes en situation de handicap

7.2.1 Allocations et prestations aux personnes handicapées

En Vienne, **7 800 personnes sont indemnisées avec une allocation au titre du handicap**. L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) est versée à 1 900 foyers. De plus, 5 800 personnes bénéficient de l'allocation aux adultes handicapés (AAH), soit 2,4 allocataires pour 100 adultes âgés de 20 à 64 ans (3,3 en Nouvelle-Aquitaine), taux départemental le plus faible de la région. Le nombre d'allocataires de l'AAH reste stable depuis 2010.

Enfin, 1 900 personnes bénéficient d'une prestation de compensation du handicap ou d'une allocation compensatrice pour tierce personne soit 4,3 ‰ de la population départementale, **taux inférieur** aux taux régional et national, et un des plus faibles de la région.

Figure 88 : Allocations et prestations aux personnes handicapées en Vienne

	Vienne	Nouvelle-Aquitaine	France métropolitaine
Allocation Adulte Handicapé			
Nombre d'allocataires au 31.12.2015	5 831	109 086	1 027 127
Allocataires de l'AAH / 100 personnes de 20 à 64 ans (1)	2,4	3,3	2,8
Prestation de Compensation du Handicap (PCH) & Allocation Compensatrice pour Tierce			
Nombre d'allocataires PCH + ACTP au 31.12.2014 (2)	1 854	28 803	310 108
Nombre d'allocataires PCH + ACTP / 1 000 personnes sur la population générale (1)	4,3	4,9	4,8

(1) Indicateurs sociaux départementaux

(2) Départements 19, 15, 18, 95, 46, 66, 05, 84 et total France métropolitaine estimés

Source : DREES, ISD, enquête aide sociale ; CNAF, fichier DREES ; MSA, fichier DREES ; INSEE, ISD
réalisation ARS Nouvelle Aquitaine, Pôle études, statistiques et évaluation

7.2.2 Accueil des personnes handicapées

Ensemble des personnes handicapées

Fin 2016, les établissements et services médico-sociaux en Vienne proposent **4 200 places dans 121 structures** accompagnant des personnes en situation de handicap. L'offre globale est répartie sur neuf territoires de proximité, en nombre de structures et de places car le territoire de proximité de **Châtellerault Nord n'offre aucune place** d'accueil ou d'accompagnement des personnes handicapées. Les trois territoires de Fontaine-le-Comte, Chauvigny et Poitiers proposent 63 % des places du département.

Figure 89 : Offre d'accueil des personnes handicapées par catégorie de structure et territoire de proximité en Vienne – nombre de structures

	Nombre de structures									
	Châtellerault ville	Châtellerault Sud	Loudun	Jaunay-Clan	Poitiers	Chauvigny	Fontaine-Le-Comte	Civray	Montmorillon	Vienne
Ensemble des structures	**9**	**1**	**9**	**8**	**21**	**12**	**38**	**12**	**11**	**121**
Etablissements pour enfants dont	**1**	**1**	**1**	**0**	**2**	**2**	**6**	**3**	**1**	**17**
Instituts médico-éducatifs (IME)	1	0	1	0	0	2	2	1	1	8
Instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (ITEP)	0	1	0	0	0	0	0	1	0	2
Etablissements enfants ou adolescents polyhandicapés	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Instituts d'éducation motrice (IEM)	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Etablissements pour jeunes déficients sensoriels (1)	0	0	0	0	2	0	0	0	0	2
Services pour enfants (SESSAD) (2)	**1**	**0**	**2**	**1**	**6**	**3**	**4**	**2**	**1**	**20**
Etablissements pour adultes dont	**7**	**0**	**5**	**7**	**6**	**5**	**26**	**6**	**5**	**67**
Etablissements et services d'aide par le travail (ESAT)	1	0	1	2	1	1	4	1	**1**	12
Centres de formation et d'orientation professionnelle (3)	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**	0
Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS)	1	0	0	1	0	1	3	0	**0**	6
Foyers (4)	2	0	3	2	1	1	14	5	**3**	31
Services pour adultes (SAVS et SAMSAH) (5)	**0**	**0**	**1**	**0**	**7**	**2**	**2**	**1**	**4**	**17**

(1) Instituts pour déficients visuels, établissements pour déficients auditifs, instituts d'éducation sensorielle pour enfants sourds/aveugles

(2) Services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD)

(3) Centres de préorientation pour adultes handicapés (CPO), centres de rééducation professionnelle (CRP), unités d'évaluation, de réentraînement et d'orientation sociale et professionnelle (UEROS)

(4) Foyers occupationnels et foyers de vie, foyers d'hébergement, foyers d'accueil polyvalent, foyers d'accueil médicalisés (FAM)

(5) Services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) et services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH)

Source : FINESS au 1er octobre 2016, réalisation ARS Nouvelle-Aquitaine, Pôle études, statistiques et évaluation

Figure 90 : Offre d'accueil des personnes handicapées par catégorie de structure et territoire de proximité en Vienne – nombre de places installées

	Nombre de places installées									
	Châtellerault ville	Châtellerault Sud	Loudun	Jaunay-Clan	Poitiers	Chauvigny	Fontaine-Le-Comte	Civray	Montmorillon	Vienne
Ensemble des structures	**453**	**4**	**227**	**235**	**749**	**768**	**1 133**	**306**	**299**	**4 174**
Etablissements pour enfants dont	**50**	**4**	**55**	**0**	**124**	**265**	**245**	**110**	**45**	**898**
Instituts médico-éducatifs (IME)	50	0	55	0	0	265	105	36	45	**556**
Instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (ITEP)	0	4	0	0	0	0	0	62	0	**66**
Etablissements enfants ou adolescents polyhandicapés	0	0	0	0	0	0	28	0	0	**28**
Instituts d'éducation motrice (IEM)	0	0	0	0	0	0	79	0	0	**79**
Etablissements pour jeunes déficients sensoriels (1)	0	0	0	0	124	0	0	0	0	**124**
Services pour enfants (SESSAD) (2)	**62**	**0**	**34**	**29**	**156**	**170**	**67**	**20**	**56**	**594**
Etablissements pour adultes dont	**341**	**0**	**120**	**206**	**328**	**160**	**780**	**160**	**166**	**2 261**
Etablissements et services d'aide par le travail (ESAT)	108	0	43	79	181	61	282	60	82	**896**
Centres de formation et d'orientation professionnelle (3)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**
Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS)	69	0	0	48	0	20	140	0	0	**277**
Foyers (4)	124	0	77	79	100	79	338	100	84	**981**
Services pour adultes (SAVS et SAMSAH) (5)	**0**	**0**	**18**	**0**	**141**	**173**	**41**	**16**	**32**	**421**

(1) Instituts pour déficients visuels, établissements pour déficients auditifs, instituts d'éducation sensorielle pour enfants sourds/aveugles

(2) Services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD)

(3) Centres de préorientation pour adultes handicapés (CPO), centres de rééducation professionnelle (CRP), unités d'évaluation, de réentraînement et d'orientation sociale et professionnelle (UEROS)

(4) Foyers occupationnels et foyers de vie, foyers d'hébergement, foyers d'accueil polyvalent, foyers d'accueil médicalisés (FAM)

(5) Services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) et services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH)

Source : FINESS au 1er octobre 2016, réalisation ARS Nouvelle-Aquitaine, Pôle études, statistiques et évaluation

Enfants et adolescents handicapés

En Vienne, **1 500 places sont consacrées à l'accueil des enfants et adolescents handicapés**, soit 36 % de l'offre totale départementale (30 % en Nouvelle-Aquitaine), dans 37 structures. Ces places sont majoritairement proposées aux enfants handicapés en IME et en accompagnement en SESSAD (77 % contre 71 % en région). Un établissement accueille des enfants polyhandicapés à Biard, sur le territoire de Fontaine-le-Comte. Des places spécifiques pour les déficients auditifs et visuels sont proposées à Poitiers dans deux établissements. Sur les territoires de Loudun, Montmorillon et Chauvigny, les enfants handicapés ne sont accueillis qu'en IME ou accompagnés par un SESSAD.

Plus de **60 % de l'offre d'accueil et de services** pour les enfants handicapées de la Vienne est **concentrée** autour de Poitiers.

Figure 91 : Capacité d'accueil dans les structures pour enfants et adolescents handicapés en 2016 en Vienne

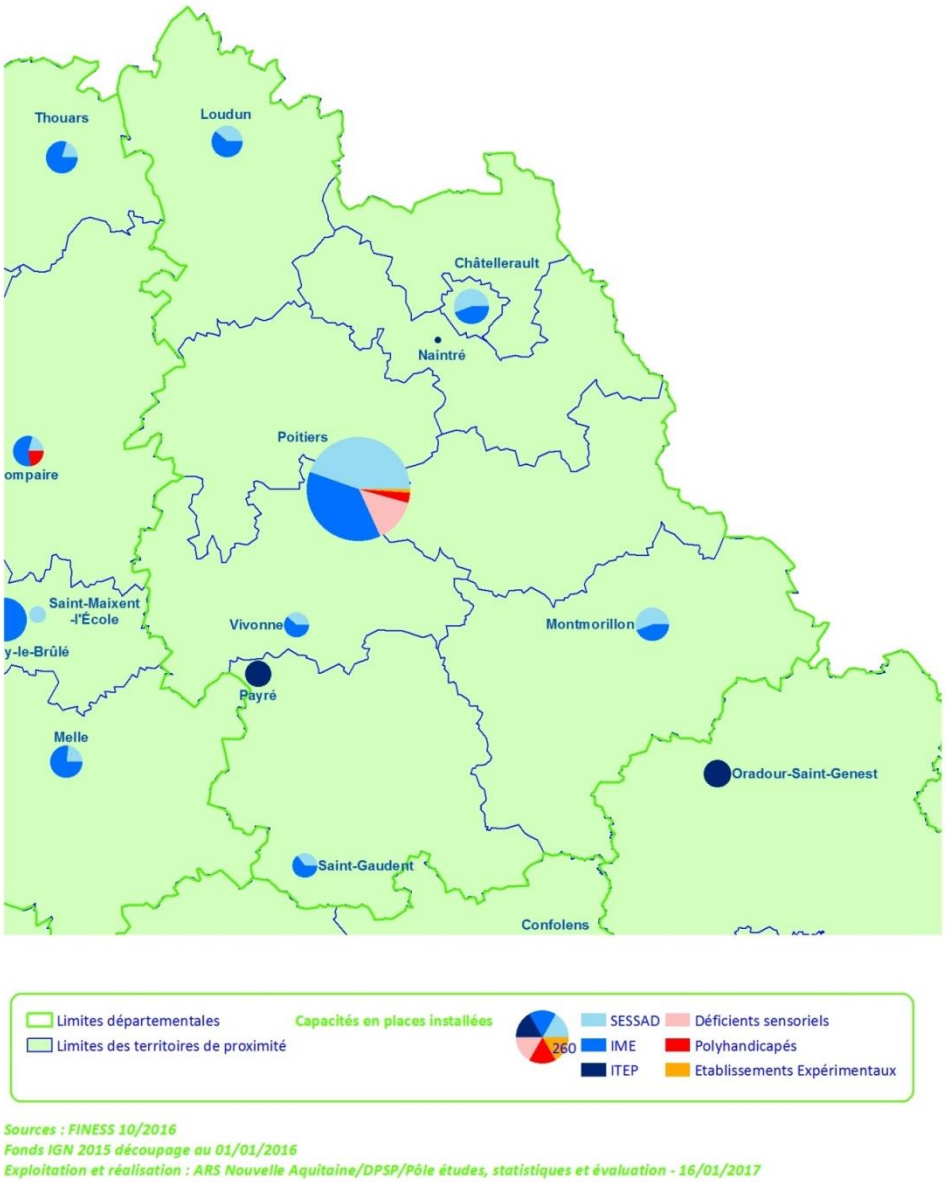

Adultes handicapés

En Vienne, **2 700 places pour adultes handicapés** sont installées dans 87 établissements**.** L'accueil spécialisé est absent du Nord et du Sud du département.

Aucun centre de formation et d'orientation professionnelle n'est implanté en Vienne.

L'accueil médicalisé n'est pas proposé ni sur Châtellerault et ni sur le territoire de Jaunay-Clan au nord de Poitiers.

Sur le département, 7 places sont consacrées à l'accueil temporaire pour adultes handicapés dont 5 places sont localisées sur le territoire de Chauvigny tout en étant dans la périphérie de Poitiers.

Figure 92 : Capacité d'accueil dans les structures pour adultes handicapés en 2016 en Vienne

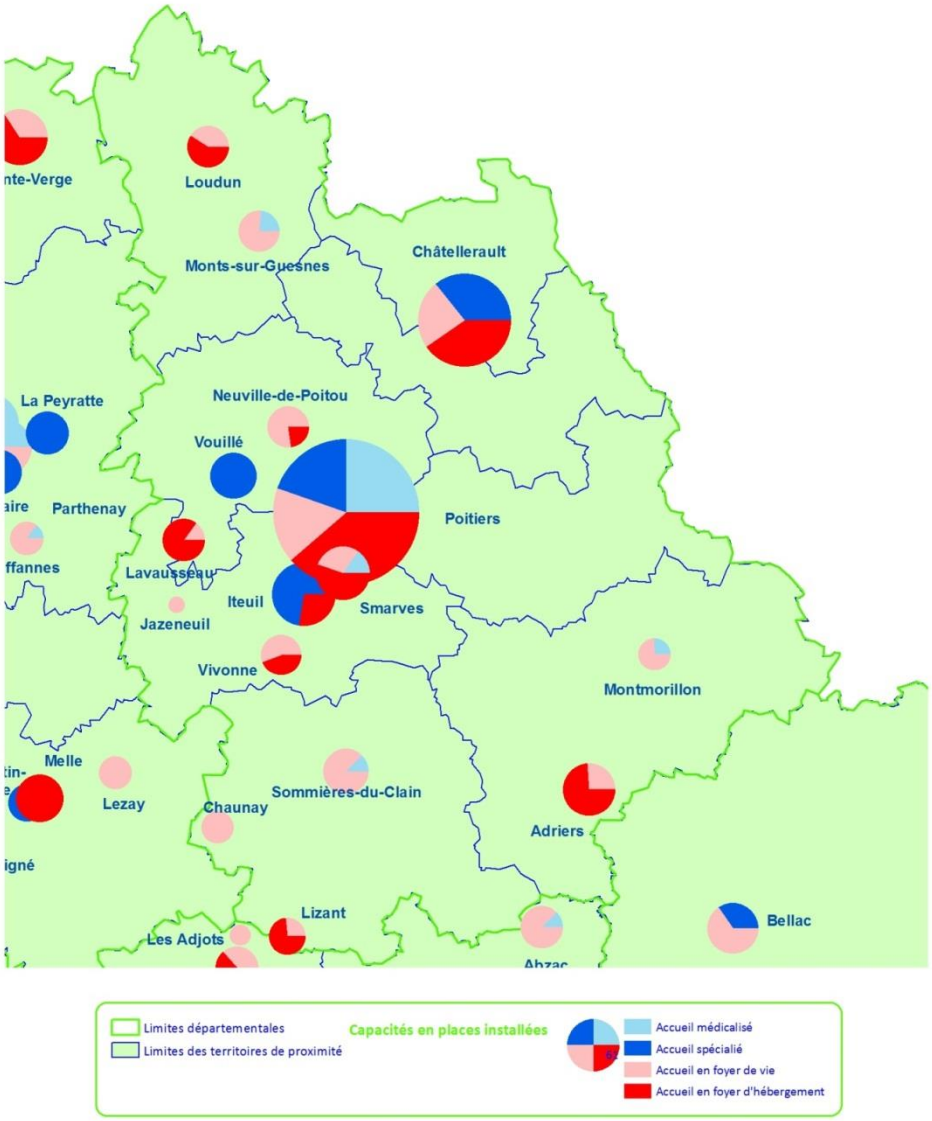

Figure 93 : Capacité d'accueil en 2016 dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés en Vienne

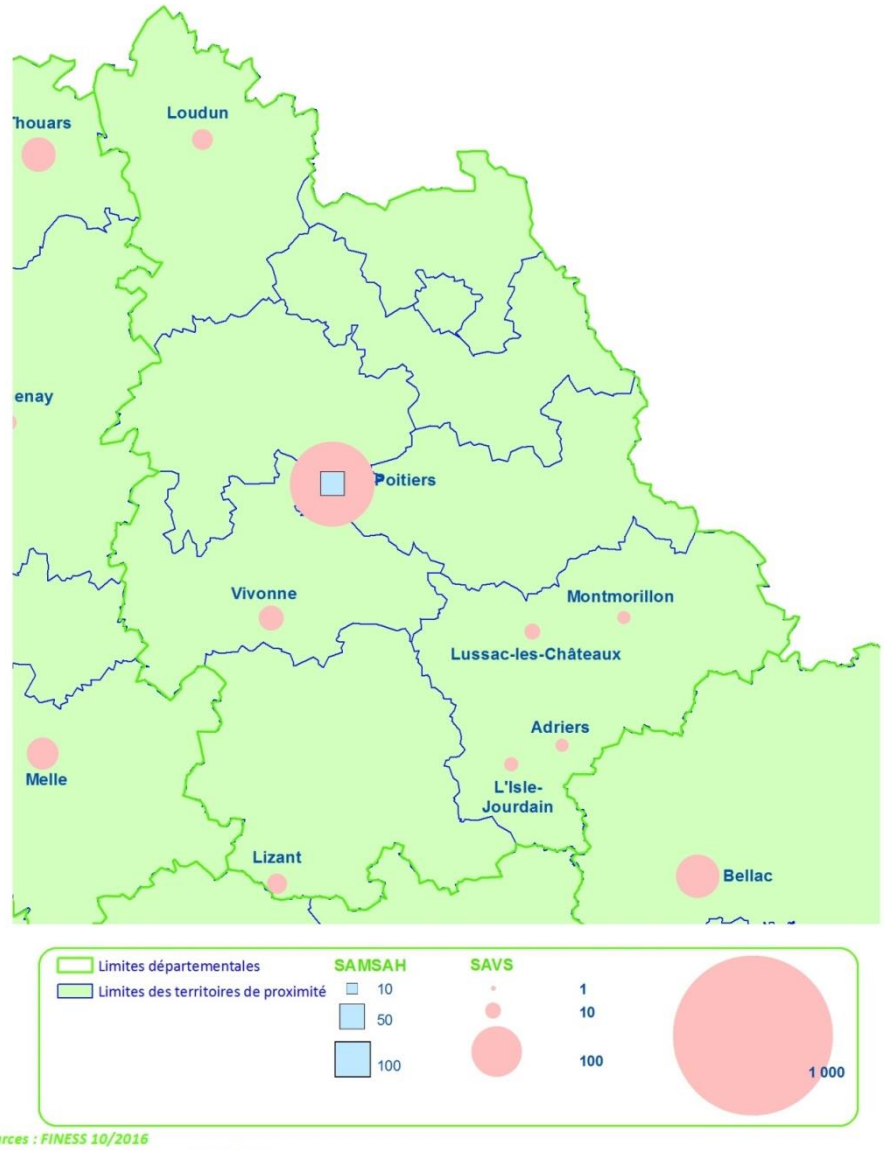

Sources : FINESS 10/2016
Fonds IGN 2015 découpage au 01/01/2016
Exploitation et réalisation : ARS Nouvelle Aquitaine/DPSP/Pôle études, statistiques et évaluation - 20/01/2017

Les services d'accompagnement comprennent des services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) et les services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH). En Vienne, des places de **SAVS sont proposées sur six territoires de proximité, mais aucune autour de Châtellerault et sur le territoire de Jaunay-Clan.** Dans le département, les places de SAVS sont concentrées à Poitiers ou sa périphérie (3 places sur 4). Le SAVS géré par les l'Association départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de la Vienne (PEP 86) couvre tout le territoire montmorillonnais avec ses trois antennes.

Deux SAMSAH situés à Poitiers proposent 45 places pour des adultes ayant une déficience du psychisme.

Taux d'équipement

Le département de la Vienne est bien équipé avec des taux d'équipement départementaux (nombre de places pour 1 000 habitants de moins de 20 ans pour les jeunes handicapés et de 20 à 59 ans pour les adultes) en services et en établissements **supérieurs aux taux régionaux** (eux-mêmes supérieurs aux taux nationaux) sauf pour les places en établissements en foyers de vie mais le taux départemental reste identique au taux national. Le taux d'équipement viennois en places de SESSAD est le plus élevé de la Nouvelle-Aquitaine. Le département de la Vienne a favorisé le développement en SESSAD et compte deux structures à vocation ex-picto-charentaise.

Figure 94 : Taux d'équipement au 01/10/2016 selon les territoires de proximité

	Châtellerault ville	Châtellerault Nord	Châtellerault Sud	Loudun	Jaunay-Clan	Poitiers	Chauvigny	Fontaine-Le-Comte	Civray	Montmorillon	Vienne	Nouvelle Aquitaine	France Métropol.
Jeunes handicapés : taux d'équipement en places (pour 1 000 habitants de < 20 ans)													
Etablissements (hors SESSAD,jardins d'enfants spécialisés et accueil temporaire)	7,2	0,0	0,5	9,9	0,0	6,0	32,3	15,9	16,7	8,8	**8,8**	7,9	6,6
SESSAD	9,0	0,0	0,0	6,1	1,4	7,5	20,7	4,5	3,0	11,0	**5,9**	3,3	3,1
Adultes handicapés : taux d'équipement en établissements d'hébergement (pour 1 000 habitants de 20 à 59 ans)													
Taux d'équipement en places d'accueil spécialisé pour adultes handicapés	4,9	0,0	0,0	0,0	1,2	0,0	1,2	4,5	0,0	0,0	**1,3**	1,0	0,8
Taux d'équipement en places d'accueil médialisé pour adultes handicapés	0,0	0,0	0,0	0,7	0,0	0,0	1,2	3,6	0,4	0,5	**0,7**	0,7	0,8
Taux d'équipement en places en foyers de vie (inclut celles des foyers occupationnels)	3,3	0,0	0,0	3,7	0,9	0,2	0,0	3,8	5,1	2,8	**1,6**	2,0	1,6
Taux d'équipement en places dans les Etablissements et Service d'Aide par le Travail (ESAT) (pour 1 000 habitants de 20 à 59 ans)	7,7	0,0	0,0	3,6	2,0	3,6	3,6	9,1	4,3	6,9	**4,1**	4,0	3,5

Source : FINESS au 1er octobre 2016, réalisation ARS Nouvelle-Aquitaine, Pôle études, statistiques et évaluation

NB : pour les adultes handicapés, les places sont agrégées en fonction des disciplines d'équipement et non pas de la catégorie de l'établissement

Fontaine-le-Comte est le territoire de proximité le plus équipé en places pour adultes handicapés, quel que soit le type d'accueil. Le territoire le mieux doté en places pour enfants handicapés est Chauvigny avec un taux de 32,3 pour les places en établissements et 20,7 pour les places en SESSAD (respectivement 8,8 et 5,9 dans le département). Malgré tout, l'offre en places pour personnes handicapées reste très centrée sur Poitiers et ses communes périphériques.

CMPP et CAMSP

Le centre médico-psycho-pédagogique (CMPP), lieu d'écoute, de prévention et de soins, s'adresse aux enfants et aux adolescents jusqu'à 20 ans qui éprouvent des difficultés d'apprentissage, des troubles psychomoteurs, du langage ou des troubles du comportement, en famille ou à l'école. Il participe ainsi à une meilleure inclusion des élèves en difficultés, encouragée par la loi sur la refondation de l'école. L'équipe du CMPP est composée en général d'une équipe pluridisciplinaire sous la responsabilité d'un médecin.

En Vienne, **un seul CMPP,** géré par les l'Association départementale des pupilles de l'enseignement public de la Vienne (PEP 86), est situé près de Poitiers mais pour être plus accessibles aux familles trois antennes sont implantées à Châtellerault, Montmorillon et Loudun. Il accueille exclusivement des enfants atteints de troubles du comportement.

Trois centres d'action médico-sociale précoce (CAMSP) de la Vienne ayant pour missions le dépistage, le diagnostic, le traitement et la rééducation des jeunes enfants handicapés avant leur entrée à l'école, sont situés pour un à Loudun et les deux autres à Migné-Auxances. Un de ces deux CAMSP suit plus particulièrement des enfants sourds ou aveugles et l'autre les enfants déficients moteurs.

8 LES CONTRATS LOCAUX DE SANTE (CLS)

Le Contrat Local de Santé (CLS) est un outil proposé aux Collectivités Territoriales par les Agences Régionales de Santé dans le cadre de la loi « Hôpital, Patients, Santé et Territoires ». Outil du programme régional de santé, le CLS vise à lutter contre les inégalités territoriales de santé dans le respect des plans nationaux. Il vise à développer des conditions environnementales et sociales favorables à l'état de santé des populations, à valoriser et consolider les partenariats existants et à faciliter l'accès de tous, notamment des personnes les plus démunies, à la prévention, aux soins, aux services et à la promotion de la santé.

Figure 95 : Contrats locaux de santé (CLS) – Périmètres géographiques en Vienne

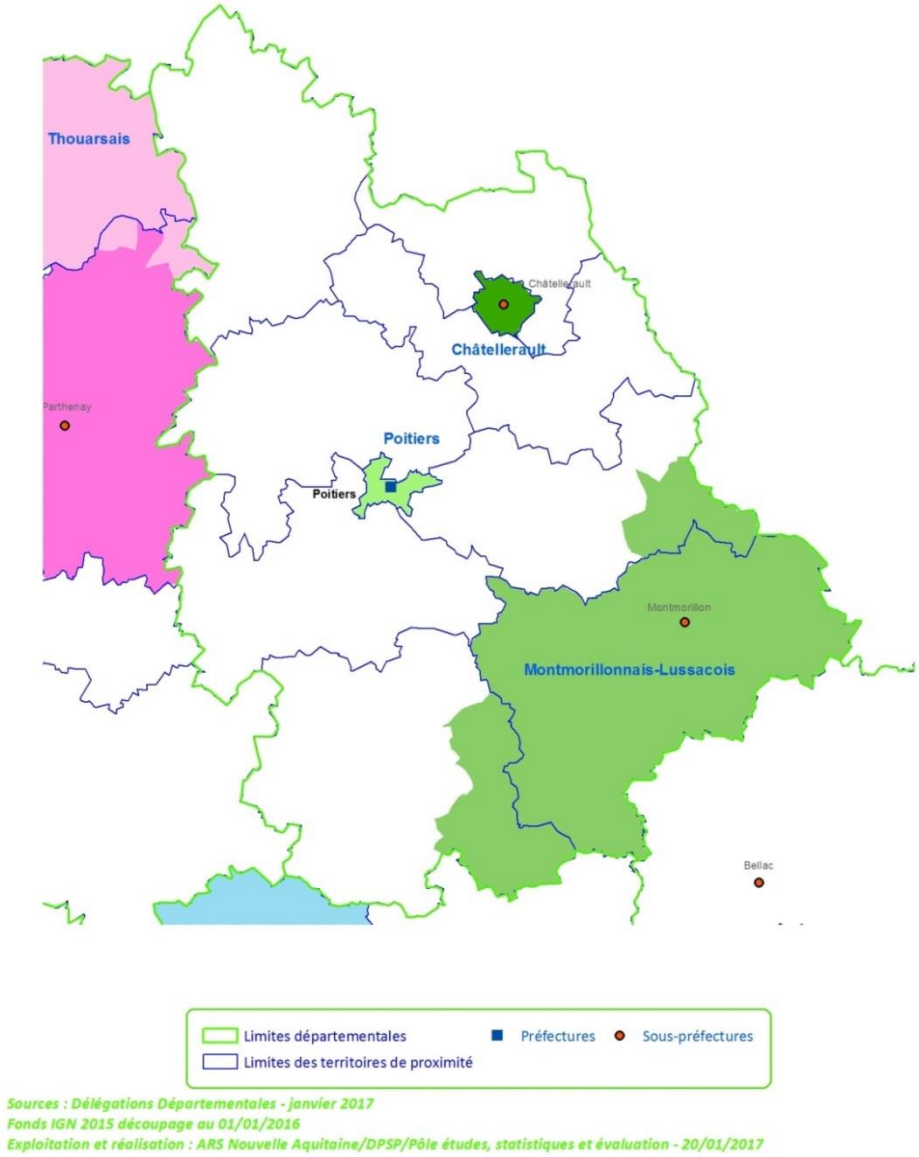

En Vienne, **49 communes** sont couvertes par les trois **CLS de Poitiers, de Châtellerault et du Montmorillonnais-Lussacois (47 communes), soit au total 152 695 habitants**[30]. Ces CLS concernent 17 % des communes du département et 35 % des Viennois.

[30] INSEE – RP 2013

9 FOCUS : PATHOLOGIES OU PRISES EN CHARGE SPECIFIQUES

9.1 Les cancers

9.1.1 Tous les cancers

Figure 96 : Activité en cancérologie hors séances des établissements de la Vienne en 2015

Etablissements de la Vienne	Nb séjours	% Séjours	Nb patients	Part des patients origine hors région
860010321-POLYCLINIQUE DE POITIERS	1 180	16,20%	954	2,1%
860013077-CHU DE POITIERS	4 138	56,83%	3 285	8,6%
860013382-GROUP. HOSPIT. NORD-VIENNE	704	9,67%	615	15,1%
860780097-CH DE MONTMORILLON	46	0,63%	45	0,0%
860780311-CLINIQUE DE CHATELLERAULT	779	10,70%	680	20,5%
860780568-CLINIQUE FIEF DE GRIMOIRE	435	5,97%	387	
Total général	**7 282**	**100,00%**	**5 966**	**9,1%**
Source PMSI 2015 MCO - exploitation ARS NA DPSP PESE				

Le nombre de séjours du CHU de Poitiers représente 57% de l'activité de cancérologie réalisée dans les établissements du département de la Vienne. 9% des patients hors région viennent des départements limitrophes, l'Indre et l'Indre-et-Loire.

Figure 97 : Séjours des patients de la Vienne pour cancer en 2015

Fuites des patients de la Vienne			FUITES		
Territoire de proximité du patient	Nb de séjours cancérologie	Dont pris en charge par un étabt du département	Total des fuites :	dont Fuite autre dept de NA	Dont fuite hors région
Châtellerault Nord	269	90,3%	9,7%	0,4%	9,3%
Châtellerault Sud	615	96,3%	3,7%	0,5%	3,3%
Châtellerault ville	643	96,3%	3,7%	0,3%	3,4%
Chauvigny	401	96,3%	3,7%	0,2%	3,5%
Civray	513	92,6%	7,4%	6,0%	1,4%
Fontaine-Le-Comte	692	95,8%	4,2%	1,4%	2,7%
Jaunay-Clan	896	96,8%	3,2%	0,4%	2,8%
Loudun	445	53,0%	47,0%	7,9%	39,1%
Montmorillon	379	95,0%	5,0%	2,6%	2,4%
Poitiers	745	95,3%	4,7%	1,5%	3,2%
Total général	**5 598**				
Source PMSI 2015 MCO - exploitation ARS NA DPSP PESE					

Figure 98 : Lieu d'hospitalisation pour cancer des patients de la Vienne par territoire de proximité en 2015

VIENNE	Châtellerault Nord	Châtellerault Sud	Châtellerault ville	Chauvigny	Civray	Fontaine-Le-Comte	Jaunay-Clan	Loudun	Montmorillon	Poitiers	Total Vienne
Hors région	**9,3%**	**3,3%**	**3,4%**	**3,5%**	**1,4%**	**2,7%**	**2,8%**	**39,1%**	**2,4%**	**3,2%**	**6,1%**
Nouvelle Aquitaine	**90,7%**	**96,7%**	**96,6%**	**96,5%**	**98,6%**	**97,3%**	**97,2%**	**60,9%**	**97,6%**	**96,8%**	**93,9%**
Dont											
79-Deux-Sèvres	0,0%	0,2%	0,0%	0,0%	0,2%	0,6%	0,0%	7,2%	0,0%	0,0%	
86-Vienne	90,3%	96,3%	96,3%	96,3%	92,6%	95,8%	96,8%	53,0%	95,0%	95,3%	92,0%
860010321-POLYCLINIQUE DE POITIERS	*1,9%*	*2,8%*	*1,6%*	*28,7%*	32,0%	*29,9%*	*27,1%*	*3,6%*	*23,2%*	30,6%	
860013077-CHU DE POITIERS	*23,4%*	*28,9%*	*19,9%*	*55,6%*	51,1%	*55,6%*	*52,9%*	*22,9%*	*55,1%*	52,9%	
860013382-GROUP. HOSPIT. NORD-VIENNE	*24,5%*	*29,6%*	*37,6%*	*2,7%*	0,2%	*0,4%*	*2,1%*	*15,5%*	*0,3%*	0,3%	
860780097-CH DE MONTMORILLON	*0,0%*	*0,2%*	*0,0%*	*1,5%*	0,0%	*0,0%*	*0,0%*	*0,0%*	*9,8%*	0,0%	
860780311-CLINIQUE DE CHATELLERAULT	*39,4%*	*32,7%*	*35,3%*	*1,5%*	0,0%	*0,1%*	*3,5%*	*9,7%*	*0,5%*	0,1%	
860780568-CLINIQUE FIEF DE GRIMOIRE	*1,1%*	*2,1%*	*1,9%*	*6,2%*	9,4%	*9,7%*	*11,2%*	*1,3%*	*6,1%*	11,4%	
Source PMSI 2015 MCO - exploitation ARS NA DPSP PESE											

Le territoire de Loudun a le taux de fuites le plus important du département. 39 % des patients du territoire de Loudun sont hospitalisés pour cancer dans des établissements de l'Indre-et-Loire et du Maine-et-Loire.

9.1.2 Cancer du sein

Figure 99 : Cancer du sein - Activité en cancérologie hors séances des établissements de la Vienne en 2015

Etablissements de la Vienne	Nb séjours	% Séjours	Nb patients	Part des patients origine hors région
860010321-POLYCLINIQUE DE POITIERS	3	0,52%	3	
860013077-CHU DE POITIERS	238	40,96%	213	10,9%
860013382-GROUP. HOSPIT. NORD-VIENNE	5	0,86%	5	20,0%
860780097-CH DE MONTMORILLON	1	0,17%	1	
860780311-CLINIQUE DE CHATELLERAULT	63	10,84%	56	20,6%
860780568-CLINIQUE FIEF DE GRIMOIRE	271	46,64%	243	4,1%
Total général	**581**	**100,00%**	**521**	**8,8%**
Source PMSI 2015 MCO - exploitation ARS NA DPSP PESE				

L'activité de traitement chirurgical du cancer du sein est répartie entre les trois établissements ayant les autorisations. Les patients hors région sont originaires des départements de l'Indre et l'Indre-et-Loire.

Figure 100 : Cancer du sein – Séjours, hors séances, des patients de la Vienne en 2015

Fuites des patients de la Vienne			FUITES		
Territoire de proximité du patient	Nb de séjours cancérologie	Dont pris en charge par un étabt du département	Total des fuites :	dont Fuite autre dept de NA	Dont fuite hors région
Châtellerault Nord	18	88,9%	11,1%	0,0%	11,1%
Châtellerault Sud	40	97,5%	2,5%	0,0%	2,5%
Châtellerault ville	47	93,6%	6,4%	0,0%	6,4%
Chauvigny	50	94,0%	6,0%	0,0%	6,0%
Civray	41	95,1%	4,9%	2,4%	2,4%
Fontaine-Le-Comte	75	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Jaunay-Clan	108	95,4%	4,6%	0,9%	3,7%
Loudun	27	40,7%	59,3%	3,7%	55,6%
Montmorillon	31	96,8%	3,2%	3,2%	0,0%
Poitiers	84	91,7%	8,3%	1,2%	7,1%
Total général	**521**				

Source PMSI 2015 MCO - exploitation ARS NA DPSP PESE

Figure 101 : Cancer du sein – Lieu d'hospitalisation des patients de la Vienne par territoire de proximité en 2015

Etablissements de soins	Châtellerault Nord	Châtellerault Sud	Châtellerault ville	Chauvigny	Civray	Fontaine-Le-Comte	Jaunay-Clan	Loudun	Montmorillon	Poitiers	Total Vienne
Hors region	11,1%	2,5%	6,4%	6,0%	2,4%		3,7%	55,6%		7,1%	6,7%
Dont											
49-Maine-et-Loire								40,7%			
Nouvelle Aquitaine	88,9%	97,5%	93,6%	94,0%	97,6%	100,0%	93,3%	44,4%	100,0%	92,9%	93,3%
Dont											
86-Vienne	88,9%	97,5%	93,6%	94,0%	95,1%	100,0%	95,4%	40,7%	96,8%	91,7%	92,3%
Dont											
860013077-CHU DE POITIERS	*22,2%*	*22,5%*	*34,0%*	*58,0%*	*24,4%*	*41,3%*	*33,3%*	*7,4%*	*35,5%*	*40,5%*	
860780311-CLINIQUE DE CHATELLERAULT	*50,0%*	*42,5%*	*40,4%*				*1,9%*	*11,4%*			
860780568-CLINIQUE FIEF DE GRIMOIRE	*16,7%*	*27,5%*	*17,0%*	*34,0%*	*70,7%*	*57,3%*	*59,3%*	*18,5%*	*58,1%*	*51,2%*	

Source PMSI 2015 MCO - exploitation ARS NA DPSP PESE

Globalement les patients de la Vienne sont pris en charge dans les établissements de leur département. Seuls 7% vont dans des structures hors région. Plus de 55 % des patients du territoire de Loudun sont pris en charge par le CHU de Tours et le CH de Saumur.

9.1.3 Cancer du côlon-rectum

Figure 102 : Cancer colorectal - Activité en cancérologie, hors séances, des établissements de Vienne en 2015

Etablissements de la Vienne	Nb séjours	% Séjours	Nb patients	Part des patients origine hors région
860010321-POLYCLINIQUE DE POITIERS	175	20,21%	130	0,0%
860013077-CHU DE POITIERS	196	22,63%	155	8,2%
860013382-GROUP. HOSPIT. NORD-VIENNE	267	30,83%	245	12,7%
860780097-CH DE MONTMORILLON	10	1,15%	10	0,0%
860780311-CLINIQUE DE CHATELLERAULT	218	25,17%	199	17,9%
Total général	**866**	**100,00%**	**739**	**10,3%**
Source PMSI 2015 MCO - exploitation ARS NA DPSP PESE				

Les séjours pour le traitement chirurgical du cancer colorectal sont répartis entre les quatre établissements possédant les autorisations de chirurgie des cancers digestifs.
10% des séjours effectués dans les établissements du département concernent des patients hors région domiciliés essentiellement dans le département de l'Indre-et-Loire.

Figure 103 : Cancer colorectal - Séjours des patients de la Vienne pour cancer en 2015

Fuites des patients de la Vienne			FUITES		
Territoire de proximité du patient	Nb de séjours cancérologie	Dont pris en charge par un étabt du département	Total des fuites :	dont Fuite autre dept de NA	Dont fuite hors région
Châtellerault Nord	74	97,3%	2,7%		2,7%
Châtellerault Sud	160	97,5%	2,5%		2,5%
Châtellerault ville	170	98,8%	1,2%		1,2%
Chauvigny	31	96,8%	3,2%		3,2%
Civray	56	87,5%	12,5%	10,7%	1,8%
Fontaine-Le-Comte	50	96,0%	4,0%	4,0%	0,0%
Jaunay-Clan	87	98,9%	1,1%	1,1%	0,0%
Loudun	81	32,1%	67,9%	4,9%	63,0%
Montmorillon	36	100,0%	0,0%		0,0%
Poitiers	52	96,2%	3,8%	1,9%	1,9%
Total général	**797**				
Source PMSI 2015 MCO - exploitation ARS NA DPSP PESE					

Figure 104 : Cancer colorectal – Lieu d'hospitalisation des patients de la Vienne par territoire de proximité en 2015

Etablissements de soins	Châtellerault Nord	Châtellerault Sud	Châtellerault ville	Chauvigny	Civray	Fontaine-Le-Comte	Jaunay-Clan	Loudun	Montmorillon	Poitiers	Total Vienne
Hors region	**2,7%**	**2,5%**	**1,2%**	**3,2%**	**1,8%**			**63,0%**		**1,9%**	**7,8%**
Nouvelle Aquitaine	**97,3%**	**97,5%**	**98,8%**	**96,8%**	**98,2%**	**100,0%**	**100,0%**	**37,0%**	**100,0%**	**98,1%**	**92,2%**
Dont											
86-Vienne	**97,3%**	**97,5%**	**98,8%**	**96,8%**	**87,5%**	**96,0%**	**98,9%**	**32,1%**	**100,0%**	**96,2%**	**90,5%**
Dont											
860010321-POLYCLINIQUE DE POITIERS	*1,4%*	*2,5%*		*45,2%*	*55,4%*	*48,0%*	*55,2%*	*3,7%*	*38,9%*	*59,6%*	
860013077-CHU DE POITIERS	*4,1%*	*5,6%*	*2,9%*	*32,3%*	*32,1%*	*48,0%*	*35,6%*		*33,3%*	*32,7%*	
860013382-GROUP. HOSPIT. NORD-VIENNE	*37,8%*	*50,0%*	*59,4%*	*12,9%*			*5,7%*	*17,3%*		*1,9%*	
860780097-CH DE MONTMORILLON									*27,8%*		
860780311-CLINIQUE DE CHATELLERAULT	*54,1%*	*39,4%*	*36,5%*	*6,5%*			*2,3%*	*11,1%*		*1,9%*	
Source PMSI 2015 MCO - exploitation ARS NA DPSP PESE											

On observe un taux de fuite hors département de 9.5%. Ces fuites concernant principalement le territoire de Loudun. 56% des séjours des patients du territoire de Loudun sont réalisés à la Clinique Jeanne d'Arc en Indre-et-Loire.

9.1.4 Cancer broncho-pulmonaire

Figure 105 : Cancer broncho-pulmonaire - Activité en cancérologie hors séances des établissements de la Vienne en 2015

Etablissements de la Vienne	Nb séjours	% Séjours	Nb patients	Part des patients origine hors région
860010321-POLYCLINIQUE DE POITIERS	20	4,71%	20	5,0%
860013077-CHU DE POITIERS	378	88,94%	339	5,8%
860013382-GROUP. HOSPIT. NORD-VIENNE	17	4,00%	17	11,8%
860780097-CH DE MONTMORILLON	8	1,88%	8	
860780311-CLINIQUE DE CHATELLERAULT	2	0,47%	2	
Total général	**425**	**100,00%**	**386**	**5,9%**
Source PMSI 2015 MCO - exploitation ARS NA DPSP PESE				

Le CHU de Poitiers assure 89% de l'activité constatée dans le département de la Vienne. Le taux de patients originaires des régions limitrophes est faible.

Figure 106 : Cancer broncho-pulmonaire - Séjours des patients de la Vienne pour cancer en 2015

Fuites des patients de la Vienne			FUITES		
Territoire de proximité du patient	Nb de séjours cancérologie	Dont pris en charge par un étabt du département	Total des fuites :	dont Fuite autre dept de NA	Dont fuite hors région
Châtellerault Nord	15	86,7%	13,3%		13,3%
Châtellerault Sud	15	100,0%			
Châtellerault ville	26	100,0%			
Chauvigny	28	100,0%			
Civray	36	86,1%	13,9%	13,9%	
Fontaine-Le-Comte	50	98,0%	2,0%		2,0%
Jaunay-Clan	49	100,0%			
Loudun	21	52,4%	47,6%		47,6%
Montmorillon	23	100,0%			
Poitiers	46	100,0%			
Total général	**309**				
Source PMSI 2015 MCO - exploitation ARS NA DPSP PESE					

Figure 107 : Cancer broncho-pulmonaire – Lieu d'hospitalisation des patients de la Vienne par territoire de proximité en 2015

Etablissements de soins	Châtellerault Nord	Châtellerault Sud	Châtellerault ville	Chauvigny	Civray	Fontaine-Le-Comte	Jaunay-Clan	Loudun	Montmorillon	Poitiers	Total Vienne
Hors region	13,3%					2,0%		47,6%			4,2%
Nouvelle Aquitaine	86,7%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	98,0%	100,0%	52,4%	100,0%	100,0%	95,8%
Dont											
86-Vienne	97,3%	97,5%	98,8%	96,8%	87,5%	96,0%	98,9%	32,1%	100,0%	96,2%	94,2%
860010321-POLYCLINIQUE DE POITIERS			*7,1%*		*2,8%*	*10,0%*	*10,2%*			*13,0%*	
860013077-CHU DE POITIERS	*73,3%*	*92,3%*	*64,3%*	*80,0%*	*83,3%*	*88,0%*	*87,8%*	*33,3%*	*78,3%*	*87,0%*	
860013382-GROUP. HOSPIT. NORD-VIENNE	*13,3%*	*7,7%*	*25,0%*					*19,0%*			
860780097-CH DE MONTMORILLON				*20,0%*					*21,7%*		
860780311-CLINIQUE DE CHATELLERAULT			*3,6%*				*2,0%*				
Source PMSI 2015 MCO - exploitation ARS NA DPSP PESE											

Globalement le taux de fuites hors du département est faible (6%). Les pourcentages observés sont élevés mais ils ne sont pas significatifs car ils portent sur un nombre de séjours peu important.

9.1.5 Cancer des voies aérodigestives supérieures (VADS)

Figure 108 : Cancer des VADS - Activité en cancérologie hors séances des établissements de la Vienne en 2015

Etablissements de la Vienne	Nb séjours	% Séjours	Nb patients	Part des patients origine hors région
860010321-POLYCLINIQUE DE POITIERS	67	24,63%	51	
860013077-CHU DE POITIERS	199	73,16%	159	6,0%
860780097-CH DE MONTMORILLON	1	0,37%	1	
860780311-CLINIQUE DE CHATELLERAULT	5	1,84%	5	20,0%
Total général	**272**	**100,00%**	**216**	**4,8%**
Source PMSI 2015 MCO - exploitation ARS NA DPSP PESE				

Le CHU de Poitiers assure 73% de l'activité constatée dans le département de la Vienne. Le taux de patients originaires des régions limitrophes est faible.

Figure 109 : Cancer des VADS - Séjours des patients de la Vienne pour cancer en 2015

Fuites des patients de la Vienne			FUITES		
Territoire de proximité du patient	Nb de séjours cancérologie	Dont pris en charge par un étabt du département	Total des fuites :	dont Fuite autre dept de NA	Dont fuite hors région
Châtellerault Nord	7	85,7%	14,3%		14,3%
Châtellerault Sud	18	88,9%	11,1%		11,1%
Châtellerault ville	15	93,3%	6,7%		6,7%
Chauvigny	15	100,0%			
Civray	17	100,0%			
Fontaine-Le-Comte	22	86,4%	13,6%		13,6%
Jaunay-Clan	37	100,0%	0,0%		0,0%
Loudun	13	69,2%	30,8%		30,8%
Montmorillon	18	83,3%	16,7%		16,7%
Poitiers	25	100,0%			
Total général	**187**				

Source PMSI 2015 MCO - exploitation ARS NA DPSP PESE

Figure 110 : Cancer des VADS – Lieu d'hospitalisation des patients de la Vienne par territoire de proximité en 2015

Etablissements de soins	Châtellerault Nord	Châtellerault Sud	Châtellerault ville	Chauvigny	Civray	Fontaine-Le-Comte	Jaunay-Clan	Loudun	Montmorillon	Poitiers	Total Vienne
Hors region	**14,3%**	**11,1%**	**6,7%**			**13,6%**		**30,8%**	**16,7%**		**7,5%**
Nouvelle Aquitaine	**85,7%**	**88,9%**	**93,3%**	**100,0%**	**100,0%**	**86,4%**	**100,0%**	**69,2%**	**83,3%**	**100,0%**	**92,5%**
Dont											
86-Vienne	**85,7%**	**88,9%**	**93,3%**	**100,0%**	**100,0%**	**86,4%**	**100,0%**	**69,2%**	**83,3%**	**100,0%**	**92,5%**
860010321-POLYCLINIQUE DE POITIERS				*33,3%*	*35,3%*	*50,0%*	*64,9%*		*11,1%*	*48,0%*	
860013077-CHU DE POITIERS	*85,7%*	*72,2%*	*86,7%*	*66,7%*	*64,7%*	*36,4%*	*35,1%*	*69,2%*	*66,7%*	*52,0%*	
860780097-CH DE MONTMORILLON									*5,6%*		
860780311-CLINIQUE DE CHATELLERAULT		*16,7%*	*6,7%*								

Source PMSI 2015 MCO - exploitation ARS NA DPSP PESE

Globalement le taux de fuites hors du département est faible (7%). Les pourcentages observés sont élevés mais ils ne sont pas significatifs car ils portent sur un nombre de séjours peu important.

9.2 Les accidents vasculaire cérébraux (AVC)

L'accident vasculaire cérébral (AVC) est une urgence médicale qui nécessite le recours rapide à une filière de soins coordonnée. La thrombolyse à la phase aiguë et la prise en charge en rééducation multidisciplinaire améliorent significativement le pronostic vital et fonctionnel.
L'UNV (Unité Neuro-Vasculaire) est une structure de soins qui permet la prise en charge (diagnostic et thérapeutique) 24h/24 de patients suspects d'accident vasculaire cérébral ou d'accident ischémique transitoire.
Les structures de soins de suite et de réadaptation spécialisées dans les affections du système nerveux prennent en charge les patients pour une rééducation post AVC si nécessaire.

Figure 111 : Les structures de prise en charge en AVC en Vienne

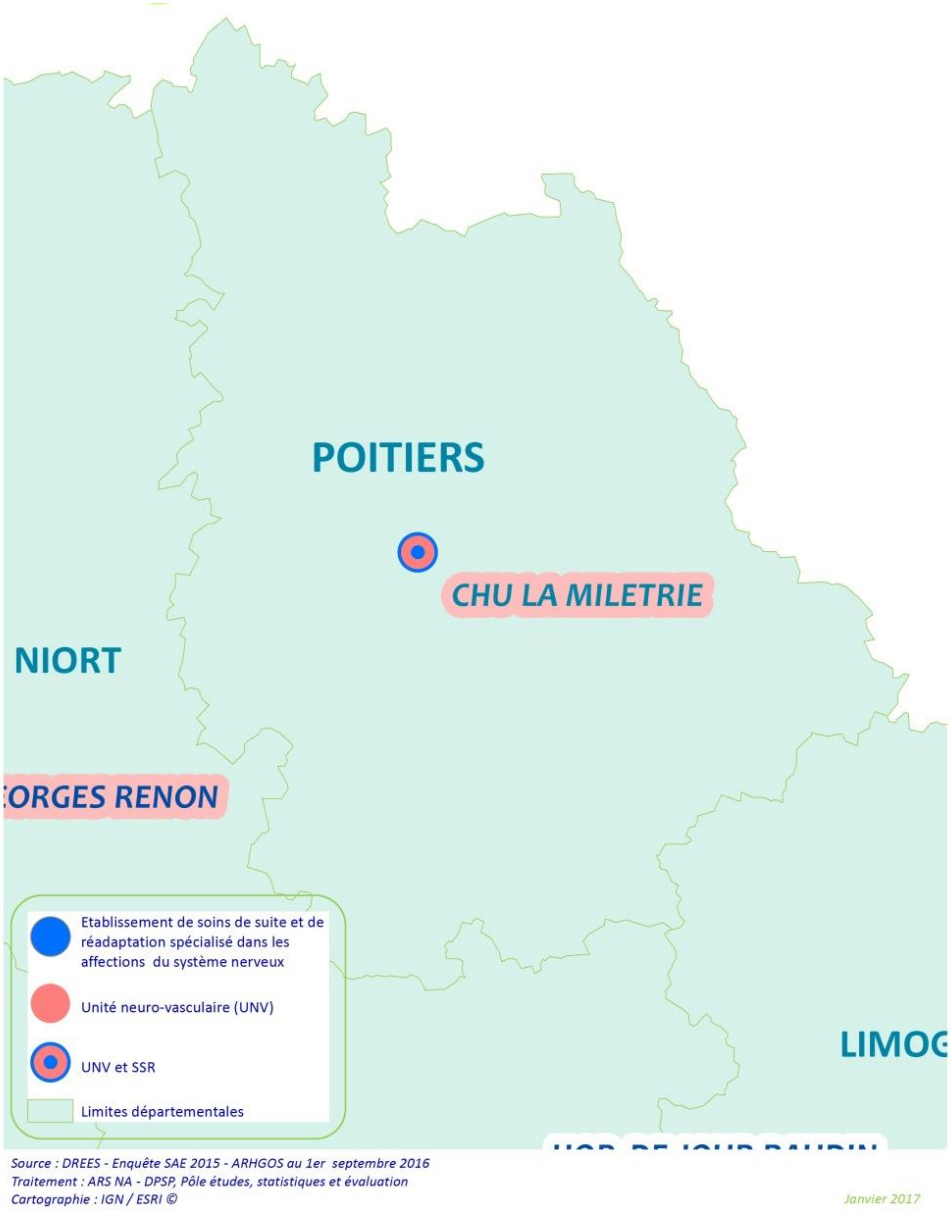

Le département de la Vienne compte une UNV et une unité de SSR à orientation neurologique localisées au CHU.

Figure 112 : Evolution du nombre de séjours MCO pour AVC entre 2011 et 2015 selon le territoire de proximité de résidence

	2011	2012	2013	2014	2015	Evol. 2011-2015
Châtellerault ville	131	116	95	115	108	-17,6%
Châtellerault Nord	37	56	53	38	46	24,3%
Châtellerault Sud	91	128	110	103	101	11,0%
Loudun	88	82	77	81	83	-5,7%
Jaunay-Clan	203	200	208	224	191	-5,9%
Poitiers	155	185	188	169	214	38,1%
Chauvigny	78	94	93	91	130	66,7%
Fontaine-Le-Comte	165	160	172	185	183	10,9%
Civray	131	112	161	130	116	-11,5%
Montmorillon	113	101	122	111	124	9,7%
86 - Vienne	**1 192**	**1 234**	**1 279**	**1 247**	**1 298**	**8,9%**
Total Nouvelle Aquitaine	**17 650**	**18 245**	**18 897**	**18 880**	**19 198**	**8,8%**

Source : PMSI MCO - base sécurisée ATIH / Exploitation : DPSP - Pôle Etudes, Statistiques et Evaluation

Le nombre de séjours pour AVC des habitants de la Vienne a augmenté de 8,9 % entre 2011 et 2015, progression identique à la tendance régionale. Toutefois, ce taux masque de grandes disparités entre les territoires : sur le territoire de Châtellerault Ville, il a diminué de 17,6 % alors que sur le territoire de Chauvigny, il a augmenté de 66,7 %. Sur le territoire de Poitiers, la progression est également élevée avec +38,1 %.

Figure 113 : Durée moyenne de séjour en 2015

	DMS
Châtellerault ville	8,6
Châtellerault Nord	9,3
Châtellerault Sud	8,1
Loudun	7,6
Jaunay-Clan	9,0
Poitiers	8,2
Chauvigny	8,1
Fontaine-Le-Comte	10,3
Civray	9,6
Montmorillon	8,7
86 - Vienne	**8,8**
Total Nouvelle Aquitaine	**9,3**

Exploitation : DPSP - Pôle Etudes, Statistiques et Evaluation

La durée moyenne de séjour s'élève à 8,8 jours pour les habitants de la Vienne. Elle varie de 8,1 jours à Chauvigny à 10,3 jours à Fontenay-le-Comte.

Figure 114 : Répartition selon le type d'AVC en nombre de patients pris en charge (en dehors des hémorragies sous arachnoïdiennes)

	Nb total de patients	Accidents Ischémiques Transitoires (AIT)		AVC Constitué		Hémorragie Intracranienne	
		Nb Patients	%	Nb Patients	%	Nb Patients	%
Châtellerault ville	96	22	22,9%	65	68%	9	9,4%
Châtellerault Nord	39	11	28,2%	26	67%	2	5,1%
Châtellerault Sud	86	21	24,4%	49	57%	16	18,6%
Loudun	78	25	32,1%	39	50%	14	17,9%
Jaunay-Clan	170	46	27,1%	109	64%	15	8,8%
Poitiers	179	43	24,0%	112	63%	24	13,4%
Chauvigny	105	30	28,6%	65	62%	10	9,5%
Fontaine-Le-Comte	164	36	22,0%	99	60%	29	17,7%
Civray	103	24	23,3%	66	64%	13	12,6%
Montmorillon	113	26	23,0%	66	58%	21	18,6%
86 - Vienne	1 132	285	25,2%	694	61,3%	153	13,5%
Nouvelle-Aquitaine	**16 816**	**4 190**	**24,9%**	**10 338**	**61%**	**2 288**	**13,6%**

source PMSI 2015 - Base sécurisée ATIH - ARS NA DPSP Etudes et stats

1 132 patients de la Vienne ont été pris en charge pour AVC en 2015, dont la majorité (61,3 %) pour AVC constitué.

Figure 115 : Nombre moyen de journées de prise en charge par patient et taux de décès selon le type d'AVC

	Accidents Ischémiques		AVC Constitué		Hémorragie Intracranienne		Taux DC global
	Nb moyen de journées de prise en charge	Taux DC	Nb moyen de journées de prise en charge	Taux DC	Nb moyen de journées de prise en charge	Taux DC	
Châtellerault ville	3,2	0,0%	10,4	12,3%	8,3	44,4%	12,5%
Châtellerault Nord	2,5	0,0%	11,3	0,0%	1,0	100,0%	5,1%
Châtellerault Sud	3,9	0,0%	8,8	14,3%	6,7	56,3%	18,6%
Loudun	5,6	0,0%	8,4	5,1%	6,7	57,1%	12,8%
Jaunay-Clan	4,5	0,0%	9,6	10,1%	10,5	26,7%	8,8%
Poitiers	4,6	0,0%	9,3	6,3%	9,5	25,0%	7,3%
Chauvigny	3,0	0,0%	8,0	6,2%	7,5	30,0%	6,7%
Fontaine-Le-Comte	5,7	0,0%	11,4	7,1%	10,4	27,6%	9,1%
Civray	5,5	0,0%	10,0	13,6%	11,2	46,2%	14,6%
Montmorillon	3,7	0,0%	9,5	9,1%	10,9	23,8%	9,7%
86 - Vienne	**4,4**	**0,0%**	**9,8**	**8,8%**	**9,2**	**35,9%**	**10,2%**
Nouvelle-Aquitaine	**3,9**	**0,3%**	**9,6**	**8,9%**	**11,0**	**32,4%**	**10,0%**

source PMSI 2015 - Base sécurisée ATIH - ARS NA DPSP Etudes et stats

Le nombre moyen de journées de prise en charge des habitants de la Vienne est supérieur à la moyenne régionale pour les AIT (4,4 jours vs 3,9), proche de la moyenne régionale pour les AVC constitués (9,8 jours vs 9,6) et inférieur à la moyenne régionale pour les hémorragies intracrâniennes (9,2 jours vs 11 jours). Pour ces dernières, on observe de faibles durées de prise en charge (6,7 jours) sur 2 territoires : Châtellerault-Sud et Loudun.

En ce qui concerne les taux de décès, ils sont proches de la moyenne régionale pour les AVC constitués (8,8 % vs 8,9 %) mais avec de grandes disparités entre les territoires : 0 % à Châtellerault Nord à 13,6 % à Civray et 14,3 % à Châtellerault-Sud. Pour les hémorragies intracrâniennes, le taux de décès de la Vienne apparaît supérieur à la moyenne régionale : 35,9 % vs 32,4 %., en raison de forts taux de décès dans certains territoires : 57,1 % à Loudun, 56,3 % à Châtellerault-Sud, 46,2 % à Civray et 44,4 % à Châtellerault Ville. Il faut cependant considérer ce taux départemental avec précaution

car le taux de Châtellerault Nord à 100 % ne peut être intégré car correspond seulement à 2 patients pris en charge.

Figure 116 : Pourcentage de séjours pour AVC pris en charge en UNV (parmi les 1ers séjours uniquement)

	Nb de 1ers séjours	UNV	%
Chauvigny	119	50	42,0%
Châtellerault Nord	42	10	23,8%
Châtellerault Sud	98	33	33,7%
Châtellerault ville	104	32	30,8%
Civray	109	60	55,0%
Fontaine-Le-Comte	172	81	47,1%
Jaunay-Clan	186	100	53,8%
Loudun	78	31	39,7%
Montmorillon	116	49	42,2%
Poitiers	195	103	52,8%
86 - Vienne	**1220**	**550**	**45,1%**
Total Nouvelle Aquitaine	**17602**	**7128**	40,5%

Source : PMSI MCO - base sécurisée ATIH / Exploitation : DPSP - Pôle Etudes, Statistiques et Evaluation

Globalement, le taux de prise en charge en UNV des habitants de la Vienne est supérieur au taux régional (45,1 % vs 40,5 %). Toutefois, il est plus bas sur les territoires de Châtellerault (23,8 %, 33,7 % et 30,8 %).

La prise en charge s'effectue à 96,5 % dans l'UNV du CHU de Poitiers.

Figure 117 : Pourcentage de transferts directs en Soins de Suite et de Réadaptation (SSR)

	Nb séjours hors décès	dont transfert direct en SSR	% transfert direct en SSR
Châtellerault ville	96	21	21,9%
Châtellerault Nord	43	9	20,9%
Châtellerault Sud	84	14	16,7%
Loudun	71	14	19,7%
Jaunay-Clan	174	43	24,7%
Poitiers	195	30	15,4%
Chauvigny	121	19	15,7%
Fontaine-Le-Comte	168	48	28,6%
Civray	100	30	30,0%
Montmorillon	113	22	19,5%
86 - Vienne	1 167	251	21,5%
Total Nouvelle Aquitaine	**17 055**	**3 228**	18,9%

Source : PMSI MCO - base sécurisée ATIH / Exploitation : DPSP - Pôle Etudes, Statistiques et Evaluation

Globalement, le taux de transfert direct en SSR est supérieur à la moyenne régionale (21,5 % vs 18,9 %). Il est plus faible sur 3 territoires : Poitiers (15,4 %), Chauvigny (15,7 %) et Châtellerault-Sud (16,7 %).

Par ailleurs, il y a eu seulement 2 prises en charge en HAD dans la Vienne en 2015.

10 TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Population dans les territoires de proximité de la Vienne en 2013 4
Figure 2 : Densité de population de la Vienne (carte communale lissée à 5 km) 5
Figure 3 : Évolution de population entre 2008 et 2013 de la Vienne (carte communale lissée à 5 km) 6
Figure 4 : Population et indicateurs démographiques en Vienne 7
Figure 5 : Vieillissement de la population de la Vienne (carte communale lissée à 5 km) 8
Figure 6 : Vienne - Projections de population en 2007 et 2040 - Répartition de la population selon l'âge 9
Figure 7 : Les ménages et leur composition en Vienne, par territoires de proximité 9
Figure 8 : Les familles en Vienne, par territoires de proximité 10
Figure 9 : Mode d'habitation des personnes de 75 ans ou plus (%) en Vienne 10
Figure 10 : Emplois et taux de chômage localisés en Vienne 12
Figure 11 : Revenus et pauvreté en Vienne 13
Figure 12 : Revenu disponible par unité de consommation selon la commune en Vienne 14
Figure 13 : Indicateurs de précarité en Vienne 14
Figure 14 : Indicateurs de précarité : comparatif Vienne / Nouvelle-Aquitaine 15
Figure 15 : Implantation des stations de mesure de la qualité de l'air et indice de fond CITEAIR 2014 17
Figure 16 : Nombre moyen d'épisodes de pollution atmosphérique par an et par département (2012-2014) 17
Figure 17 : Répartition des « petites régions agricoles » selon l'origine et la pression en pesticides 18
Figure 18 : Parc privé potentiellement indigne en 2013 19
Figure 19 : Part des résidences sans confort par bassin de vie – Nouvelle-Aquitaine 19
Figure 20 : Non-conformité en nitrates de l'EDCH dans les bassins de vie en 2014 20
Figure 21 : Proportion d'adultes de 18 ans ou plus déclarant un IMC >= 30 kg/m2 (obésité) en 2009 et en 2012 dans les ex-régions de la Nouvelle-Aquitaine (%) 21
Figure 22 : Taux standardisé de mortalité liée à l'alcool selon les territoires de proximité en Nouvelle-Aquitaine 23
Figure 23 : Taux standardisés de mortalité liée au tabac selon les territoires de proximité en Nouvelle-Aquitaine 24
Figure 24 : Exposition aux facteurs de risques professionnels en 2014-2015 (%) 25
Figure 25 : Indice de gravité des accidents du travail en Nouvelle-Aquitaine 26
Figure 26 : Indice de gravité des maladies professionnelles en Nouvelle-Aquitaine 27
Figure 27 : L'espérance de vie en Vienne en 2013 28
Figure 28 : Taux de mortalité selon les territoires de proximité -Vienne 29
Figure 29 : Ecarts de mortalité prématurée évitable selon les territoires en Nouvelle-Aquitaine 30
Figure 30 : Personnes bénéficiant d'une prise en charge pour ALD au 1er janvier 2015 ..... **Erreur ! Signet non défini.**
Figure 31 : Répartition par type d'affection des personnes en ALD en 2015 ..... **Erreur ! Signet non défini.**
Figure 32 : Caractéristiques des personnes en ALD par type d'affection ..... **Erreur ! Signet non défini.**
Figure 33 : Personnes entrant dans le dispositif ALD à compter du 1er janvier 2015 - affections sur liste 34
Figure 34 : Personnes nouvellement admises pour une ALD au 1er janvier 2015 par type d'affection 34
Figure 35 : Taux standardisés de participation au DO du cancer du sein en 2014-2015 (moyenne) 37
Figure 36 : Taux standardisés de participation au DO du cancer colorectal en 2013-2014 (moyenne) 37
Figure 37 : Les CeGIDD en Nouvelle-Aquitaine : localisation et zone de couverture à 30 mn 38
Figure 38 : Taux standardisé de recours à l'hospitalisation pour cancer de l'utérus (pour 1 000 femmes) 39
Figure 39 : Programmes d'ETP autorisés dans les départements de Nouvelle-Aquitaine selon la ou les pathologie(s) concernée(s) au 1/01/2017 40
Figure 40 : Principaux professionnels de santé exerçant à titre libéral : effectifs et part des 60 ans et plus selon les territoires de proximité en Vienne en 2016 41
Figure 41 : Principaux professionnels de santé libéraux : densités pour 100 000 habitants selon les territoires de proximité en Vienne en 2016 42
Figure 42 : Professionnels de santé exerçant à titre libéral : densités pour 10 000 habitants de plus de 75 ans selon les territoires de proximité en Vienne en 2016 43
Figure 43 : Accessibilité potentielle localisée en ETP de médecins généralistes pour 100 000 habitants – données communales brutes en Vienne 44
Figure 44 : Population et territoires concernés par les zones fragiles en Vienne 46
Figure 45 : Maisons de santé pluridisciplinaires en fonctionnement et en projet en Vienne 47
Figure 46 : Consommation de soins de ville en 2015 en Vienne 48
Figure 47 : Etablissements sanitaires au 31.12.2015 en Vienne 49
Figure 48 : Lits et places installés au 31.12.2015 – Taux d'équipement en Vienne 49
Figure 49 : Etablissements autorisés en médecine ou chirurgie en Creuse au 01/01/2017 50

Figure 50 : L'activité des urgences en Vienne en 2015 ... 51
Figure 51 : L'activité des SMUR en Vienne ... 52
Figure 52 : Les effecteurs de soins urgents au 30/06/2016 en Vienne ... 52
Figure 53 : Temps d'intervention SMUR ou d'accès à un SU 2016 en Vienne ... 53
Figure 54 : Les temps d'accès du diagnostic 2016 selon l'équipement en Vienne ... 53
Figure 55 : Temps d'accès aux soins urgents en 2016 et activité des SU 2015 en Vienne ... 54
Figure 56 : Capacité d'accueil en médecine, chirurgie et obstétrique au 31/12/2015 en Vienne ... 55
Figure 57 : Les séjours par discipline sur le département en Vienne en 2015 ... 55
Figure 58 : Les flux de séjours des patients de la Vienne en 2015 ... 55
Figure 59 : L'activité de médecine dans le département de la Vienne en 2015 ... 56
Figure 60 : L'activité de médecine par domaine d'activité dans la Vienne en 2015 ... 56
Figure 61 : Taux de recours standardisés en médecine par département 2015 ... 57
Figure 62 : Taux de recours standardisés en médecine par département en Nouvelle-Aquitaine entre 2011 et 2015 ... 57
Figure 63 : Les séjours en médecine par territoire de proximité des patients en 2015 en Vienne ... 57
Figure 64 : L'activité des établissements de la Vienne en chirurgie en 2015 ... 58
Figure 65 : L'activité de chirurgie par domaine d'activité dans la Vienne en 2015 ... 58
Figure 66 : La chirurgie ambulatoire en Vienne en 2015 ... 58
Figure 67 : Les taux de recours standardisés en chirurgie par département en 2015 ... 59
Figure 68 : Taux de recours standardisés en chirurgie par département en Nouvelle-Aquitaine entre 2011 et 2015 ... 59
Figure 69 : Les séjours en chirurgie par territoire de proximité des patients en 2015 en 2015 ... 60
Figure 70 : Les maternités et centres périnataux de proximité en Vienne ... 61
Figure 71 : La répartition des séjours d'obstétrique dans le département en 2015 ... 62
Figure 72 : L'activité d'obstétrique dans le département en 2015 ... 62
Figure 73 : Les journées HAD par établissement de la Vienne en 2015 ... 62
Figure 74 : Les taux de recours en journées HAD en 2015 ... 62
Figure 75 : Les journées par modes principaux de prise en charge des patients du département en 2015 ... 63
Figure 76 : Les établissements autorisés en SSR en Vienne ... 64
Figure 77 : Capacité et activité des établissements de santé autorisés en SSR en 2015 en Vienne ... 65
Figure 78 : Les secteurs psychiatriques infanto-juvéniles et adultes en Vienne ... 66
Figure 79 : Capacité d'accueil en psychiatrie au 31 décembre 2015 en Vienne ... 66
Figure 80 : File active et activité en psychiatrie en 2015 en Vienne ... 67
Figure 81 : Activité ambulatoire en psychiatrie en 2015 en Vienne ... 67
Figure 82 : Allocations aux personnes âgées en Vienne ... 68
Figure 83 : Implantation des EHPAD et des centres d'accueil de jour en Vienne ... 69
Figure 84 : Etablissements et nombre de places installées en Vienne ... 70
Figure 85 : Taux d'équipement en Vienne ... 71
Figure 86 : Accueil des personnes Alzheimer en Vienne ... 71
Figure 87 : PASA et UHR dans la Vienne ... 72
Figure 88 : Allocations et prestations aux personnes handicapées en Vienne ... 73
Figure 89 : Offre d'accueil des personnes handicapées par catégorie de structure et territoire de proximité en Vienne – nombre de structures ... 74
Figure 90 : Offre d'accueil des personnes handicapées par catégorie de structure et territoire de proximité en Vienne – nombre de places installées ... 74
Figure 91 : Capacité d'accueil dans les structures pour enfants et adolescents handicapés en 2016 en Vienne ... 75
Figure 92 : Capacité d'accueil dans les structures pour adultes handicapés en 2016 en Vienne ... 76
Figure 93 : Capacité d'accueil en 2016 dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés en Vienne ... 77
Figure 94 : Taux d'équipement au 01/10/2016 selon les territoires de proximité ... 78
Figure 95 : Contrats locaux de santé (CLS) – Périmètres géographiques en Vienne ... 79
Figure 96 : Activité en cancérologie hors séances des établissements de la Vienne en 2015 ... 80
Figure 97 : Séjours des patients de la Vienne pour cancer en 2015 ... 80
Figure 98 : Lieu d'hospitalisation pour cancer des patients de la Vienne par territoire de proximité en 2015 ... 81
Figure 99 : Cancer du sein - Activité en cancérologie hors séances des établissements de la Vienne en 2015 ... 81
Figure 100 : Cancer du sein – Séjours, hors séances, des patients de la Vienne en 2015 ... 82
Figure 101 : Cancer du sein – Lieu d'hospitalisation des patients de la Vienne par territoire de proximité en 2015 ... 82
Figure 102 : Cancer colorectal - Activité en cancérologie, hors séances, des établissements de Vienne en 2015 ... 83
Figure 103 : Cancer colorectal - Séjours des patients de la Vienne pour cancer en 2015 ... 83
Figure 104 : Cancer colorectal – Lieu d'hospitalisation des patients de la Vienne par territoire de proximité en 2015 ... 84

Figure 105 : Cancer broncho-pulmonaire - Activité en cancérologie hors séances des établissements de la Vienne en 2015 84
Figure 106 : Cancer broncho-pulmonaire - Séjours des patients de la Vienne pour cancer en 2015 85
Figure 107 : Cancer broncho-pulmonaire – Lieu d'hospitalisation des patients de la Vienne par territoire de proximité en 2015 85
Figure 108 : Cancer des VADS - Activité en cancérologie hors séances des établissements de la Vienne en 2015 85
Figure 109 : Cancer des VADS - Séjours des patients de la Vienne pour cancer en 2015 86
Figure 110 : Cancer des VADS – Lieu d'hospitalisation des patients de la Vienne par territoire de proximité en 2015 86
Figure 111 : Les structures de prise en charge en AVC en Vienne 87
Figure 112 : Evolution du nombre de séjours MCO pour AVC entre 2011 et 2015 selon le territoire de proximité de résidence 88
Figure 113 : Durée moyenne de séjour en 2015 88
Figure 114 : Répartition selon le type d'AVC en nombre de patients pris en charge (en dehors des hémorragies sous arachnoïdiennes) 89
Figure 115 : Nombre moyen de journées de prise en charge par patient et taux de décès selon le type d'AVC 89
Figure 116 : Pourcentage de séjours pour AVC pris en charge en UNV (parmi les 1ers séjours uniquement) 90
Figure 117 : Pourcentage de transferts directs en Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) 90

11 BIBLIOGRAPHIE (provisoire)

Démographie, emploi, chômage, précarité, social

1. « Entre revenu disponible et dépenses pré-engagées : combien reste-t-il aux bénéficiaires de revenus minima garantis ? », Les Dossiers de la DREES, n° 11, décembre 2016
2. « La Nouvelle-Aquitaine à grands traits », Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine n° 36, novembre 2016
3. « La Vienne à grands traits », Insee Analyses Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, n° 14, mars 2016
4. « 5 844 177 habitants en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes au 1er janvier 2013 » Insee Analyses Aquitaine-Limousin-Poitou Charentes n° 1, janvier 2016
5. « Etat de santé de la population », France, Portrait social, Insee Références, édition 2016
6. « Les hommes cadres vivent toujours 6 ans de plus que les hommes ouvriers », Insee Première, n° 1584, février 2016
7. « La pauvreté touche une personne sur huit en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes », Insee Analyses Poitou-Charentes, n° 16, juin 2015

Déterminants de santé

8. « Comportements, ressentis et consommations de substances psychoactives des lycéens de Poitou-Charentes », ROBIN S. L'enquête ESPAD Poitou-Charentes 2015, ORS Poitou-Charentes. A paraître
9. « Comportements et ressentis des élèves de Poitou-Charentes en 2014 », ROBIN S., Données de l'enquête internationale Health Behaviour in School-aged Children pour l'Académie de Poitiers. ORS Poitou-Charentes, Rapport n° 174. 96 p., Mai 2016
10. « La prise en charge des addictions à l'hôpital », ORS Aquitaine, 8 p, novembre 2015
11. « Évaluation du programme ESPACE (Éducation, Sensibilisation et Prévention Alcool au Collège » avec l'appui de l'Environnement, ROUCHAUD A., FERLEY J.-P. ORS Limousin, Rapport n°221-E, 107 p., février 2015
12. « Enquête sur la santé des lycéens de la Communauté Urbaine de Bordeaux », ORS Aquitaine, 22 p, décembre 2011
13. « L'état de santé de la population en France », DREES, 326 p, Edition 2015
14. « Prévalence du surpoids, de l'obésité et des facteurs de risque cardio-métaboliques dans la cohorte Constances », MATTA J., ZINS M., FERAL-PIERSSENS A.M.et al.. BEH n°35-36. 25 octobre 2016
15. « La santé des élèves scolarisés en classe de 6ème. Situation dans les établissements publics d'Aquitaine en 2014/2015 »,ORS Aquitaine, 54 p, Août 2016
16. « Exploitation des bilans de santé en classe de 6ème dans les collèges publics du Limousin en 2013/2014 »,ORS Limousin, 38 p., Juillet 2015
17. « et ressentis des élèves de Poitou-Charentes en 2014 », ROBIN S., Données de l'enquête internationale Health Behaviour in School-aged Children pour l'Académie de Poitiers. ORS Poitou-Charentes, Rapport n°174. 96 p., Mai 2016
18. "Children Adolescents and Television", Committe of Public Education INC, Pediatrics vol 107 n°2 p. 423-426, Février 2001
19. « Corpulence, normes et inégalités sociales », DE SAINT POL T., Lettre scientifique du Fonds français alimentation santé 11 4 p., 2013
20. « La santé des collégiens en France en 2010 », GODEAU E., NAVARRO F., ARNAUD C., Données françaises de l'enquête HBSC, INPES. Etudes santé 254 p., 2012
21. « Image corporelle positive, notions de base, facteurs d'influence et conséquences », Promotion Santé Suisse 8 p., , Déc. 2016

Santé au travail

22. « Plan santé au travail 2016-2020 », Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social
23. « Panorama socio-économique de la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes et de ses départements ». Direccte Nouvelle-Aquitaine. Collection Etudes n°46. Mai 2016
24. « Le tableau de bord régional. Emploi et chômage des personnes handicapées en Aquitaine-Limousin Poitou-Charentes », AGEFIPH. Bilan de l'année 2015. Mars 2016
25. « Les chiffres clés 2015 », Direccte Nouvelle-Aquitaine. Edition 2016
26. **Qualité de vie au travail. « L'entreprise en santé », version Aquitaine**. Revue Entreprise et carrières n°1199. Du 1er au 7 juillet 2014. Pp 12-14.
27. INRS – **La pénibilité au travail** – ED 6135 – Septembre 2012. 20 p. Actualisé sur : www.inrs.fr/demarche/penibilite.html
28. DARES. **Les données sur les risques professionnels par sexe en 2010** - Sumer 2010. 221 p.

Présentation et données de l'observatoire EVREST: http://evrest.alamarge.org/_front/Pages/page.php

30. Direccte Nouvelle-Aquitaine. **Eléments de diagnostic de santé au travail en ALPC : contexte socio-économique, accidents du travail et maladies professionnelles**. Collection Etudes n047. Juillet 2016. 15 p.
31. MSA. **Statistiques des risques professionnels des salariés agricoles. Données nationales 2012.** Avril 2014.20 p. http://docplayer.fr/13994485-Statistiques-des-risques-professionnels-des-salaries-agricoles.html

Accidents de la circulation

1. Observatoire National Interministériel de la Sécurité Routière. La sécurité routière en France - Bilan de l'accidentalité de l'année 2015. 2016. 175 p.
2. Drees. L'état de santé de la population en France. Rapport 2015. Fiche Insécurité routière. p 306-307.

Prévention

1. HCSP. Indicateurs de mortalité « prématurée » et « évitable ». Collection document. Avril 2013, 33 p.
2. OSCARS® : http://www.oscarsanthttp://www.oscarsante.org/nouvelle-aquitaine/e.org/nouvelle-aquitaine/
3. ARS Aquitaine. Programme régional d'accès à la prévention et aux soins (PRAPS). Décembre 2011. 61 p.
4. ARS Limousin. Programme régional d'accès à la prévention et aux soins (PRAPS). 21 p.
5. ARS Poitou-Charentes. Programme régional d'accès à la prévention et aux soins (PRAPS). Révision 2015. 49 p.
6. Site Internet de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) : La conférence des financeurs. http://www.cnsa.fr/compensation-de-la-perte-dautonomie/financement-des-prestations-concours-aux-departements/la-conference-des-financeurs. Site visité le 10 janvier 2017.
7. Dépistage organisé du cancer du sein : guide du format des données et définitions des indicateurs de l'évaluation du programme national. Saint-Maurice: Institut de veille sanitaire; 2011. 63 p.
8. Jezewski-Serra D, Salines E. Évaluation épidémiologique du programme de dépistage organisé du cancer colorectal en France. Saint-Maurice : Institut de veille sanitaire ; 2013. 31 p.
9. Site Internet de AIDES : http://www.aides.org/actu/cegidd-un-des-outils-des-politiques-publiques-contre-le-vih-les-hepatites-et-les-ist-se-reforme

Vaccinations

1. « Bilan MDO : Maladies à prévention vaccinale, bilan annuel 2015 », Cire Nouvelle-Aquitaine. Bulletin de veille sanitaire, n°7, , 8 p, déc.2016
2. « Évaluation de la couverture vaccinale chez les jeunes participant aux Journées défense et citoyenneté en Aquitaine, 2013. Expérimentation à partir du carnet de vaccination électronique de MesVaccins.net », GAULT G., FISCHER A. Saint-Maurice : Santé publique France ; 50 p, 2016.
3. « La santé des élèves scolarisés en classe de sixième dans les établissements publics d'Aquitaine en 2014/2015 », ORS Aquitaine, 54p, Août 2016.
4. « Exploitation des bilans de santé réalisés en classe de 6ème dans les collèges de l'académie de limoges (bilan à 11-12 ans), années scolaires 2013-2014 », ROCHE-BIGAS B., FERLEY J.-P. ORS du Limousin. RAPPORT N° 252-11a. 34 p, Juillet 2015.
5. « La vaccination des jeunes de 17 ans en Poitou-Charentes. Couverture vaccinale, perception de la vaccination, état de santé ressenti et violences - Journées Défense et Citoyenneté, juin 2010 à mai 2011 », GIRAUD J., ROBIN S., LIMOUZI F., CHUBILLEAU C., BOUFFARD B.. ORS Poitou-Charentes.. Rapport n° 142. 74 p., Janvier 2013

Dépistages, pévention

6. Dépistage organisé du cancer du sein : guide du format des données et définitions des indicateurs de l'évaluation du programme national. Saint-Maurice: Institut de veille sanitaire; 2011. 63 p.
7. Jezewski-Serra D, Salines E. Évaluation épidémiologique du programme de dépistage organisé du cancer colorectal en France. Saint-Maurice : Institut de veille sanitaire ; 2013. 31 p.
8. Site Internet de AIDES : http://www.aides.org/actu/cegidd-un-des-outils-des-politiques-publiques-contre-le-vih-les-hepatites-et-les-ist-se-reforme

Éducation thérapeutique du patient

1. Inpes. Référentiel de compétences pour coordonner un programme d'ETP. Juin 2013. 33 p.
2. Haute Autorité de Santé. Indicateurs dans le champ de l'éducation thérapeutique du patient. Mai 2014. 13 p.
3. ARS Poitou-Charentes. Com'Stat n°7. L'éducation thérapeutique du patient en Poitou-Charentes. Décembre 2010. 8p.
4. ARS Aquitaine. Programme de développement de l'ETP 2014-2016. Juin 2015. 33 p.
5. Arrêté du 31 mai 2013 relatif aux compétences requises pour dispenser l'ETP. Paru au JO du 2 juin 2013
6. Arrêté du 14 janvier 2015 relatif au cahier des charges des programmes d'éducation thérapeutique du patient et à la composition du dossier de demande de leur autorisation et de leur renouvellement. Paru au JO du 23 janvier 2015.

Pathologies ou prises en charge spécifiques

1. « Le VIH et les infections sexuellement transmissibles en Nouvelle-Aquitaine », Santé publique France. Cire Nouvelle-Aquitaine. Bilan annuel 2015. Bulletin de veille sanitaire n°6, 10 pages, Décembre 2016
2. « Les infections sexuellement transmissibles bactériennes en France : situation en 2015 et évolutions récentes », Santé publique France, Bulletin Epidémiologique Hebdomadaire 41-42, Pages 738 à 744, Novembre 2016
3. Bulletin des réseaux de surveillance des infections sexuellement transmissibles, Institut de Veille Sanitaire, 18 pages, Février 2016

4. Evaluation du Plan national de lutte contre le VIH-sida et les IST 2010-2014, Haut Conseil de la Santé Publique, 53 pages, Févier 2016
5. « La contamination par le virus de l'immunodéficience humaine et les virus de l'hépatite en Aquitaine en 2014 », Observatoire Régional de la Santé Aquitaine, 16 pages, Décembre 2015
6. « Surveillance du VIH et autres infections sexuellement transmissibles en Poitou-Charentes », Institut de Veille Sanitaire Limousin et Poitou-Charentes, Bulletin de veille sanitaire n°24-PC,. 2 pages, Décembre 2013
7. « Suicide et tentatives de suicide : état des lieux en France InVS », BEH 47-48, pp. 487-510, 13 décembre 2011.
8. « Regards sur la santé des collégiens et lycéens du Limousin ORS Limousin », Rapport n°183-A. Mai 2009. 22 p.
9. « La santé des apprentis de Poitou-Charentes. Diagnostic santé. ORS Poitou-Charentes » , Robin S., Bounaud V., Debarre J. Juin 2013. Rapport n° 151. 125 p.
10. « Portraits d'adolescents. Enquête épidémiologique multicentrique en milieu scolaire en 2013 », Jousselme C., Cosquer M., Hassler Ch.. Fondation Vallée, INSERM. Mars 2015. 180 p.
11. Enquête ESCAPAD : http://www.ofdt.fr/enquetes-et-dispositifs/escapad/
12. « Comportements et consommations de substances psychoactives des lycéens de Poitou-Charentes : enquête ESPAD 2015 », S. ROBIN.. ORS Poitou-Charentes. Rapport n°XX. A paraitre. 51 p.
13. « La souffrance des soignants en Limousin Volet 1 : les médecins. », Ferley J.P, Roche-Bigas B.. Octobre 2015.4 p
14. « La souffrance des soignants en Limousin Volet 2 : les sages-femmes », Ferley J.P, Roche-Bigas B. Octobre 2015.4 p
15. « La souffrance psychique en lien avec le travail chez les salariés actifs en France entre 2007 et 2012, à partir du programme MCP », Khireddine I et Al.. BEH 23. 23 juin 2015. 431-438.
16. Dossier thématique MCP : http://invs.santepubliquefrance.fr/fr./Dossiers-thematiques/Travail-et-sante/Maladies-a-caractere-professionnel/Qu-est-ce-qu-une-maladie-a-caractere-professionnel
17. Observatoire national du suicide. Suicide. Connaître pour prévenir. Dimensions nationales, locales et associatives. Rapport n°2. Février 2016. 481 p.
18. « Surveillance de la mortalité par suicide des agriculteurs exploitants », Khireddine-Medouni I et al.. Situation 2010-2011 et évolution 2007-2011. Santé publique France. 2016. 29 p.

Personnes handicapées

1. L'accompagnement des personnes avec autisme/TED en Nouvelle-Aquitaine – CRÉAI Aquitaine – CRÉAI Limousin – Janvier 2017
2. Les personnes handicapées vieillissantes accompagnées par une structure médico-sociale en Nouvelle-Aquitaine – CRÉAI Aquitaine – CRÉAI Limousin – Janvier 2017
3. La scolarisation des élèves en situation de handicap en Nouvelle-Aquitaine - CRÉAI Aquitaine – CRÉAI Limousin - Décembre 2016
4. Les jeunes adultes sous amendement Creton en Nouvelle-Aquitaine - CRÉAI Aquitaine – CRÉAI Limousin – Janvier 2017
5. Vie dans la cité et participation sociale des personnes handicapées en Nouvelle-Aquitaine - CRÉAI Aquitaine – CRÉAI Limousin – Février 2017
6. Emploi et insertion professionnelle des personnes handicapées - Tableaux de bord Nouvelle-Aquitaine - CRÉAI Aquitaine – CRÉAI Limousin – Février 2017
7.